This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493066

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.R363
V.15-16

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES ET TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

Quinzième volume.

4e TRIMESTRE 1851. — 1er TRIMESTRE 1852.

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

—

MDCCCLII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1851-1852.

—

N° 1. — 4e Trimestre 1851.

SCIENCES.

—

CYCLOCÉPHALIE CHEZ UN AGNEAU FEMELLE

Par M. le Dr Landouzy.

—

Séance du 26 *Décembre* 1851.

—

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un agneau cyclope envoyé de Brienne par M. Menu-Créveau qui n'a pas voulu que cette anomalie si curieuse et si rare fût perdue pour la science.

Pour donner à cette communication tout l'intérêt qu'elle comporte, il eut fallu disséquer avec soin l'œil et le cerveau. L'œil, afin de savoir s'il y a bien là un globe oculaire unique dans toutes ses parties, ou seulement deux yeux intimement confondus dans une seule orbite ; le cerveau, afin d'apprécier les anomalies

Digitized by Google

qu'il présente constamment dans cette forme de monstruosité, et afin, surtout, de déterminer les caractères du nerf optique, des nerfs olfactifs, etc. Mais, outre qu'il fallait nécessairement laisser durcir le cerveau dans l'alcool avant de l'examiner en détail, je n'aurais pas voulu disséquer l'œil et ses annexes avant que l'Académie ne les ait vus à leur place et dans toute leur intégrité.

Ces détails d'anatomie seront l'objet d'une deuxième communication dans la prochaine séance. Aujourd'hui, je me bornerai à faire remarquer principalement l'existence d'un œil unique, au moins en apparence; sa situation juste au milieu de la face, à la place du nez; l'absence complète du nez et même de tout vestige d'ouverture nasale; la position des oreilles à la partie inférieure de la face; l'atrophie des mâchoires et l'extrême petitesse du cerveau comparée à la capacité du crâne.

Cet agneau est mort-né, et il n'a pas donné le moindre signe de vie. Les cyclocéphales meurent, en effet, en naissant, ou très peu après la naissance, comme les anencéphales, et par la même cause, c'est-à dire par l'absence des parties essentielles du cerveau. Quelques cyclopes chez lesquels les anomalies étaient moins prononcées que chez celui-ci, ont bien pu vivre un certain temps, mais on ne trouve dans la science aucun fait authentique de cyclope qui ait vécu plus de quelques jours. Probablement dans ces cas la durée de l'existence extra-utérine est en raison inverse de l'atrophie de l'encéphale.

Les causes spéciales de cette monstruosité sont encore inconnues, mais son mécanisme s'explique jus-

Digitized by Google

qu'à un certain point par la théorie de l'attraction de soi pour soi, c'est-à-dire par la tendance des organes similaires à se porter vers la ligne médiane, et à se confondre intimement quand leur réunion n'est pas empêchée par les organes intermédiaires.

Ce n'est donc pas, on le voit, l'unité de l'œil qui constitue scientifiquement la cyclopie, mais le rapprochement des deux yeux. Ce rapprochement offre, en effet, tous les degrés, depuis le simple contact des deux cavités orbitaires jusqu'à leur complète confusion, depuis la simple juxtaposition des yeux jusqu'à leur réunion intime dans un seul œil central.

On trouve, du reste, des exemples de cette anomalie dans presque toute la série animale, depuis l'homme jusqu'aux insectes. Chez certains insectes, cette fusion des deux yeux en un seul œil médian est même l'état normal, et c'est elle qui sert de base aux genres cyclopus, polyphémus, monoculus, etc. M. Geoffroy-Saint-Hilaire n'a pas manqué de faire remarquer combien cet état physiologique, chez certains crustacés, fortifie sa théorie de l'action centripète dont je parlais tout à l'heure, puisque l'œil unique de ces animaux, des daphnies, par exemple, est d'abord formé de deux yeux distinctement séparés l'un de l'autre, et qui se rapprochent plus tard pour se confondre entièrement.

L'agneau-cyclope que je soumets à l'Académie appartient au sexe féminin, et sous ce rapport, il confirme la règle posée par Tiedemann et Geoffroy-Saint-Hilaire, qui ont constaté, dans cette anomalie, la prédominance du sexe féminin, soit chez l'homme, soit chez les autres animaux.

Digitized by Google

Pour dernière observation, j'insisterai sur la forme régulièrement ronde de cet œil unique (c'est de cette forme *circulaire* que dérive le mot *cyclope*) ; sur la saillie considérable qu'il forme, et qui le fait prendre tout d'abord pour le museau de l'animal; enfin, sur son volume exagéré qui s'explique tout naturellement, puisque cet œil, simple en apparence, est, en réalité, composé des deux yeux ou des éléments des deux yeux.

Ai-je besoin de rappeler que la fable est restée bien en dehors de la science, en attribuant des proportions gigantesques (*monstrum horrendum*, *informe*, INGENS...) à des êtres nécessairement privés de vie, et chez lesquels toutes les parties essentielles doivent rester atrophiées ?

Je prierai, en terminant, l'Académie de remercier M. Menu-Créveau de l'envoi qu'il nous a fait. Il n'est pas d'année, peut-être, où un cultivateur ne trouve dans ses étables quelque phénomène important pour la science. L'Académie accueillera toujours avec reconnaissance ces communications, soit comme étude, soit comme don pour les musées de la ville ou de l'école de médecine.

Digitized by Google

Lecture de M. Landouzy.

—

QUELQUES MOTS SUR UN CAS DE PELLAGRE OBSERVÉ A L'HOTEL-DIEU DE REIMS.

—

L'intérêt qui s'attache à l'étude de la pellagre et le très petit nombre de faits observés en France, en dehors des contrées où cette affection est endémique, m'engagent à dire à l'Académie quelques mots d'un cas de pellagre que je viens d'observer à l'Hôtel-Dieu de Reims.

Il s'agit d'une femme âgée de 70 ans, originaire de Sommepy, village du département de la Marne, où l'usage du maïs est complètement inconnu, et où les céréales sont de qualité ordinaire.

Cette femme qui a habité Reims pendant 47 ans, comme domestique, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsque, vers l'année 1842, elle commença à éprouver une céphalalgie violente, de l'insomnie, de l'anorexie, des vomissements assez fréquents, de la constipation et des lassitudes dans les membres.

Vers la même époque elle commença aussi à se plaindre d'avoir souvent le dos des mains noir, quoiqu'elle prit soin de les laver plusieurs fois par jour. Cet état de la peau lui attirait même de fréquents reproches de ses maîtres qui la taxaient de malpropreté.

Le dépérissement successif de sa santé la forçant

Digitized by Google

de renoncer à servir, elle retourna, au mois d'avril de l'année dernière, à son pays où tous les symptômes précédents augmentèrent beaucoup. Ne gagnant par son travail que cinq à six liards par jour, elle se nourrissait presque exclusivement de pain de méteil.

Les digestions devinrent de plus en plus difficiles, la bouche se couvrit d'aphtes et de muguet. La céphalalgie était presque constante, le sommeil nul et presque toujours remplacé par une agitation extrême, des illusions, des hallucinations, etc.

Les mains et les extrémités inférieures se paralysèrent complètement, et, enfin, privée de tous soins et de toutes ressources, elle entra à la clinique de l'Hôtel-Dieu le 4 juillet dernier.

Dès ma première visite, à la vue de cet érythème terreux, borné au dos des mains, terminé nettement au poignet, et coïncidant avec la démence, avec un trouble profond des fonctions digestives, avec la paralysie des membres, etc., je nommai la pellagre.

Ces symptômes étaient tellement caractéristiques que M. le docteur Bienfait qui assistait à ma visite le lendemain, et qui ignorait complètement mon opinion, diagnostiqua l'affection, surtout d'après l'analogie de cette ichthyose dorsale des mains avec un cas semblable qu'il avait observé, il y a quelques années, à l'hôpital Saint-Louis, dans le service de M. Gibert.

Après quelques bains, il se fit une exfoliation épidermique assez considérable sur le dos de la main. Sous les squames, la peau était rosée et luisante : cette exfoliation continua ensuite lentement, excepté au niveau des articulations des phalanges et

Digitized by Google

des doigts où les squames restèrent très épaisses, comme cornées, et où on les voit encore aujourd'hui, quoique, depuis l'autopsie, la macération dans l'eau et dans l'alcool en ait déjà détaché une assez grande partie.

Pendant tout le temps de son séjour à l'hôpital, la malade continua à être en proie à une folie triste, sans accès violents et avec des hallucinations presque constantes. Elle ne prenait et ne voulait prendre que du lait. Le marasme et la fièvre hectique allèrent en augmentant chaque jour, et elle mourut presque sans agonie.

A l'autopsie, on constata un engorgement sanguin des sinus cérébraux, un ramollissement marqué de la moelle épinière au niveau de la région lombaire, de la pneumonie hypostatique, deux ulcérations de trois millimètres au grand cul-de-sac de l'estomac, une rougeur très foncée de la muqueuse digestive, depuis l'estomac jusqu'à l'iléon, une éruption miliaire dans l'espace des soixante premiers centimètres de l'intestin grêle, et quelques plaques gaufrées.

Cette observation, que, du reste, je me propose de publier dans tous ses détails, cette observation, si l'on en excepte l'étiologie, ne renferme, comme on le voit, que les phénomènes morbides ou nécroscopiques qu'on a toujours remarqués dans la pellagre, ainsi, même précision des désordres constatés pendant la vie, même insuffisance des lésions trouvées après la mort. Aussi, ce fait n'aurait-il rien d'intéressant s'il eut été recueilli en Italie, en Espagne, dans l'Aude ou dans les Landes; mais il a été recueilli dans le département de la Marne, où jamais on

Digitized by Google

n'a signalé un seul cas de pellagre, chez une femme qui a habité Reims pendant 47 ans, chez une femme dont les parents n'ont pas quitté le village où elle est née, et c'est là, selon moi, ce qui doit exciter l'intérêt de l'Académie.

Invoquera-t-on ici *l'insolation ?* mais cette fille n'y était pas plus exposée que les autres servantes des villes ; le *mal de misère ?* mais elle n'est devenue misérable qu'à la fin de la maladie, et par le fait de la maladie ; l'*alimentation ?* mais c'est seulement dans la dernière année qu'elle a été nourrie de pain de méteil, et, d'ailleurs, ce pain était le même que celui de la plupart des habitants du village qui jouissent d'une bonne santé.

Ces causes, regardées comme essentielles, ne peuvent donc être invoquées ici, et ce fait, rapproché de ceux qu'on a observés depuis quelques années à Paris, me semble de nature à rendre moins exclusifs les médecins qui ont écrit sur la pellagre.

Maintenant, serait-ce que la pellagre augmente en France, comme on l'a dit depuis ces quelques faits des hôpitaux de Paris ? serait-ce au contraire que cette affection ayant une marche très longue, des symptômes complexes, et se terminant ordinairement à une époque déjà assez avancée de la vie, on a pu la rapporter tantôt à un simple ramollissement de l'encéphale, tantôt à une simple lésion des organes digestifs ? Je suis de cet avis, et je pense que l'attention excitée sur ce point, il en sera de la pellagre comme de la morve, comme de la maladie de Brigth et de beaucoup d'autres qui ne sont devenues plus fréquentes que depuis qu'elles ont été mieux connues.

Digitized by Google

Communication de M. P. Charlier,

Vétérinaire à Reims, correspondant de l'Académie

—

BRONCO-PNEUMONIE SURAIGUE, NON-CONTAGIEUSE, OBSERVÉE CHEZ UNE VACHE LE CINQUIÈME JOUR DU VÊLAGE; SON TRAITEMENT, SES CAUSES PROBABLES.

—

En relatant mes observations sur un cas de broncopneumonie aiguë, je n'ai pas, je dois le dire tout d'abord, la prétention de décrire une maladie nouvelle; cette affection est bien connue chez les animaux de l'espèce bovine; ses causes, ses symptômes, son traitement, ont été savamment décrits par nos auteurs vétérinaires.

Ce que je veux, c'est signaler l'existence d'une fonction physiologique consécutive à la parturition, qui me paraît ignorée, chez la vache, et dont la suppression a sans doute été la cause de la maladie dont je vais tracer l'histoire.

Ce que je veux encore, c'est faire connaître l'énorme quantité de sang que je tirai avec succès, dans ce cas, afin qu'on soit dorénavant moins timide dans l'emploi des spoliations sanguines, pour combattre les maladies de poitrine de l'espèce bovine, et surtout des vaches destinées à la production du lait, qui reçoivent toujours une riche alimentation, et font beaucoup de sang.

Digitized by Google

Le 1er novembre 1851, j'achetai à Witry-les-Reims deux vaches fraichement vêlées qu'on m'envoya le lendemain matin avec tous les soins possibles.

Mais le temps était mauvais, le vent glacial, une petite pluie, fine et froide, comme de la neige fondue, tombait sans interruption, et il fallut s'arrêter deux ou trois fois aux portes de la ville, pour satisfaire aux droits d'octroi.

A leur arrivée, je me contentai cependant de les faire mettre à côté des autres vaches, pensant que la chaleur de l'étable suffirait pour les réchauffer ; cela eut lieu, en effet, pour l'une d'entre elles ; le lendemain elle donna pourtant beaucoup moins de lait, mangea peu, ne rumina point, mais cette indisposition ne fut que passagère ; 24 heures après, toutes les fonctions chez elle avaient repris leur rhythme normal.

L'autre, au contraire, ne parut pas souffrir dans les premières 48 heures de son arrivée, seulement il ne s'écoulait plus, comme la veille, aucune matière par la vulve, le pis légèrement tuméfié paraissait douloureux à la pression, et l'on eut beaucoup de peine à la traire.

Le surlendemain à la traite du matin, elle donna son lait avec infiniment moins de résistance, mais ne mangea pas sa provende d'un bon appétit, et dès sept heures on l'entendit se plaindre assez fortement. Je ne la vis que vers deux heures de l'après-midi.

La vache alors est triste, éloignée de son auge autant que sa longe le lui permet, elle parait immobile sur ses membres, les antérieurs sont écartés ; la respiration est courte, laborieuse, précipitée et plaintive ; l'air expiré est chaud, les ailes du nez sont agitées et

Digitized by Google

les naseaux dilatés ; la tête est tendue sur le cou, le regard est fixe et non dirigé vers l'abdomen, comme dans l'inflammation de la matrice ; les yeux sont chassieux, d'un rouge jaunâtre ; le pouls est plein, et il bat si vite qu'il est difficile de compter les pulsations ; les flancs sont affaissés, rétractés ; la vulve, pas plus que la muqueuse du vagin, n'est ni rouge, ni chaude, ni douloureuse, ni tuméfiée, elle est sèche, comme rentrée dans le bassin et ne laisse rien écouler au dehors. Le gonflement du pis et des mamelles a disparu, le murmure respiratoire se fait à peine entendre dans les deux poumons.

Je diagnostique une congestion pulmonaire, et pratique immédiatement une saignée de 5 litres ; le sang forme promptement un caillot épais d'un rouge foncé : une couverture de laine est mise sur le dos et je recommande de ne donner pour toute nourriture, que de l'eau dégourdie, blanchie avec de la farine d'orge. Frictions sèches, longtemps continuées, faites sur tout le corps et les membres.

De 9 à 10 heures du soir, moment où je retourne la voir, la vache se plaint plus fortement, on ne l'a pas vue ruminer et elle a peu fienté dans la journée ; son lait n'a cependant pas diminué et elle a bu et mangé encore assez volontiers.

Nouvelle saignée de 4 litres, continuation de breuvages d'eau de son et de farine d'orge, épaisse litière pour éviter le refroidissement de la peau, si la vache se couche.

Deuxième jour, même état, si ce n'est que la bête tousse de temps à autre, et que le murmure respiratoire est à peu près nul dans la partie infé-

Digitized by Google

rieure des poumons. Du reste, elle fiente, elle urine, et mange le peu d'aliments qu'on lui donne, mais son lait diminue, elle se plaint toujours très fort, on ne l'a pas vu ruminer, elle s'est couchée pendant quelque temps, ce qui a paru augmenter ses douleurs.

Saignée de 5 litres 1/2, frictions d'essence sur les membres, le dos et les reins, application d'un sinapisme sous la poitrine, lavements adoucissants, bains de vapeur sous le ventre et deux couvertures de laine sur le dos; même régime.

Le troisième jour au matin, la vache donne plus de lait que la veille, elle mange avec plus d'appétit, se plaint moins; on me fait dire qu'elle va mieux; je la vois vers le soir, et à mon grand étonnement, je la trouve dans un état peu satisfaisant.

Elle avait toussé davantage dans le courant de la journée; ses défécations n'avaient point eu lieu, on ne l'avait pas vu uriner, le sinapisme n'avait produit que peu de tuméfaction; la bouche chaude, rouge et brulante laissait échapper une abondante bave filante; la gorge était gonflée et douloureuse à la pression, les cornes et les oreilles étaient alternativement chaudes et froides, et les extrémités glacées; la respiration pénible, laborieuse, l'air expiré toujours chaud et sans odeur; les deux côtés de la poitrine sensibles à la pression; en appliquant l'oreille sur les parois pectorales on entend tout à la fois, une crépitation humide, et le bruit de souffle fort et sec, si bien décrit par le professeur Delafond dans son *traité de pathologie générale.*

Une bronco-pneumonie, avec inflammation ma-

Digitized by Google

nifeste des premières voies respiratoires s'était donc déclarée malgré les fortes saignées, les révulsifs, et le traitement antiphlogistique employé jusque-là dans toute sa vigueur. Je commencai à craindre l'apparition de la péripneumonie contagieuse dans mon étable, ainsi que je l'ai vu tant de fois se manifester sur des vaches d'acquisition ; j'en écrivis au marchand qui me rassura quelque peu, en m'affirmant que cette bête provenait d'un pays d'élèves où la maladie est inconnue.

Je n'hésitai pas à renouveler la saignée pour la quatrième fois, je tirai environ 6 litres de sang, j'administrai 500 grammes de sulfate de soude dissous dans une décoction d'eau de son miellée, je fis donner plusieurs lavements, et pratiquer une forte friction d'essence de térébenthine qui ne produisit aucun effet sensible ; j'appliquai sous la poitrine un nouveau sinapisme, je soumis moi-même la vache à un bain de vapeur, et ne la quittai que quand remise de toutes ces secousses, elle eut bu en ma présence un demi-seau d'eau blanche tiède.

Le lendemain matin, quatrième jour, point d'amélioration dans l'état de la malade ; ses yeux toujours rouges, jaunâtres et chassieux, s'enfoncent dans leur orbite ; elle maigrit à vue d'œil. Plus d'appétit, plus de défécations, plus de sécrétion laiteuse, un litre de lait seulement en toute sa journée; le pis et les mamelles commencent à se flétrir. Le pouls est moins fort et moins précipité ; je crois avoir assez saigné.....

Je place trois sétons animés avec l'essence de térébenthine, deux sur les côtés de la poitrine,

Digitized by Google

et un au fanon, je fais une nouvelle friction irritante sur les membres et une fumigation sous le ventre; j'administre en deux fois 15 grammes d'émétique, alternés avec 250 grammes de sulfate de soude, et je rends les lavements purgatifs. Le soir, les sétons sont recouverts d'un large sinapisme.

Cinquième jour. La vache semble aller un peu mieux, elle se plaint moins, le murmure respiratoire est plus sensible dans quelques endroits, elle mange nonchalamment quelques tranches de betteraves et des feuilles de choux que je lui donne, boit volontiers, et rend davantage de lait, 5 litres à sa journée; mais la toux persiste, les défécations n'ont pas lieu malgré les purgatifs, et les urines sont rares; il s'est développé un emphysème sous-cutané s'étendant de l'encolure à la région lombaire qui ne disparaît que faiblement par de nombreuses scarifications faites à la peau.

A quoi cet emphysème est-il dû? Je l'ignore encore, peut-être est-ce cependant à l'application des sétons, cette vache ayant le tissu cellulaire abondant et la peau très lâche.

Les sétons et le sinapisme ont produit une forte tuméfaction.

Continuation des frictions, des bains de vapeur, des lavements purgatifs et administration de 500 gr. de sulfate de soude.

Avant d'aller plus loin, je ne dois pas oublier de mentionner un fait assez singulier qui prouve une fois de plus combien le lait se ressent vite des substances ingérées dans l'estomac. La veille, le marchand que j'avais mandé et qui était venu voir la vache en mon absence, lui avait administré un litre d'huile douce,

Digitized by Google

dans la conviction où il était, *que le psautier seul était pris*, telle est son expression; cette huile qui avait circulé avec le sang, se trouvait en nature dans le lait de la traite du matin; en le faisant bouillir elle se montra à la surface comme la graisse dans le bouillon.

Sixième jour. L'état de la bête est aggravé, on l'entend au loin gémir et se plaindre; la respiration est courte; le bruit respiratoire très faible est accompagné de crépitation; il n'y a toujours point de défécation; l'urine est rare, colorée et odorante; le lait a diminué; le pouls est plein, serré et bat au moins 100 fois par minute. Pour la seconde fois depuis le début de sa maladie, la vache se couche pendant un moment.

Je me décide à saigner de nouveau et tire 4 bons litres de sang : celui-ci est noir et se coagule lentement. Continuation des mêmes soins.

Septième jour. Un léger mieux se manifeste, les plaintes sont moins fortes, la bête urine beaucoup en ma présence, son urine est moins odorante, moins colorée; le lait a un peu augmenté. Même traitement. Je change les rubans des sétons que je trempe dans le chlorure de chaux liquide.

Huitième jour au matin. La vache va plus mal encore, elle est plus triste, se plaint davantage, refuse les aliments aussi bien que les boissons, et donne moins de lait. Le pouls est toujours fort et accéléré. Je suppose qu'il y a des paroxismes, et je remarque que ceux-ci diminuent après la saignée, pour augmenter ensuite. Je me décide encore à rouvrir la veine, et pour la sixième saignée je tire 5 litres 1/2 de sang, celui-ci est assez rouge, se coagule promptement et forme un caillot ferme. Mêmes soins que les jours pré-

Digitized by Google

cédents et administration de 250 grammes sulfate de soude, la vache n'ayant pas encore purgé.

A la traite de midi, le lait augmente; le soir il augmente encore, la bête mange avec assez d'appétit, ses lavements sont accompagnés de quelques excréments recouverts de fausses membranes, et on la voit ruminer pour la première fois, depuis le premier jour de sa maladie.

Neuvième jour. Le lait continue d'augmenter, la vache se couche de temps en temps, elle rumine pendant qu'on la trait, se plaint beaucoup moins, mange avec plus d'appétit encore, commence à purger, sa fiente très molle répand une odeur infecte; les urines sont abondantes et claires; la vulve est humide, il s'en écoule des matières glairo-sanguinolentes. Le bruit respiratoire se fait entendre dans la majeure partie des poumons, la respiration se régularise, le pouls bat moins fort et moins vite; les sétons commencent à suppurer; il y a, cette fois, je l'espère, une amélioration réelle.

Cette amélioration se continue, en effet, le lendemain et les jours suivants. Quoique ayant une forte diarrhée, la vache redevient gaie, elle s'allonge en se relevant comme une vache en bonne santé, et quand on lui donne à manger, elle se lance sur sa voisine pour l'empêcher d'avancer, elle rumine bien et souvent, son lait augmente; les matières qui s'échappent de la vulve sont abondantes, surtout pendant le décubitus.

Un peu plus tard la fiente se moule, mais je remarque que la vache se plaint encore après ses repas; je fais diminuer les rations.

Digitized by Google

Le douzième jour, elle est en pleine convalescence; le lait revient, elle est remise peu à peu à son régime ordinaire. Bientôt il ne reste plus de trace de la maladie que l'extrême maigreur qui en a été le résultat, et qui à son tour disparaît, pour être remplacée par l'embonpoint.

Après avoir triomphé d'une maladie aussi grave, aussi compromettante pour la vie de l'animal, mon premier soin fut d'en étudier sérieusement les causes.

Celle qui se présenta la première à mon esprit, ce fut le refroidissement que la vache avait éprouvé pendant le trajet de Witry à Reims, ce fut l'arrêt de la transpiration, car si les refroidissements sont dangereux en tout temps, combien ne le sont-ils pas plus dans les premiers jours qui suivent la parturition, alors que la peau et la muqueuse des voies respiratoires reprennent toute l'activité qu'elles avaient perdue pendant la gestation, que la fibrine prédomine dans le sang, et qu'il y a sur-activité vitale, ou trouble dans les fonctions organiques, en raison de l'excès de ce fluide qui se trouve sans emploi pendant quelque temps dans l'économie. — Mais une autre cause fixa mon attention.

J'avais remarqué, en achetant mes deux vaches, qu'elles laissaient écouler toutes les deux par la vulve, des matières glairo-sanguinolentes, qui témoignaient de leur vêlage récent. Je savais en outre, que pour que les vaches, après le part, se conservassent en santé, et que la sécrétion laiteuse s'établît régulièrement, il fallait *qu'elles se nettoyassent* bien, comme on le dit vulgairement dans nos contrées.

Digitized by Google

Or, l'excrétion de ces matières, si active et si abondante la veille, avait subitement tari chez la vache qui fait le sujet de mon observation ; elle avait aussi cessé, pour reparaître le surlendemain chez sa compagne, qui, comme nous l'avons vu, eut une indisposition passagère pendant sa suspension, tandis que chez la première la sécrétion ne se rétablit que quand la maladie marcha vers une terminaison heureuse.

Dès lors je fus porté à penser qu'il y avait chez la vache, aussi bien que chez la femme, et très probablement chez toutes nos femelles mammifères domestiques, des *Lochies*, c'est-à-dire, un écoulement par la vulve, de matières d'abord séro-sanguinolentes, puis glairo-sanguinolentes, et mucoso-blanchâtres, qui a lieu depuis le moment de la délivrance, jusqu'à ce que l'appareil génital, et notamment l'utérus, soient revenus à leurs proportions et à leur constitution normales (1).

Seulement chez la femelle bovine, cet écoulement paraît *intermittent*, sans doute à cause de la situation horizontale de la matrice et du canal vaginal, dans lesquels les matières se déposent, à mesure qu'elles sont excrétées, pour ne s'échapper le plus ordinairement que quand la vache fait des efforts expulsifs pour s'en débarrasser, ou pour fienter et uriner ; mais alors on les voit sortir en abondance, salir la base de la queue et tomber sur la litière, où elles s'accumulent quand la vache est couchée ; je crus donc que l'arrêt

(1) Depuis la publication de cette notice, j'ai pu constater, de concert avec le docteur Landouzy, l'existence de la sécrétion lochiale après le part, chez la jument, la brebis et la chienne.

Digitized by Google

de cette sécrétion n'était pas étranger à la maladie de ma vache, et en réfléchissant à l'importance qu'attachent les médecins à la maintenir dans toute son intégrité, chez la femme qui vient d'accoucher, je pensai même qu'il pouvait en être la cause principale.

En effet, lorsqu'il existe dans l'économie une abondante sécrétion, fut-elle anormale, *sa suppression est toujours dangereuse, quand elle n'est pas lente et graduée ;* à plus forte raison, si cette sécrétion est la conséquence nécessaire d'un état physiologique.

Qui ne sait à combien de maux sont exposées les femmes qui nourrissent, lorsque pour une cause quelconque, le lait vient à tarir subitement.

Qui ne sait que les juments, les chiennes, les chattes, privées de leurs petits, au moment où la sécrétion laitée est en pleine activité, sont souvent attaquées d'affections diverses, si on ne prend les précautions voulues.

On a comparé la condition d'une femme en couche à celle d'une personne qui aurait subi une grande opération, et on a dit : que la surface interne de l'utérus, après la séparation du placenta et des membranes de l'œuf, ressemblait à une vaste plaie qui doit suppurer.

Si cette comparaison peut être faite chez la femme, elle peut l'être également pour nos femelles domestiques, et plus particulièrement pour la vache, dont l'organisation de l'utérus est si complexe.

Mais il me parait plus rationnel d'admettre une autre hypothèse :

C'est que la sécrétion des lochies n'est que la continuation de la sécrétion cotylédonaire, et qu'elle

Digitized by Google

est au fœtus ce que la sécrétion mammaire est au nouveau-né.

Le produit de cette sécrétion, quand il n'est pas mélangé de sang, soit liquide, soit coagulé, ou de débris placentaires, est en effet, comme le produit de la sécrétion cotylédonaire, essentiellement albumineux; il n'est purulent, sanieux, et ne répand une mauvaise odeur que quand la matrice, par suite de son irritation, quelle que en soit la cause, devient le siége d'un état pathologique, ou que les portions de placenta restées dans son intérieur s'y décomposent.

Quoiqu'il en soit, la sécrétion lochiale produit évidemment le dégorgement de l'utérus et des cotylédons, physiologiquement hypertrophiés par l'état de grossesse, en même temps qu'elle combat l'exaltation dont cet organe et ses annexes ont été le siége pendant le travail plus ou moins pénible de la parturition; son abondance varie suivant les sujets et les circonstances, elle paraît être en rapport avec la force du veau, le volume du placenta et des enveloppes fœtales s'établit après la fièvre de lait, vers le troisième ou quatrième jour, et dure environ de quinze jours à trois semaines, comme j'ai pu m'en assurer par l'exploration du vagin et de l'utérus, à ces diverses époques du vêlage.

C'est bien ainsi le refroidissement qui a déterminé l'arrêt subit des lochies, dans le cas qui nous occupe, puisque chez l'autre vache, elles furent également suspendues, pendant environ 24 heures, et cette cause de suppression, qu'elle soit lente ou brusque, qu'elle ait lieu à l'air libre ou dans les étables, sera toujours toute puissante, pour déterminer un état morbide.

Digitized by Google

Mais elle n'est pas la seule qui le produise.

Ainsi : 1° La pléthore sanguine, résultant d'un excès de nourriture, donnée pendant la gestation, ou après le vêlage, par les marchands, ou les nourrisseurs, dans le but de donner plus d'apparence aux vaches et d'augmenter la sécrétion du lait.

2° L'irritation plus ou moins violente du vagin et de l'utérus, produite par les parts laborieux, ou par les manœuvres maladroites et intempestives d'hommes ignorants, toujours prêts à vouloir terminer promptement et forcément la sortie du veau, qui, dans la majorité des cas, aurait eu lieu spontanément.

3° Le renversement du vagin ou de l'utérus, mal réduit, et dont les effets ne sont pas combattus par un traitement rationnel et des soins appropriés.

4° La non-délivrance, ou la délivrance artificielle, opérée incomplètement, maladroitement ou trop vite, le gonflement inflammatoire du pis et des mamelles, etc., sont autant de causes d'irritation et d'inflammation, capables d'empêcher, d'arrêter, ou de suspendre la sécrétion lochiale, de même qu'elles nuisent toujours à la sécrétion du lait.

Ainsi, s'explique peut-être la fréquence des accidents de toutes sortes, qui surviennent si souvent chez les meilleures vaches, après la parturition, et parmi lesquels on doit placer au premier rang : la fièvre vitulaire ou plutôt la fièvre traumatique-puerpuérale ; la métro-vaginite aiguë ou chronique, simple ou compliquée ; l'inflammation des ovaires, de la vessie, des reins, du péritoine, de la moëlle épinière ; les engorgements inflammatoires du pis et des mamelles ; les entérites, et quelquefois même les pneumo-

Digitized by Google

nies, etc. Seulement ces dernières ne se développent probablement que quand les vaches voyagent par un temps froid et pluvieux, ou à marche forcée, les organes respiratoires étant alors plus fortement irrités que les autres viscères, par l'impression directe de l'air ambiant, et l'activité plus grande des poumons.

Je n'hésite pas à dire: que l'époque la plus critique pour la santé des vaches, n'est pas celle de la parturition, mais bien celle qui suit la parturition.

Ce n'est pas qu'à la suite de la parturition les maladies que je viens d'énumérer ne puissent se développer sous l'influence d'autres causes que l'arrêt subit des lochies, celui-ci est alors consécutif, mais il n'en influe pas moins sur l'état général de la vache, et je persiste à croire, que jusqu'à présent, on n'a pas fait assez attention à cette cause efficiente de maladies toujours graves, qu'i serait facile d'éviter, par les simples soins d'une hygiène bien entendue.

Il me reste à revenir quelque peu sur le traitement que j'ai employé dans ce cas, et notamment sur l'énorme quantité de sang que j'ai tiré.

30 kilog. au moins, en sept jours... Mais la vache était d'assez forte taille, du poids de 500 kilogrammes sur pied, elle était jeune, vigoureuse, avait beaucoup de sang, un sang riche; l'inflammation était violente, et la pléthore sanguine était manifeste, en raison sans doute du part récent et de l'abondante et succulente nourriture à laquelle la bête avait été soumise.

Je ne pense pas, en effet, que chez une vache ayant vêlé depuis longtemps, et donnant du lait, j'eusse osé tirer autant de sang, car je ne sache

Digitized by Google

pas qu'il ait jamais été fait mention de semblables faits.

Chez les vaches laitières, vieilles vêlées, les sinapismes, les frictions irritantes, les sétons, les purgatifs à hautes doses, employés concurremment avec les premières saignées, eussent évidemment produit quelque effet, ou la bête eut été perdue. Là, rien ne put arrêter les progrès du mal; les saignées seules amenaient un peu d'amélioration. Le lendemain, quelquefois le jour même de l'émission sanguine on voyait la vache se plaindre un peu moins, respirer plus facilement et donner plus de lait, pour revenir au même état le surlendemain, il est vrai. Ce n'est qu'après la sixième saignée, qui en désespoir de cause fut une des plus copieuses, que le mal céda, que les sinapismes, les sétons, les purgatifs agirent, et que les fonctions sécrétoires des mamelles et de l'utérus se rétablirent.

La saignée à forte dose, répétée coup sur coup, a donc été dans ce cas le moyen le plus efficace, le plus puissant, pour combattre l'inflammation, celui sans lequel la maladie eut déterminé nécessairement la mort.

Ce fait est pour nous un enseignement pratique, il nous indique clairement la nécessité des grandes et très grandes saignées, dans toutes les maladies consécutives au vêlage qui, chez les bonnes vaches, sont ou des congestions ou des inflammations aiguës.

Il nous indique aussi que la saignée à la suite de la parturition ou un peu avant le part, est souvent utile comme moyen préventif, quand les vaches

Digitized by Google

sont pléthoriques, ou que les organes surexcités, soit par les vêlages difficiles, le renversement de matrice, l'afflux trop considérable du sang dans les glandes mammaires, ou toute autre cause d'irritation, ne permettent pas aux sécrétions lochiale et lactée d'entrer régulièrement en fonctions.

Depuis le perfectionnement des cultures; depuis que les prairies artificielles, dans beaucoup de localités remplacent la jachère, le tempéramment des vaches est évidemment changé, de lymphatique qu'il était en général, il est devenu sanguin; mieux nourries, elles ont un sang plus riche, plus abondant, qu'elles transmettent à leurs descendants, qui mieux nourris encore, acquièrent un degré de vitalité qu'il deviendra bientôt utile de modérer.

Notre thérapeutique, chez ces animaux, doit donc changer aussi, et avoir pour base le plus souvent, la médication *essentiellement déplétive*, surtout pendant les derniers temps de la gestation, ou immédiatement après le vêlage, alors que le sang est plus abondant, plus fibrineux, et prédispose aux congestions, aux maladies inflammatoires.

C'est ainsi que bien des fois j'ai sauvé des vaches d'une mort imminente, ou en ai préservé de maladies graves, à la suite d'un part laborieux, d'un renversement de l'utérus, etc., en tirant, en moins de 24 heures, de 12 à 15 litres de sang, et que contrairement aux préjugés, ces vaches ont donné un lait aussi abondant que les années précédentes.

C'est ainsi que j'ai pu encore, par de fortes saignées, empêcher des avortements manifestes, dont les premiers symptômes s'étaient déclarés à

Digitized by Google

la suite de contusions, de heurts, de chûtes, de saillies, etc., (1).

CONCLUSIONS.

Dans cette simple notice, je crois avoir démontré :

1° Qu'il existe chez la femelle bovine, après le part, un écoulement ayant la plus grande analogie avec celui qui a lieu chez la femme, à la suite de l'accouchement, écoulement auquel on a donné le nom de *Lochies*.

2° Que la Bronco-Pneumonie si violente, qui s'est développée chez ma vache, le cinquième jour du vêlage, a été déterminée par l'arrêt subit de cet écoulement tout physiologique.

3° Que les fortes émissions sanguines, plus encore que les révulsifs et les purgatifs, ont été toutes puissantes, pour triompher du mal.

Mais mon but principal sera atteint, si par ces détails et les réflexions auxquels je me suis laissé entraîner, j'ai réussi à attirer l'attention des vétérinaires et des agriculteurs, sur une cause de maladies graves, chez les vaches fraichement vêlées, qui me parait avoir été inconnue jusqu'ici.

(1) Aujourd'hui, fin février 1852, que cette communication est livrée à l'impression, je crois bon de dire que la vache qui en fait le sujet, a subi la castration en présence des docteurs Blanchard et Maldan; que l'opération a réussi à souhait, mais que, sans doute à cause de sa constitution pléthorique, l'état du pouls et quelques symptômes d'irritation pulmonaire me forcèrent de lui tirer encore 15 litres de sang, ce qui n'empêcha pas son lait, qui diminua quelque peu, de revenir promptement à sa quantité normale, d'augmenter même de deux litres, bien que soumise au même régime qu'avant l'opération.

Digitized by Google

Communication de M. Maumené.

—

NOUVEAU PROCÉDÉ DE PRÉPARATION DU CHLORE ET DE L'AZOTE. — REMARQUES SUR L'ANESTHÉSIE.

—

J'ai l'honneur de communiquer à l'Académie une découverte à laquelle elle accordera peut-être de l'intérêt, pour l'utilité qu'elle offrirait à l'industrie dans certaines circonstances, et pour les lumières qu'elle répand sur l'action des agents anesthésiques comme l'éther ou le chloroforme.

L'un des premiers agents d'anesthésie connus a été le gaz protoxyde d'azote: l'étude de ce corps a présenté des accidents très analogues à ceux dont l'emploi de l'éther et du chloroforme a été la source de nos jours.

En Angleterre, tous ceux qui respiraient du protoxyde d'azote éprouvaient une sorte de délire joyeux et sans souffrance, et, chose singulière, des effets complètement opposés se manifestaient en France sur les observateurs les plus habiles. L'illustre baron Thénard, qui a porté si haut notre gloire scientifique, faillit périr avec deux de ses préparateurs à la suite d'une inhalation de protoxyde d'azote.

J'avais songé depuis longtemps à rechercher les causes de cette discordance bizarre, et j'avais cru les trouver dans une impureté du sel employé pour

Digitized by Google

la préparation du gaz dont il s'agit, impureté dont il est souillé presque nécessairement d'ordinaire. Il m'avait semblé, en un mot, que l'azote d'ammoniaque mis en usage pour obtenir le protoxyde d'azote renfermait toujours une petite quantité de chlorhydrate de la même base, et que l'action des deux sels pouvait donner naissance à des produits secondaires, qui rendaient le gaz anesthésique dangereux.

En étudiant cette action, mes prévisions se sont réalisées et je suis parvenu aux résultats suivants:

On a théoriquement:

$$2\,AzO.^{5}\,H^{3}Az.HO + H^{3}Az.HCL = 13\,HO + CL + 5\,Az.$$

L'expérience est d'accord avec la théorie; aussitôt que le mélange atteint la température de fusion de l'azotate, une action très vive s'établit et elle fournit les résultats indiqués. Dès les premiers moments, le feu peut être retiré; la décomposition continue et s'achève presque entièrement d'elle-même.

La préparation ainsi exécutée pourrait devenir dangereuse pour deux raisons:

1° Parce qu'elle fournit avec une grande rapidité des produits qui sont tous gazeux, une quantité de matière un peu forte donnerait toujours chance d'explosion;

2° Parce que le mélange des deux sels devient pâteux, se boursouffle considérablement, et va se figer dans les cols des cornues en produisant une obstruction complète.

Il est facile de remédier à ces difficultés; il suffit de ne pas agir sur une grande masse de mélange à la fois, et d'ajouter à peu près quatre fois autant de sable. On met ainsi l'expérience au rang des plus

Digitized by Google

faciles; en peu d'instants la chaleur amène le développement des gaz sans fumée et sans tumulte. On abaisse un peu le feu et l'opération marche promptement et avec une grande régularité.

Voici les chiffres de la préparation :

100 grammes { 75 azotate d'ammoniaque sec, 25 chlorhydrate d'ammoniaque sec,

400 grammes de sable.

Ces proportions fournissent 26 litres d'azote sec et 5 litres de chlore.

Je crois superflu de faire observer que la chaleur est assez élevée pour ne laisser aucune crainte de production du chlorure d'azote. Jamais les gaz n'en ont la plus faible odeur.

Lorsque les proportions indiquées pour le mélange sont bien observées et lorsque les sels sont purs, on n'obtient pas autre chose que de l'eau, de l'azote et du chlore.

Ces deux résultats m'ont conduit aux conséquences suivantes :

1° Les petites quantités de chlore produites par les traces de chlorhydrate d'ammoniaque qui existent souvent dans l'azotate de cette base, expliquent les fâcheux effets observés dans certains cas, par exemple, en France, lors de l'inhalation du protoxyde d'azote.

On est fondé ainsi à admettre que les effets fâcheux de l'éther et du chloroforme sont dus souvent à des impuretés, comme cela arrive pour le protoxyde d'azote.

2° L'action réciproque des deux sels fournit un moyen nouveau d'obtenir l'azote et le chlore.

Digitized by Google

Les procédés pour la préparation de l'azote sont maintenant assez nombreux ; mais, à part celui de la décomposition de l'air par les métaux, ils laissent à désirer sous le rapport de la simplicité. Celui qui fait l'objet de cette communication paraîtra sans doute préférable *quoique*, ou plutôt *parce qu'il donne en même temps du chlore*.

Le jour peut venir où l'industrie trouverait une grande ressource dans ce nouveau mode de production du chlore *sans bioxyde de manganèse*, et au moyen de substances qui tendent continuellement à devenir moins coûteuses.

Digitized by Google

EXPÉRIENCES DE TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE,

par M. E. Maumené.

—

Le télégraphe électrique est un des triomphes de la physique moderne. Se parler à mille lieues comme en tête à tête n'est plus un problème : c'est un fait de la pratique la plus ordinaire aujourd'hui. — Le gouvernement, les chemins de fer emploient le télégraphe électrique comme principal moyen de communication. Bientôt nous en jouirons tous à peu de frais et la poste s'en servira pour la plupart de nos correspondances.

En mettant sous les yeux de l'Académie le spécimen du merveilleux instrument dont nous recevons déjà tant de services, M. Maumené s'est empressé d'indiquer brièvement les principes mis en usage dans sa construction.

L'Académie a pu suivre la transmission d'une dépêche entre deux stations éloignées au moyen d'un *télégraphe à cadran*. Les lettres successivement prises pour guides sur un *transmetteur*, mettent l'électricité en mouvement dans un fil dont la longueur ne peut jamais être assez grande, d'un point à un autre, sur notre globe pour exiger un temps de parcours sensible ; les mouvements reproduits à

Digitized by Google

l'instant même dans un *récepteur* placé au lieu de destination, y font paraître les mêmes lettres, comme si la main qui les envoie tenait l'aiguille de ce récepteur. La rapidité avec laquelle fonctionne un télégraphe dépend de sa construction et de l'habitude des personnes. Le modèle présenté par M. Maumené a été construit, seulement *pour la démonstration,* par M. Froment, l'un de nos plus habiles ingénieurs; il peut envoyer deux lettres par seconde; mais il s'en faut que ce soit la limite du travail des télégraphes de service, ceux-ci peuvent tracer huit et dix lettres.

M. Maumené a fait aussi fonctionner un modèle exécuté par lui-même, de la disposition adoptée pour mouvoir une sonnette d'avertissement au moment de la transmission des dépêches.

Enfin, l'Académie a vu répéter la curieuse expérience dont le public a été entretenu lors de l'établissement du télégraphe sous-marin. On peut tirer le canon à Calais en y mettant le feu de Douvres, ou réciproquement. M. Maumené a expliqué cette merveille, si simplement produite avec l'aide de l'électricité. Il suffit d'amener le fil télégraphique sur la lumière du canon, et, après l'avoir coupé, de réunir ses deux parties au moyen d'un fil de platine, presque aussi fin qu'un cheveu et long de 10 à 12 millimètres. L'électricité peut traverser le gros fil télégraphique et ne pas l'échauffer notablement, mais elle porte le fil fin de platine à une chaleur rouge, et elle détermine tout naturellement l'inflammation de la poudre que le fil traverse. Le canon étant à Calais et la source élec-

Digitized by Google

trique à Douvres, le fluide mis en mouvement à cette dernière station arrive au moment même à Calais et fait rougir le fil de platine qui détermine l'explosion. — M. Maumené a produit de cette manière l'inflammation de la charge d'un petit canon de cuivre.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

RAPPORT

SUR LA QUESTION DES FLÈCHES DE LA CATHÉDRALE DE REIMS,

Par M. l'abbé V. Tourneur.

Messieurs,

Un article publié par l'*Indicateur de la Champagne* du mardi 2 décembre 1851, réclamait d'une manière assez vive contre toute érection de flèches sur les tours de notre cathédrale de Reims. L'estimable auteur de cet article, entraîné par son cœur éminemment rémois, et par son ardent amour pour l'admirable basilique, cherchait partout des appuis à sa cause ; il invoquait l'histoire, l'érudition, la science et l'archéologie, Pluche et le Congrès scientifique, pour prouver que les *architectes qui ont bâti la cathédrale n'ont jamais voulu terminer son portail par des flèches, et que par conséquent il ne doit point, il ne devra jamais en recevoir*. Dès le jour même de l'apparition de cet écrit dans les colonnes de l'*Indicateur*, un archéologue obscur s'était efforcé (j'en ai reçu dans le temps la confidence), de le réfuter sur un grand nombre de

Digitized by Google

points et de faire voir la question sous un tout autre jour. Mais il avait dû laisser dans l'ombre son travail ; l'attention du public et ses préoccupations étaient à d'autres événements beaucoup plus sérieux, et il y aurait eu quelque inconvenance à venir faire de la polémique dans les journaux sur une question d'art et de goût, quand une portion du pays était en proie aux horreurs de la guerre civile, et qu'une question de vie et de mort pour la France était encore pendante.

L'article de l'*Indicateur*, malgré l'importance de son sujet aurait donc probablement passé inaperçu, si notre zélé correspondant M. le comte de Mellet, à qui rien ne saurait faire perdre de vue les intérêts de nos monuments, n'avait par une proposition formelle, saisi l'Académie de la question des flèches et réclamé son intervention pour protester auprès du Ministre des cultes, supposé que le gouvernement ait effectivement le projet d'ériger ces flèches, et qu'il ait même, comme l'assure l'article de l'*Indicateur*, donné à ce projet un commencement d'exécution.

Vous avez partagé, Messieurs, sinon les craintes, du moins la sollicitude de l'honorable M. de Mellet pour notre cathédrale ; vous n'avez point oublié l'intérêt que l'on attache à Reims et dans tout le monde des archéologues, à cette question tant de fois débattue de l'érection de flèches sur les tours de notre incomparable portail ; vous avez également remarqué combien l'opinion publique s'est préoccupée autour de nous, à la vue des travaux de *restauration*, ou même, selon quelques personnes, de *construction* récemment exécutés sur ces mêmes tours,

Digitized by Google

et vous avez désiré qu'une commission, après avoir étudié sérieusement cette question si grave, vint nous communiquer dans un rapport le résultat de ses études. Votre commission s'est réunie sous la présidence de M. Bandeville; elle se composait de MM. Fanart, Sutaine, Maquart, Gosset, Duparc et Tourneur. Nos collègues m'ont fait l'honneur de me désigner pour vous rendre compte de leurs délibérations. Tâche difficile, à l'accomplissement de laquelle je me suis efforcé d'apporter tous mes soins et pour laquelle j'ai besoin d'être soutenu par la bienveillance à laquelle vous m'avez depuis si longtemps accoutumé.

En effet, Messieurs, il y a certaines questions qui ont le privilège de diviser presque nécessairement les esprits et sur lesquels il semble qu'on ne puisse jamais s'entendre, toutes simples qu'elles paraissent au premier abord. Ce sont celles qui sont posées d'une manière confuse, vague et indécise, et dans la discussion desquelles chaque champion s'escrimant avec fureur, frappe sans cesse à côté de son adversaire, croyant à tout instant le terrasser quand il ne le touche même pas. Ce sont encore les questions d'art, de forme ou de goût qui, ne se rattachant immédiatement à aucun principe incontestable ne peuvent non plus être tranchées par aucune *autorité* infaillible, et se résument toujours en deux ou trois propositions opposées, que l'on admettra ou que l'on rejettera à son gré, sans jamais pouvoir être convaincu d'erreur. Vous aimez un portrait entouré d'un ovale et moi je le préfère encadré dans un carré et ainsi de mille autres choses qu'il serait fort aisé de citer ici.

Or, telle est précisément, selon moi, l'interminable

Digitized by Google

question des flèches. Elle n'a été tant débattue au Congrès scientifique de 1845 que parce qu'elle a été posée sans précision ; car, bien définie, elle se résumera en quelques propositions, les unes si évidentes qu'elles doivent mettre tout le monde d'accord ; les autres si peu évidentes, si fort du domaine du goût et de l'appréciation personnelle qu'elles ne pourront jamais être résolues, et que tout esprit sage doit se borner à les exposer sans chercher à les résoudre. Essayer donc en ce moment de débrouiller ce formidable problème en plaçant, d'un côté, ce qui peut, ce qui doit être admis par tout le monde, et de l'autre, ce que personne ne saurait décider, toutefois en exposant fidèlement les raisons des deux partis ; arriver surtout à des conclusions pratiques nettes, positives, acceptables pour tout le monde et telles que l'Académie puisse les sanctionner de son vote ; voilà la tâche difficile que j'ai reçue de votre commission et que j'ai actuellement à remplir sans m'engager cependant à ne point vous laisser deviner mes prédilections et à vous cacher le drapeau *fléchiste* ou *anti-fléchiste* sous lequel j'aimerais à me ranger.

Avant tout, la question des flèches peut être envisagée sous deux aspects entièrement distincts, et qu'il importe beaucoup de ne pas confondre. *Théoriquement,* au point de vue de l'art, du goût, de l'histoire, mais comme une thèse purement spéculative ; ou *pratiquement* et en vue d'une exécution plus ou moins immédiate. Quoique liées très intimement, ces deux questions sont cependant parfaitement indépendantes sous plusieurs rapports. On peut très bien reconnaître en effet que la cathédrale devrait avoir des flèches, qu'elle serait mieux, plus achevée, plus complète avec

Digitized by Google

cette addition, sans être pour cela forcé de demander leur construction immédiate, sans avouer même qu'il faille jamais les ériger.

C'est pour avoir oublié ce point essentiel, que, confondant les deux questions, on s'est jeté dans des suppositions inadmissibles, on a nié des faits évidents, et considérablement embrouillé la discussion. Après avoir signalé cet écueil, tâchons de l'éviter.

Premièrement donc : *En théorie, vaudrait-il mieux, serait-il préférable que le portail de la cathédrale fût terminé par des flèches ?*

Pure question de goût et absolument insoluble, si l'on ne veut consulter que la raison. Après avoir bien attentivement écouté toutes les discussions qui ont eu lieu en ma présence sur ce sujet, après avoir relu avec grand soin les procès-verbaux du Congrès, l'article de l'*Indicateur*, les divers articles des *Annales archéologiques* concernant les flèches de la cathédrale de Reims, je trouve pour l'affirmative ou pour la négative deux ou trois raisons au plus, mais qui n'ont rien de péremptoire et qui finissent toujours par équivaloir à ceci : *Vous aimez une chose, et moi j'en préfère une autre ; à qui donnera-t-on raison ?*

Ainsi : il faut des flèches, disent les uns, parce que tout dans la cathédrale se termine par des flèches, les contre-forts, les dais, les niches, et le reste, bâti dans le style pyramidal ; il faut des flèches, parce que les lignes du portail s'élevant verticalement doivent se réunir en un faisceau et former des flèches ; il faut des flèches parce que Saint-Nicaise, véritable modèle réduit de Notre-Dame, avait les siennes ; que Chartres, Tours et autres églises ont les leurs, enfin parce

Digitized by Google

que rien ne serait plus sublime que le portail de Reims s'il allait se perdre et mourir dans les nuages à cinquante mètres plus haut, précisement à la hauteur de la lanterne du dôme de Saint-Pierre de Rome.

Il ne faut pas de flèches, disent les autres, parce que la cathédrale est parfaite comme elle est, et que cette addition pourrait la gâter, en rompant la perspective et l'harmonie des lignes, et attirant nécessairement le regard au détriment du portail, qui ne serait plus vu, plus admiré. Il ne faut pas de flèches, parce que Notre-Dame de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Bourges, et autres cathédrales magnifiques n'en ont jamais eu et n'en sont pas moins admirées des connaisseurs. Que votre pensée ne me devance pas, Messieurs, et veuillez bien remarquer que toutes les autres raisons alléguées pour ou contre les flèches se rapportent à la question de *solidité* des tours ou à l'*opportunité* d'un achèvement, ou à tout autre point en dehors de la question présente, telle que nous l'avons posée au point de vue purement *spéculatif*. J'avais donc le droit de vous dire qu'aucune de ces raisons n'est péremptoire, et que, posée en ces termes, la question ne saurait être résolue par la discussion.

Toutefois, un argument d'un tout autre genre a été produit au sein de la commission en faveur de l'affirmative ; mon rôle de rapporteur m'oblige à le répéter ici avec quelques développements, peut-être fera-t-il sur nos esprits une certaine impression. Un membre a dit : Sans doute en s'appuyant sur les seules considérations artistiques de convenance et de beauté, la question des flèches au point de vue spé-

Digitized by Google

culatif est insoluble ; mais ne pourrait-elle pas être tranchée par l'*autorité ?* Si un artiste éminent, reconnu par l'univers entier comme le plus compétent en fait d'architecture gothique ; si un homme de génie, aussi bon juge en cette matière que Michel-Ange en fait de sculpture, que Raphaël en fait de peinture, venait vous dire clairement et sans hésiter que la cathédrale devrait avoir des flèches pour complément de son portail, serait-il permis d'hésiter encore et de le contredire ? Or, il en est précisément ainsi ; et le grand homme, l'homme de génie qui vient nous parler de la sorte, c'est Hugues Libergier, ou Robert de Coucy, ou l'auteur inconnu pour nous du portail de la cathédrale. En effet, la cathédrale entière, et le portail en particulier, sont bâtis sur un plan unique, au moins pour l'ensemble. Ces parties réunies, si harmonieuses, si bien proportionnées l'une à l'autre ne se sont pas surajoutées les unes aux autres au gré du hasard ; une seule tête, un seul génie a conçu ce merveilleux poème, et tous les maîtres de l'œuvre qui se sont succédé, se sont plù à le traduire sur la pierre, sans rien changer, que des détails peut-être, aux premières idées du maître. Ce fait est incontestable et avoué, proclamé par tous les architectes, par tous les hommes qui ont étudié l'ensemble du portail de Reims. Attribuer ce chef-d'œuvre à la pensée successive de plusieurs hommes, ce serait dire que l'Enéide aurait pu être enfantée par plusieurs poètes ; le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens, conçu par plusieurs sculpteurs ; la Transfiguration du Vatican créée par plusieurs peintres. Prétendre le contraire serait se jeter dans une supposition absurde et vouloir évidemment l'im-

Digitized by Google

possible. Or, la base des flèches, leur commencement, les flèches elles-mêmes avec leurs clochetons existent sur la cathédrale depuis des siècles, à une hauteur de trois mètres au-dessus des tours; cela est un fait matériel et palpable qu'il est impossible de nier. L'auteur du portail lui-même demande donc l'existence des flèches pour l'achèvement parfait de la cathédrale.

A cela qu'oppose-t-on? Que l'idée des flèches n'appartient peut-être pas à l'immortel auteur du portail, mais qu'elle a pu venir des derniers maçons qui l'ont élevé. Cela, ajoute-t-on, serait d'autant plus probable que l'histoire nous montre toutes les grandes constructions du moyen-âge altérées et modifiées par les différents architectes qui ont successivement travaillé à les bâtir. Mais l'on donne cette réponse :

Qu'il en ait été ainsi pour les autres constructions, nous ne le nierons pas; nous avouerons même que la cathédrale de Reims porte en beaucoup d'endroits la trace du passage de différentes mains qui ont voulu faire mieux ou du moins autrement que celles qui y avaient précédemment travaillé. Mais, et c'est là le glorieux privilége de notre basilique, c'est là ce qui la distingue de toutes les autres, les différences qui se font remarquer dans les autres cathédrales aux grandes lignes de l'édifice et dans les parties les plus considérables et les plus essentielles, n'apparaissent à Reims que dans quelques moulures et d'imperceptibles détails. Il faut l'œil exercé de l'archéologue pour remarquer les changements, et ses investigations patientes pour les découvrir; hors de cela, le plan, les formes

Digitized by Google

principales sont partout religieusement, scrupuleusement conservées. Pas un pillier, pas une base, pas un dais, pas un clocheton, une pyramide, une flèche dont le plan ne soit octogone. Pas une voûte qui ne soit d'arête; pas une fenêtre, pas un compartiment de rose ou de fenêtre qui ne reproduise exactement la même forme et un type unique. Les derniers architectes ont donc consciencieusement suivi le plan du premier; c'est à celui-ci et non aux autres qu'il faut attribuer l'idée des flèches. D'ailleurs, à défaut de ce raisonnement, le monument parle pour contredire l'hypothèse toute gratuite d'un changement de plan. Jamais on ne pourrait placer des flèches de 150 pieds de haut sur des tours qui n'auraient pas été disposées pour les recevoir et pour en porter le poids; ces tours elles-mêmes ont dû nécessairement être appuyées, étayées sur un système complet de bases et de contre-forts ménagés de manière à leur offrir un point d'appui inébranlable. Quand on veut charger un édifice d'un pareil fardeau, il faut y penser non pas en posant la dernière pierre, mais en plaçant la première. Aucun architecte ne démentira certainement cette observation. Aussi voyons-nous à la cathédrale des bases colossales et massives; une suite de contre-forts et de solides étais savamment combinés pour se soutenir et s'appuyer mutuellement. Les tourelles angulaires des clochers en particulier, sont construites avec un artifice tout spécial, pour appuyer la tour principale et contrebalancer la poussée de la flèche. Ce n'est donc pas le dernier architecte, mais le premier, mais le puissant génie créateur de notre portail qui demande l'érection des flèches.

Digitized by Google

On ajoute encore que les flèches n'ayant point été bâties, l'architecte s'est peut-être déjugé en renonçant à leur construction, dans la crainte ou d'altérer la beauté de son œuvre ou d'en compromettre la solidité. Et l'on répond encore :

Cela ne peut soutenir le plus léger examen. D'abord, si un architecte a renoncé à bâtir les flèches, ce n'est point l'auteur du portail, car le portail a été conçu en même temps que la cathédrale en 1212, ou peu d'années après ; et ce n'est qu'en 1430, 218 ans plus tard qu'on s'est arrêté dans sa construction. Nous pourrions donc répéter toujours, même en admettant l'objection, que *l'auteur du portail* y veut des flèches. Mais ensuite, il ne se peut pas que la crainte de gâter le portail ou d'en compromettre la solidité en ait arrêté l'achèvement. Non ; nous avons foi au génie, et en présence d'une merveille presque complète nous ne pouvons croire qu'on l'eut gâtée en la terminant. Si Virgile nous avait laissé l'*Enéide* incomplète et privée du XIIe livre, qui oserait dire qu'il s'est arrêté par crainte, et qu'il aurait pu faire perdre à son poème toute sa beauté en le terminant? Nous dirons la même chose pour la solidité. Et enfin, nous ajouterons un seul mot : c'est que cette supposition toute gratuite, reçoit des faits le démenti le plus solennel et le plus évident. Ce qui nous prouve qu'on n'a pas abandonné l'idée des flèches quand est venu le moment de les construire, c'est qu'on les a commencées.

Quoi de plus facile que de compléter les tours, comme à Paris, par une balustrade et une plateforme? on eût eu du moins la joie de terminer le

Digitized by Google

merveilleux portail, d'y mettre la dernière pierre, tandis qu'un si grand nombre d'autres, celui d'Amiens par exemple, demeuraient boiteux et imparfaits. La dernière pierre! y pense-t-on bien? et avec quelle allégresse, quel bonheur, et l'archevêque, et le chapitre, et la ville, et l'architecte ne l'auraient-ils pas posée? Au contraire, ils n'ont posé que des pierres d'attente, dans l'espoir d'un achèvement complet et de l'entière réalisation du plan de l'architecte; ils ont mis un toit, mais toit en ardoises, à matériaux très légers, essentiellement provisoire, tout semblable aux toits qui masquent les blessures faites par l'incendie aux quatre tours du transept, et tout différent des toits définitifs des autres parties de la cathédrale. Il ne faut point chercher si loin la cause de l'interruption de la construction des flèches. On s'arrête en 1430, l'année qui a suivi le sacre de Charles VII; la guerre des Anglais continue durant de longues années, jusqu'au traité d'Arras; bientôt viennent les luttes entre Louis XI et Charles-le-Téméraire durant lesquelles on n'a probablement rien pu construire. (Toutefois personne ne peut nous répondre que l'on n'a point, durant cette période, accompli sur d'autres points, à l'intérieur ou à l'extérieur, des travaux importants.) Arrive l'incendie de 1481, toutes les ressources du chapitre s'épuisent en vain à en réparer les dégâts; Charles VIII et Louis XII accordent sur les gabelles du royaume entier des sommes considérables qui sont encore trouvées insuffisantes pour refaire ce qui a été dévoré par les flammes. Bientôt il faut payer la rançon du prisonnier de Pavie, et la fabrique à bout de toutes ressources vend ses calices, ses reliquaires

Digitized by Google

et ses joyaux ; suivent les guerres de religion qui nous amènent au XVIIe siècle, et durant ce siècle aussi bien que durant le XVIIIe, il faut recourir aux largesses du monarque et au trésor public pour réparer diverses parties qui menacent ruine, notamment au portail, et pour refaire dans leur entier les toitures des basses nefs et les couvrir de plomb. Voilà pourquoi les flèches n'ont point été terminées.

La question *théorique* paraît donc résolue, c'est l'homme le plus habile en fait de gothique, c'est un génie égal à Buonarotti, à Sanzio, c'est l'auteur du portail, qui demande des flèches pour le complément de son œuvre : qui oserait dire que les flèches en altéreraient la beauté, en détruisant l'harmonie ? En présence d'une telle *autorité*, ou je me trompe, ou il faudrait beaucoup *d'audace*, plus peut-être que de l'audace pour oser discuter la question, et parler encore du plus ou moins de beauté que les flèches ajouteront au portail.

Convaincue par ces raisons, la minorité de la commission se prononce résolument pour l'affirmative dans la question de pure *théorie*. La majorité ne voyant aucun motif de prendre une décision dans la circonstance présente, préfère s'abstenir, et laisser le problème au libre examen des archéologues. Cela posé, je passe à la question *pratique* que je traiterai plus sommairement.

2° *Doit-on songer à bâtir des flèches sur les tours du portail de Reims ?*

Il faut encore diviser cette question, sinon pour la résoudre, au moins pour la faire comprendre clairement, et se demander tour-à-tour : 1° La cathédrale peut-elle recevoir des flèches sur son por-

Digitized by Google

tail ? *Question de solidité*. 2° La cathédrale doit-elle recevoir actuellement ces flèches, supposé qu'elle puisse les porter ? *Question d'opportunité*. 3° Enfin, la cathédrale devra-t-elle jamais les recevoir? Question plus théorique que pratique, et qui dépend d'un grand problème, fort agité entre les archéologues, sur la réparation, la restauration et l'achèvement des monuments.

Question de solidité.—Votre commission, Messieurs, s'est unanimement déclarée incompétente pour la résoudre *ex professo* et scientifiquement. Cette question, entièrement technique, ne peut être décidée en ce sens d'une manière irréfragable que par les hommes spéciaux ; il faut avoir fait le calcul des forces et des résistances, cubé et pesé la pierre, sondé le monument, vérifié les aplombs, pour être à même de dire avec autorité et une pleine assurance : la cathédrale peut ou ne peut pas supporter le poids des flèches. Cependant, nous ne devons point oublier que, en dehors de la science, chaque homme est doué d'une expérience et d'un bon sens pratique qui lui permettent d'émettre son avis avec quelque poids, même sur une question du genre de celle qui nous occupe ; et pourvu qu'il n'ait pas la prétention d'attribuer à ses affirmations ou à ses négations une valeur exorbitante, ses jugements seront écoutés, comptés, pesés par les esprits sérieux qui voudront sincèrement s'éclairer sur le point en litige.

Voilà pourquoi, Messieurs, votre commission, tout en reconnaissant son incompétence au point de vue *scientifique* (je ne parle, veuillez le remarquer, que de la *commission*, et non de tous les membres de la commission ; car je m'empresse de reconnaître comme

Digitized by Google

vous la parfaite compétence de plusieurs d'entre eux), voilà pourquoi, dis-je, votre commission, tout en reconnaissant son incompétence au point de vue de la science et de l'art, a cru cependant pouvoir discuter la question d'après l'expérience pratique et le bon sens.

Deux avis contradictoires se sont produits dans son sein : les uns ne peuvent comprendre que des tours aussi délicates, aussi frêles, puissent porter des flèches de 50 mètres de hauteur ; d'ailleurs, ajoutent-ils, la cathédrale est vieille, le temps a dû altérer sa solidité, il ne faut point imposer à sa décrépitude un fardeau que sa jeunesse n'aurait supporté qu'à grand'peine. L'exemple de Saint-Denis, qui a failli s'écrouler sous le poids d'une nouvelle flèche, doit donner beaucoup à craindre pour la cathédrale de Reims, si on osait la surcharger aussi.

Les autres répondent qu'ils sont pleins de sécurité pour la solidité du portail. D'abord, disent-ils, on s'exagère considérablement le poids des flèches ; on oublie qu'elles ne se composent que de minces parois de pierre qui vont se rétrécissant, s'allégeant, se diminuant toujours au fur et à mesure de leur élévation ; on oublie qu'elles doivent être percées de larges ouvertures, de vides immenses qui ne laisseront prise d'aucun côté aux efforts du vent. On oublie enfin que la base de la flèche, telle qu'elle vient d'être reconstruite sur la tour du nord, a plus de la moitié du poids de la flèche totale. La cathédrale n'est pas *vieille* : un édifice bâti pour durer vingt siècles est encore jeune quand il n'en a duré que six ; qu'on veuille prendre la peine d'examiner le portail, et on verra que sa masse est encore aussi solide, aussi inébranlable qu'au premier jour. Le temps a rongé

Digitized by Google

la surface de la pierre, altéré les moulures, endommagé les statues, cela est vrai, mais à la profondeur d'un ou de deux centimètres au plus; le reste est évidemment intact.

Les tours du portail ne sont frêles et délicates qu'en apparence; qu'on les étudie non pas du dehors, mais de l'intérieur, et on y reconnaîtra huit énormes piles, aussi considérables que les piliers de la nef, d'autant plus solides qu'elles sont abritées au dehors par les élégantes tourelles qui les protégent en les dissimulant, et reliées, arc-boutées l'une sur l'autre à l'aide des ogives dont elles sont surmontées.

L'exemple de Saint-Denis n'est applicable en rien à la cathédrale de Reims. On sait que Saint-Denis n'avait pour soutenir sa flèche qu'une muraille bâtie en mauvais moëllons, fardés à l'extérieur d'un mince parement de pierre de taille; Saint-Denis devait s'écrouler. Mais notre cathédrale est bâtie en pierres parfaitement solides et massives qui ne peuvent laisser aucune crainte. D'ailleurs, l'argument d'autorité reparaît encore ici. Les plans de l'auteur du portail ont été religieusement suivis; on ne saupas concevoir que cet homme, dont le génie se montre si évident en tant d'endroits de la cathédrale, n'ait point donné aux flèches qu'il voulait bâtir les supports dont elles avaient besoin; l'édifice n'ayant subi aucune altération dans sa masse ni dans son aplomb, il s'ensuit qu'il doit pouvoir parfaitement porter les flèches. Voilà, Messieurs, en résumé les arguments produits de part et d'autre pour ou contre la *solidité;* il n'appartient point à votre commission, qui s'est déclarée incompétente au point de vue scientifique, de formuler de conclusion rigoureuse et de

Digitized by Google

prononcer d'une manière absolue ; mais d'après le simple bon-sens et l'expérience vulgaire, la *minorité* reconnaît la solidité, que la *majorité* ne nie pas, mais ne veut pas proclamer.

2° La cathédrale doit-elle recevoir *actuellement* des flèches, supposé qu'elle puisse en supporter le poids?

Ici, je serai fort court. *A l'unanimité*, la commission répond : *Non ; la cathédrale ne doit point recevoir actuellement de flèches.*

Il faut réparer un édifice avant de l'achever ; quoique dans sa masse et dans son ensemble la cathédrale soit parfaitement conservée et d'une solidité inébranlable, cependant beaucoup de ses parties accessoires sont en mauvais état ; plusieurs galeries menacent ruine ; les arcs-boutants du midi, surtout, sont horriblement dégradés, et leur chute pourrait gravement compromettre l'existence même des voûtes. Les clochetons des contre-forts du midi chancellent et peuvent tomber d'un jour à l'autre. La tour méridionale du portail est extérieurement rongée par la pluie, elle doit être réparée ; tout le pourtour de l'abside est terrassé de plusieurs mètres ; delà humidité qui détruit peu à peu les murailles, poussée continuelle et ébranlement qui peuvent à la longue amener des désastres ; et quand toutes ces réparations seront accomplies, avant d'entrer dans une voie d'achèvement, ne faudra-t-il pas refaire tout ce qui a existé et que l'incendie ou le temps ont fait disparaître? La flèche centrale de la croisée dont les plans et devis existent encore tels que le chapitre les avait commandés après l'incendie, en 1504 ; cette flèche qui devait être plus élancée, plus hardie, plus haute de plusieurs mètres que celle d'Amiens ?

Digitized by Google

La base en est prête, et pendant plusieurs siècles on a vu dans un des bas-côtés de la métropole les poutres énormes destinées à en être l'arbre principal. Il faudrait refaire les quatre tours des portails latéraux, la galerie qui masquait les combles des bas-côtés et tant d'autres choses, à l'extérieur et à l'intérieur.

D'ailleurs, autre raison, en présence de ces discussions animées sur la question de reconstruction des flèches il est permis de se demander si la science est assez avancée, assez sûre d'elle-même, pour les construire dans un style convenable et dans la forme que voulait l'auteur du portail. Pour toutes ces raisons, la commission, unanimement et sans hésiter, se prononce négativement et dit qu'il ne faut pas songer actuellement à ériger les flèches.

Mais 3° devra-t-on jamais les construire ?

Grave problème archéologique qui divise en deux camps opposés les plus compétents et les plus doctes, et que nous ne voulons nullement vous proposer de résoudre ; car avant tout, cette question appartient tout entière *à l'avenir*, et jusqu'à ce que toutes les réparations, toutes les reconstructions que nous énumérions tout-à-l'heure aient été achevées, il n'y a point urgence à prononcer. Alors, quand ce moment sera venu, vous entendrez MM. de Montalembert, Dideron, de Caumont, vous donner comme un axiôme : *Qu'il faut entretenir les monuments, les réparer le moins possible, mais ne les achever ou ne les reconstruire jamais.* Le bureau de la section archéologique du congrès s'est prononcé *contre les* flèches ; la commission éminemment compétente,

Digitized by Google

envoyée récemment par le gouvernement, s'est prononcée *pour*. Disons, toutefois, que le congrès a voté autant sur la question de *solidité*, qu'il n'était point apte à résoudre d'une manière définitive, et sur la question *d'opportunité* que nous venons d'exposer, que sur la question d'érection pour l'avenir.

Pour nous, nous disons que cette question est de celles que l'on peut exposer, discuter, mais non trancher rigoureusement. Il ne faut jamais, disent les uns, achever un monument que les âges nous ont laissé incomplet. La cathédrale est admirable et admirée sans flèches, pourquoi lui en donner? Elle existe historiquement telle que nous la voyons; l'Europe, le monde entier la connaissent pour un chef-d'œuvre dans son état actuel; cette forme, cet état sont consacrés par les arts, par mille peintures, mille gravures, il faut les respecter. Prenons garde, en achevant la cathédrale, de mentir à la postérité, en donnant pour du 13e siècle une œuvre du 19e et d'induire ainsi nos neveux dans l'erreur.

Les autres vous diront que ce refus d'achever les monuments, vrai dans la plupart des cas, doit souffrir de nombreuses exceptions. Qu'on laisse inachevé un arc-de-triomphe, un temple payen, une ruine, cela se conçoit; mais on achève Cologne aux applaudissements du monde catholique, un grand nombre se réjouissent de voir terminer St-Ouen, un plus grand nombre battrait des mains si l'on substituait un portail gothique à l'horrible maçonnerie du style Pompadour dont le siècle de Louis XV a gratifié les belles cathédrales de Metz et de Châlons-sur-Marne. Une basilique chrétienne ne doit jamais être finie, on doit pouvoir y travailler toujours. Elle est

Digitized by Google

la fille d'une religion qui compte sur les siècles et qui a foi en l'avenir ; l'évêque qui en pose la première pierre sait bien qu'un autre placera la dernière; mais il espère en ses successeurs et il meurt en paix, en leur léguant son œuvre à consommer, bien convaincu qu'ils ne failliront point à la tâche, et que fallût-il attendre des siècles, la maison de Dieu aura son achèvement, qu'elle s'appelle Notre-Dame de Reims, qu'elle soit la métropole insigne de la seconde Belgique, ou bien une simple et modeste chapelle de faubourg, et qu'elle ait nom Saint-Thomas. Ainsi en a-t-il été jusqu'à ce jour de la cathédrale de Reims. Qu'on prenne la peine de compulser ses volumineuses archives et on se convaincra qu'à toutes les époques on a travaillé activement et à grands frais à la réparer, à l'embellir, à l'augmenter et à la terminer. Pourquoi le gouvernement qui s'est substitué au clergé pour la propriété des grands édifices religieux reculerait-il devant une pensée d'achèvement, quand il aura réparé toutes les brèches, guéri toutes les plaies et rendu à la cathédrale sa beauté première? Nos neveux n'y seront point trompés ; l'histoire leur dira ce qui est du 19e ou du 20e siècle et ce qui est du 13e; l'aspect sera changé, mais comme il a changé pendant trois siècles à mesure que quelque partie notable était construite, l'aspect historique vivra dans l'histoire, la gravure le conservera, le monument lui-même ne cessera d'en porter la trace. Et si la cathédrale est assez solide pour porter les flèches, on saluera sans doute avec enthousiasme la réalisation complète des plans du grand artiste qui dessinait le portail en 1212, et le laissait à des successeurs comme le type

Digitized by Google

éternel du beau gothique et le *nec plus ultrà* de l'art chrétien.

Ces raisons sont de quelque poids sans doute ; elles décident la minorité à se prononcer pour l'affirmative ; mais elles n'ont point cependant semblé assez graves à la majorité de la commission pour l'entraîner à se prononcer sur une question qui n'est maintenant que la pure théorie et que l'*avenir seul* devra définir, si tant est qu'elle puisse l'être jamais.

Après ces débats généraux, que penser des travaux récemment exécutés sur les tours, et qui ont été l'occasion de l'article de l'*Indicateur*, des propositions de M. de Mellet et sur lesquels votre commission doit se prononcer ?

D'après des renseignements positifs et pris à bonne source, l'architecte chargé par le gouvernement de réparer la tour s'est borné à reconstruire ce qui s'y trouvait ; seulement, il a exhaussé de trois assises de pierre la base depuis longtemps existante de la flèche projetée, parce qu'il avait à reconstruire les quatre pignons triangulaires qui terminent chacun des côtés de la tour. Cette opération était indispensable, d'après les règles d'une bonne et sage réparation, attendu que la base de la flèche devant relier et consolider entre eux les quatre frontons, elle devait être élevée avec eux et comme eux. Mais l'enlèvement du toit conique à huit pans qui couronnait autrefois la base de la flèche inachevée, en a tout à fait changé l'aspect. Antérieurement le monument semblait terminé, le toit était comme un appareil placé sur le tronçon de flèche interrompu, pour en masquer et en dissimuler l'absence ; aujour-

Digitized by Google

d'hui que l'appareil est enlevé, la plaie est d'autant plus hideuse qu'elle est plus fraîchement renouvelée. Il faut donc pour rendre à la tour et par conséquent au portail son aspect ancien et historique, pour rassurer les esprits qui craignent les projets d'élévation immédiate de la flèche, refaire une toiture conique à huit pans dans la forme de celle qui coiffe la tour du Midi, et de celle qui se voyait sur la tour même du Nord, avant les récents travaux. Quant au projet de construire actuellement la flèche, ce projet n'existe pas, et aucuns fonds n'ont été accordés pour cette destination.

Cela posé je me résume :

La majorité de la commission, ne voyant *aucune nécessité* pour l'Académie, de se prononcer dans une question purement théorique, de sa nature très controversable, propose seulement à la Compagnie de déclarer : 1° Entièrement inopportuns et contraires à l'intérêt du monument, tous projets d'achèvement *actuel* des flèches du portail ; 2° Elle émet le vœu que les fonds destinés à la cathédrale soient employés à des travaux de réparation ou de restauration beaucoup plus urgents ; 3° Que l'on donne à la tour septentrionale une couverture analogue à celle de la tour du midi, afin de rendre au portail de Reims sa régularité parfaite et autant que possible son aspect ancien ; 4° Que ces conclusions seront communiquées au Ministre des cultes pour qu'il pourvoit, s'il y a lieu, à leur exécution.

Digitized by Google

Séance du 24 Janvier 1852.

—

Lecture de M. Ch. Loriquet.

—

SUITE DE LA DISCUSSION AU SUJET DE L'ÉRECTION DE FLÈCHES SUR LES TOURS DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

—

Messieurs,

Un rapport vous a été fait au nom de la commission chargée par vous d'examiner la proposition de M. le comte de Mellet, votre correspondant, au sujet de la cathédrale de Reims. Le savant et ingénieux auteur de ce rapport n'omet aucune des raisons qu'on a données pour ou contre l'érection soit présente, soit à venir, de flèches destinées à compléter notre imcomparable cathédrale; il les approfondit, il les discute, il les oppose les unes aux autres, et cette exposition sage et nette a jeté, je crois pouvoir le dire, un grand jour sur plusieurs points où beaucoup d'esprits étaient indécis. De quel côté surtout s'est faite la lumière, il ne m'appartient pas d'en juger encore. Constatons dès maintenant que le rapporteur, entraîné par sa conviction hors de la voie tracée par la majorité de la commission, ne pouvait s'empêcher de nous montrer celle où la vérité lui apparaissait aussi claire que le soleil. La séparation est flagrante, mais nous y trouvons trop notre compte pour en faire un crime au rapporteur.

Digitized by Google

Il peut être difficile de parler au nom d'une majorité, quand on est en complète opposition avec elle et de faire valoir, en fin de compte, des conclusions dans lesquelles il n'y a rien qui ressorte naturellement de ce qu'on a dit. Mais cette position faite à un rapporteur a son bon côté. C'est quelque chose pour lui sans doute que d'avoir son franc parler, de pouvoir présenter sous un jour favorable les faits et les raisons qu'il prise le plus. Notre honorable confrère s'est habilement tiré d'affaire, vous en conviendrez, il a même un peu malicieusement joui de ses avantages.

Mais que devient, je vous le demande, la majorité ainsi représentée? Quelle force lui reste, après s'être exposée de gaîté de cœur aux coups de celui qu'elle a choisi pour organe? Brisée et désarmée par le rapport fait en son nom, quelle sera son autorité? A-t-elle cru trouver une échappatoire dans ses conclusions? C'est ce que nous examinerons principalement, en prenant la question où la discussion l'a laissée dans la dernière séance.

Tâchons d'abord de reconnaître par quelle filiation d'idées les conclusions de la commission peuvent se rattacher au rapport.

Le rapporteur a groupé sous divers chefs les points discutés au sein de la commission : suivons-le.

En fait, les tours du portail occidental de la cathédrale ont-elles été destinées à recevoir des flèches? — Oui, dit-il, car ces flèches ont été commencées. — La majorité s'abstient, et son abstention va presque jusqu'à douter du témoignage de ses yeux à l'endroit de ce commencement originaire des flèches, jusqu'à

Digitized by Google

nier ce que tout le monde peut voir, toucher, mesurer.

Au point de vue de l'art et du goût, mais en théorie seulement, serait-il bon de lui en donner ? — Oui, dit encore le rapporteur, car l'auteur du portail et probablement de la cathédrale toute entière, en a jugé ainsi, et nous devons avoir confiance dans son jugement. Ne les eût-il pas commencées, l'ensemble du monument les appellerait. Il est facile d'expliquer comment ce couronnement n'a pu lui être donné. — La majorité s'abstient ; elle ne voit pas la nécessité de prendre une décision, quand la commission est précisément chargée d'en proposer une.

Après les questions de principe et de goût viennent celles de la *solidité* et de *l'opportunité*.

Sur la première, comprise au point de vue de la science et de l'art de bâtir, il y a accord parfait dans la commission : elle se déclare incompétente, bien qu'il y ait un architecte et un ingénieur dans son sein. Au point de vue du bon sens et de ce qu'elle appelle l'expérience pratique, elle croit pouvoir discuter : et le résultat de cette discussion, vous ne l'avez pas oublié, consiste à proclamer de part et d'autre, au nom du bon sens, les uns, que les tours sont tout à fait incapables de supporter *l'énorme* fardeau qu'on veut leur imposer ; les autres, que rien n'est plus solide que les tours, que rien n'est plus léger que les flèches projetées. Du nombre des derniers est le rapporteur : les opposants, je n'ai pas besoin de vous le faire remarquer, forment la majorité. Qu'importe, du reste, cette opposition

Digitized by Google

de sentiments? Puisque tous ont le bon sens pour guide, il faut bien, si l'on a raison de ce côté, que de l'autre on n'ait pas tort.

Enfin, la cathédrale doit-elle recevoir actuellement des flèches? — Ici, je le reconnais, le concert est unanime : ceux qui ont à cœur de léguer à la postérité la cathédrale absolument telle qu'ils l'ont vue, ne veulent pas qu'on y touche ; il faut réparer l'édifice avant de l'achever, disent les partisans de l'achèvement.

Il semble que tout soit fini. Attendez. Voici venir les amateurs du vieux pour le vieux ; difficilement ils permettent qu'on répare un peu les monuments ; à peine consentiront-ils qu'on les soutienne, qu'on les entretienne, tant ils ont peur qu'on les rajeunisse; quant à les achever, jamais. La majorité de la commission voit l'achèvement de notre cathédrale tout-à-fait du même œil que les doctes personnages auxquels je viens de faire allusion : pour eux, ce serait la profaner que de lui donner un jour des flèches ; ce serait de plus altérer son caractère historique, s'exposer même à tromper nos neveux en leur donnant du neuf pour du vieux. Comme si le caractère plus ou moins historique de notre église n'avait pas déjà changé dix fois, comme si nous nous méprennions aujourd'hui sur l'âge des diverses portions qui se sont surajoutées pour la faire ce qu'elle est !

Le rapporteur et la minorité n'ont pas ces craintes excessives, leur respect pour la pierre ne va pas jusqu'à ce fétichisme.

Ce dissentiment nouveau vous désespère. Rassurez-

Digitized by Google

vous, nous arrivons aux conclusions. En toutes choses, vous le savez, c'est la fin qu'il faut considérer.

La majorité de la commission, veuillez vous le rappeler, déclare hérétique, sans goût et destructeur des monuments, quiconque voudrait mettre des flèches sur les tours de la cathédrale; elle ne veut de ces flèches ni maintenant, ni jamais. La minorité désire au contraire qu'on les élève, non pas tout de suite peut-être, mais aussitôt que faire se pourra, parce qu'elle croit que l'édifice devait les avoir et qu'il les portera bel et bien.

Vous n'attendez pas, sans doute, que l'accord se fasse sur les points contestés, aux dépens de l'une ou de l'autre opinion. Il en est un sur lequel les membres de la commission se sont trouvés réunis, c'est celui de *l'opportunité*; tous l'ont résolu négativement et je n'ai garde de leur en savoir mauvais gré. Vous espérez peut-être qu'une décision commune sera prise sur ce terrain? — Mais, demander que l'on sursît, quant à présent, à l'achèvement des flèches commencées, ce serait les admettre en principe; la majorité, en faiblissant de ce côté, se déjugerait.

Il est bien plus conciliant, et c'est aussi plus tôt fait, de prendre les choses telles qu'elles sont, et, sans toucher à rien, de déclarer que tout serait au mieux, si l'on « replaçait sur la tour septentrionale du portail une toiture conique à huit pans dans la forme de celle qui coiffe la tour du midi. » Avec cela, tout le monde ne devra-t-il pas se trouver satisfait, *fléchistes* et *anti-fléchistes*, minorité et majorité, architecte et commission?

M. de Mellet avait demandé qu'une protestation et une réclamation fussent immédiatement adressées par

Digitized by Google

l'Académie au ministre de l'instruction publique et des cultes, dans le cas où l'enquête et le rapport de la commission justifieraient les appréhensions exprimées dans l'*Indicateur*. L'enquête a été faite, nous dit la commission, le projet de construire actuellement des flèches n'existe pas : il n'y a donc pas lieu à réclamation, ni à protestation. — Fort bien. Mais, plus tard, permettez-vous que l'architecte en fasse à sa guise? M. de Mellet n'a-t-il pas exprimé le vœu que la commission et l'Académie ensuite se prononçassent sur le principe même et sur les conséquences de l'érection des flèches, soit présente, soit à venir? Est-ce qu'il n'a pas déclaré, quant à lui, considérer leur exécution comme infiniment regrettable, au triple point de vue des convenances archéologiques, de la solidité du monument et des dépenses qui seraient nécessaires? Croyez-vous lui avoir répondu, croyez-vous l'avoir rassuré, en lui transmettant les protestations de l'administration au sujet de l'érection actuelle? Si aucuns fonds n'ont été accordés pour cette destination, êtes-vous bien certains que ceux destinés à la restauration ne seront pas détournés de leur objet? Ce n'est pas moi qui le dit : pendant que vous nous donnez une réponse si péremptoire, un homme parfaitement au fait de ces sortes de choses et dont la parole a quelque poids, à part un peu de sévérité dans l'application des doctrines archéologiques, nous assure « qu'en ce temps-ci, *ce qu'architecte veut, Dieu le veut*, et qu'avec l'argent que nous lui donnons pour réparer la cathédrale, l'architecte montera tranquillement ses flèches. » Ce qu'écrit M. Didron dans les *Annales Archéologiques*, la voix publique le dit et le répète. A tort ou à raison, on se persuade généralement

Digitized by Google

que des travaux urgents sont négligés, et que les soins de l'architecte et les fonds alloués sont portés sur des points qui ne réclament pas du tout cet empressement. Il y a peu de personnes, en dehors de la commission, qui croient que la surélévation de trois assises, donnée récemment aux tronçons de flèches de la tour septentrionale, ait eu pour but unique la consolidation des pignons triangulaires qui terminent les quatre faces de la tour. Les commissaires que le gouvernement a envoyés, il y a quelques mois, n'ont approuvé, on ne l'ignore pas, cette surélévation, qu'en vue du prochain achèvement des flèches qu'ils trouvaient parfaitement convenable. On dit enfin, (que ne dit-on pas?) que l'architecte de la cathédrale ne relève de personne, que la commission archéologique de l'arrondissement n'a pas même le droit de le censurer, et l'on s'en effraie. Vos procès-verbaux vous rappelleraient, au besoin, certain réquisitoire dans lequel un honorable mais trop susceptible magistrat proclamait ceci: qu'un architecte du gouvernement est inviolable; que, s'en prendre à ses actes, c'est presque un attentat de lèse-majesté. Est-ce qu'il ne fallait pas une réponse à tout cela? Est-ce que les craintes que j'ai rapportées, craintes très fondées, aux yeux d'un grand nombre, ne réclamaient pas des garanties? — Voyez du reste l'effet que peut produire votre abstention. L'écrivain que je citais tout-à-l'heure assure d'avance que l'Académie se déclarera incompétente : voulez-vous donner raison à cette espèce de défi ?

Je finis.

A mon sens, l'honneur de l'Académie est engagé, elle doit prendre une décision, et ne pas craindre

Digitized by Google

d'émettre un vœu conforme auprès du gouvernement. Supposé qu'elle résolve affirmativement, comme je l'espère, la question de *principe*, elle devrait provoquer une enquête tout-à-fait sérieuse sur la question de *solidité*, en faisant des réserves sur celle de *l'opportunité* de l'érection projetée, vu l'urgence d'une infinité d'autres travaux. Enfin, je voudrais que les actes de l'architecte et l'emploi des deniers qui lui sont alloués fussent l'objet du contrôle permanent de personnes compétentes.

Quant à l'espèce de bonnet pointu que la commission propose de placer sur la construction neuve de la tour septentrionale, je ne sais si l'on s'est bien rendu compte de son effet. Loin de recouvrer, avec lui, son aspect ancien, notre portail aurait, pour longtemps sans doute, deux tours très inégales et tout aussi dissemblables qu'elles le sont aujourd'hui : à moins toutefois qu'on ne demandât l'enlèvement des trois assises récemment posées; et cela deviendrait tout à fait nécessaire, dans le cas où l'on renoncerait définitivement à l'achèvement des flèches.

Au surplus, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau les conclusions suivantes :

« L'Académie, reconnaissant que les flèches des-
» tinées par l'architecte de la cathédrale de Reims
» à compléter son œuvre ont eu dans l'origine
» un commencement d'exécution, mais considérant
» 1° qu'il ne serait pas prudent d'élever ces flèches,
» avant qu'une enquête sérieuse ait été faite sur la
» solidité des tours, et 2° que le monument réclame
» sur presque tous les points des soins immédiats ;

Digitized by Google

» Prie M. le Ministre de l'Instruction publique et » des cultes d'investir une commission des pouvoirs » nécessaires pour juger de l'opportunité des travaux » que projette l'architecte chargé de la restauration, » pour surveiller l'exécution de ces travaux, et, » subsidiairement, pour procéder à l'enquête ci- » dessus. »

NOTE.

Cette lecture fut suivie d'une discussion dans laquelle fut proposée par M. Henri Paris la résolution suivante :

« L'Académie de Reims, vivement préoccupée des travaux » récemment exécutés sur le sommet de la tour septentrionale » de la cathédrale de Reims, et qui paraissent avoir pour objet » de commencer l'érection des flèches;

» Appelle l'attention de M. le Ministre des cultes sur l'op- » portunité de ces travaux;

» Et émet le vœu que les fonds destinés aux réparations de ce monument soient employés à travaux plus urgents. »

Ce sont ces dernières conclusions qui, mises aux voix, ont été adoptées par l'Académie.

Digitized by Google

STATISTIQUE

DES SEIGNEURIES DE L'ÉLECTION DE SAINTE-MÉNEHOULD ET DES FAMILLES QUI LES ONT POSSÉDÉES,

Par M. Ed. BARTHÉLEMY, correspondant de l'Académie.

—

Le bailliage de Sainte-Ménehould ne remonte qu'au XVIe siècle. Jusqu'alors cette ville avait été sous la dépendance immédiate du bailliage de Vitry, dont la création datait du XIIIe, et avait pour but de diminuer le nombre des affaires qui affluaient près du grand bailli de Vermandois, établi d'abord à Laon et ensuite transféré à Reims. Il y eut de tout temps à Sainte-Ménehould une prévoté royale; mais on ne peut préciser à quelle époque se forma le bailliage royal. Les premiers conseillers, adjoints au lieutenant particulier, furent institués par édit du mois d'octobre 1571. Ce bailliage comprenait le Réthelois, une partie de la Thiérache, le Porcien, Rocroy, Mézières, etc. Ce ne fut qu'en 1635 qu'un édit créa *une élection en chef* qui étendait sa juridiction sur 120 paroisses: elle fut supprimée en 1662 et remplacée par une *élection particulière* qui subsista jusqu'à la grande révolution.

Nous allons faire ici l'énumération des seigneuries situées dans les limites de cette juridiction qui régissait en partie les territoires actuels du canton de Ville-sur-Tourbe, Sainte-Ménehould, et Dommartin

Digitized by Google

dans la Marne, de Grandpré, Monthois, Renwez, Asfeld, Busancy, Château-Porcien, Rethel, Vouziers, etc., dans les Ardennes, et de quelques communes, notamment de Varennes dans la Meuse : le tout compris dans l'évêché de Châlons et surtout dans l'archevêché de Reims.

Le dépôt des archives de la préfecture de la Marne renferme peu de renseignements particuliers sur cette matière ; nous y avons trouvé cependant deux registres terriers de l'élection dans lesquels nous avons puisé une partie de notre travail : l'un est de peu postérieur à l'institution de l'élection, et l'autre du milieu du siècle dernier. Nous y avons découvert aussi plusieurs liasses saisies dans les papiers du marquis d'Ecquevilly lors de l'émigration et qui renferment de curieux détails sur le marquisat de Ville-sur-Tourbe ; les archives des communes sont généralement pauvres et ne peuvent être d'aucuns secours. Enfin nous avons fait tous nos efforts pour rendre cette statistique complète et la moins longue possible.

Les noms mis à la suite du nom de la seigneurie indiquent : le premier, le département ; le second, le canton ; et le troisième, la commune où elle est située.

—

Digitized by Google

DUCHÉS.

RETHEL (Ardennes, Rethel). Chef-lieu au moyen âge d'un puissant comté qui passa aux maisons de *Flandres*, de *Bourgogne*, de *Clèves* (1455), de *Gonzague* (1565), de *Mazarin* pour qui il fut érigé en duché-pairie de son nom: le duc de *La Meilleraie* en hérita en 1771 ; le duc de *Duras* en rendit dénombrement. Au moment de la révolution, il appartenait au duc de *Valentinois*. Il mouvait du roi.

—

PRINCIPAUTÉS

De CHATEAU-PORCIEN (Ardennes). — D'abord simple seigneurie dépendante du comté de Sainte-Ménehould, Château-Porcien passa par donation au comte *Thibaut de Champagne* (1263), et le roi Philippe-le-Bel l'érigea en comté en faveur du connétable *de Chatillon* (1303) : il passa à Louis de France, *duc d'Orléans*, en 1395 ; Charles, duc d'Orléans, son fils aîné ayant été fait prisonnier à Azincourt, le vendit en 1439 à *Antoine de Crouy* pour payer sa rançon. Charles IX érigea Château-Porcien en principauté pour Charles de Crouy, comte de Senigen, et y joignit de vastes domaines (1561). Cette terre passa à la maison du prince *de Gonzague* (1605), en 1668 au duc *de Mazarin*, et en 1771 au duc *de Duras* : elle mouvait du roi.

—

MARQUISATS

D'ASFELD (Ardennes). C'était un gros bourg primitivement nommé ERCRY, et qui joue un certain

Digitized by Google

rôle à l'époque des comtes de Champagne ; possédé successivement par les familles *de Bossu*, *de Bouri* et *de Mesmes*, il fut érigé en 1671 en comté d'Avaux. Louis XV en fit un marquisat, sous le titre d'Asfeld, pour François de *Bidal*, baron d'Asfeld, pair et maréchal de France.

De Mont-Cornet (Ardennes, Renwez). Terre érigée en marquisat et possédée par le duc *de La Meilleraie*, puis par les princes *de Gonzague ;* elle fut vendue en 1732 au duc d'*Aiguillon* qui en démolit le château : trente-deux seigneuries en relevaient : il mouvait du roi.

De Ville-sur-Tourbe (Marne). Ce fut d'abord une baronnie possédée en 1509 par Antoine *de Luxembourg*, en 1588 par Jean *d'Aguerre*, baron de Vienne-le-Château, en 1618 par les marquis *de Brichanteau;* elle passa ensuite aux comtes *de Joyeuse-Grandpré* en faveur desquels elle fut érigée en marquisat, et par succession aux *Hennequin*, marquis d'. cquevilly, sur qui elle fut confisquée en 1793 ; vingt-cinq seigneuries en relevaient : il mouvait du roi.

De Bussy-le-Chateau (Marne, Suippe). Baronnie qui passa par héritage des comtes de Vignory à Charles *d'Amboise* (1633) : une 8e de la seigneurie au *d'Eu de Vieux-Dampierre* (1635), puis aux *de La Rochefontaine* (1702), et par succession aux *du Bois d'Escodat* (1735): mouvant du roi.

—

Digitized by Google

COMTÉS

D'Autry (Ardennes, Monthois). Ce fut d'abord une baronnie appartenant à une famille qui en portait le nom, puis aux *de Carbonne* (1331); elle passa par mariage à Henri *des Salles* (1664). En 1685 Jean de Goujon, marquis de Thuisy, l'acheta et la fit ériger en comté au mois de Décembre 1695; huit ou dix fiefs en relevaient : châtellenie royale.

D'Imécourt (Ardennes, Busancy). De tout temps à la famille *de Vassinhac.*

De Gizaucourt (Ste-Ménehould). Cette seigneurie a appartenu de tout temps à la famille *de Cuissotte*, une des plus anciennes de la province et des plus distinguées ; elle fut érigée en comté et mouvait du roi.

De Grandpré (Ardennes). Grandpré avait le titre de comté dès le IXe siècle et était une des sept pairies de Champagne. En 1488, Isabelle *de Halluyn* porta cette terre à la maison *de Joyeuse*, et elle passa au marquis *Hennequin* d'Ecquevilly, par son mariage avec Honorée de Joyeuse (1741). Ce comté se composait des fiefs de Calmart, S. Junin, Champigneul, S. Georges, Buffet, la Neuville, les Hermitaux, Bray et Briquenay, et mouvait du roi.

—

VICOMTÉS

De la Glageole (Marne, Ville-sur-Tourbe). C'est une contrée de la commune actuelle de Ripont, ayant titre de vicomté dès 1588 et qui dépendait de la terre de Ville-sur-Tourbe.

Digitized by Google

De Vouziers (Ardennes). C'était au XIVe siècle un village avec titre de vicomté : en 1635 les d'*Escannol* et d'*Alaumont* se le partageaient.

—

BARONNIES

De Cernay (Marne, Ville-sur-Tourbe). Ce village portait jadis les titres de ville et de baronnie possédée au XIVe siècle par la famille *de Neufchâtel* et passa par mariage, vers 1630, aux *Le Danois*. Charles le Danois en perdit sa part pour crime de rébellion et Philippe *de Rouvroy* en fut investi (1637). En 1668, le comte *de Grandpré* tenait la baronnie et une part seulement de la seigneurie restait aux *Le Danois*. Elle relevait de Ville-sur-Tourbe et mouvait du roi.

De Minaucourt. Elle dépendait de Ville-sur-Tourbe.

De Rumigny (Ardennes). Important fief au moyen-âge appartenant aux *Chatillon*, puis aux ducs *de Lorraine* et réuni au duché de Guise.

De St Jean-sur-Tourbe (Marne, Ste-Ménehould). Dépendant de Ville-sur-Tourbe.

De Termes (Ardennes, Grandpré). La seigneurie était divisée, en1634, entre les familles *de Lardenois, de Roucy, de Choiseul, de Condé* : elle avait le titre de baronnie dès 1590, et mouvait du roi.

De Verpel (Ardennes, Buzancy). Baronnie des comtes de Grandpré : mouvant de roi.

—

Digitized by Google

SEIGNEURIES ET FIEFS.

ANTE (Ste-Ménehould). Possédée d'abord par l'abbaye de Toussaints (de Châlons), cette seigneurie appartenait en 1630 aux maisons *de Créquy* et *de Godet* : peu après elle passa à celle *de Chamisso* qui la conserva jusqu'à la révolution. Elle mouvait du roi.

ARGERS (U.) Au moyen-âge ce village formait une importante seigneurie qui prit le nom de ses possesseurs (1392) : à dater de 1630 on y voit la famille *de Moisy*, puis les comtes *de Cléron d'Haussonville* (1735). Elle mouvait du roi.

AUBENTON (Ardennes). Dépendant du duché de Guise : mouvant du roi.

AUVE (Marne, Ste-Ménehould). Les comtes *de Gizaucourt* eurent toujours la seigneurie du village : celle des dixmes était partagée entre les *d'Eu de Vieux Dampierre* (1635), *de Pinteville* et *de Bar* : une portion du fief du d'Eu passa aux *de Braux*, et de là au *du Pin de la Gerinière* : toutes deux relevaient du roi.

BAÏONVILLE (Ardennes, Buzancy). Aux comtes *de Vassinhac* d'Imécourt avant 1634 : mouvant du roi.

BALDRANGE U. Fief possédé aux trois quarts par messieurs *de Pouilly* en 1630 ; ils acquirent peu après la dernière part de la veuve de Charles *de Doret*.

BAN DE BUSSY (Marne, U., Bussy-le-Château). Dépendant du marquisat de Bussy et appartenant aux *d'Amboise*, en 1630. N. *Clément*, seigneur de l'Épine, l'acheta pour six cents livres, en 1646 ; au siècle

Digitized by Google

suivant, le marquis *de Nazelles* en devint seigneur par succession. Il mouvait du roi.

Dixmes de Beaumont (Ardennes, Mouzon). A Jean *de La Rochefontaine* en 1674.

Berzieux (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse* : elle relevait de la baronnie de Hans (arrêt du parlement de 1660).

La Besace (Ardennes, Raucourt). Possédée en 1630 par la famille *de Coussy*, puis divisée par mariage entre celles *de Mestin* et *d'Aymery* : la part des premiers passa, vers 1730, à Louis *de Paillart de Grandvilliers*, dont la fille unique la reporta aux d'Aymery (1779) : mouvant du roi.

Maison en Biesme ou bois d'espence (Marne, Ste-Ménehould). Petit fief aux *de Vaudelaincourt*, avant 1630, puis partagé entre les *de Gentil* et *de Bigault*. Jacques *Beuvillon* acheta en 1700 la part des premiers, et M. *de Bonnay* en hérita : mouvant du roi.

Bignipont (U., Ste-Ménehould, Chaude-Fontaine). D'abord à la maison *de Beauvau* : Pierre *Beaugier* l'acheta en 1697. Mouvant du roi.

Binarville (U. Ville-sur-Tourbe). Seigneurie considérable qui mouvait du roi : elle était en 1331 aux *de Carbonne* ; les *de Pouilly* l'acquirent au XVIe siècle et s'y maintinrent pour un quart : le reste appartenait aux comtes *de Rougé*.

Blouquenet. Fief divisé : 3/5e aux d'*Epinoy* (1730) et 2/5e aux comtes *de Salus d'Apremont* : il mouvait du roi.

Bois de Brienne (Ardennes, Monthois). Divisé

Digitized by Google

entre les *de Chamisso* et *les Beaugier* : il relevait d'Autry.

De Brières et Charbogne (Ardennes, Attigny). Dépendant d'Autry : mouvant du roi.

De Cornay (id. Grandpré). Fief possédé par les *de Maillart.*

Gérard (Marne, Ste-Ménehould, Argers). Fief aux *Robinet* en 1765.

De Haulzy (U. Ville-sur-Tourbe). Divisé entre les *Joyeuse* et les marquis *de Brouilly Vartigny* (1650): la part de ce dernier se transmit aux comtes *des Salles* (1712), une autre part au baron *de Hans* : il relevait de Ville-sur-Tourbe.

De Hans ou Joinville (Ardennes, Grandpré). Aux marquis *de Vartigny*, puis *aux Dessalles* : mouvant du roi.

Juré (Ardennes, Buzancy). Possédé par les familles *de Bouzières* d'abord, et *du Chartel* en 1664 : mouvant du roi.

De la Haye Rigault (Ardennes). Aux *de Failly.*

D'Aure (Marne, Ville-sur-Tourbe). Fief du bois d'Haulzy, possédé par les Mathé, puis *les d'Eu de vieux Dampierre.*

Grand bois de l'Or (Ardennes). Possédé successivement par les *de Quasta*, *Hoccart* et *Barbin de Broyes* (1779): mouvant du roi.

Petit bois de l'Or ou la Noue le duc (Grandpré, Marcq). A Pierre *de La Boullaye*, en 1663 : mouvant du roi.

Bois les Dames (Marne, Dommartin, Belval). A la famille *du Bourg* : mouvant du roi.

Digitized by Google

Bois de Malinsart (Meuse, Donnevoux). A la même : mouvant du roi.

Bois de Saulcy (Marne, Ville-sur-Tourbe, Binarville). Aux comtes *de Rougé*.

Bois de Saulcy (Ardennes, Buzancy, Saint-Pierremont). Aux *de Chartogne* : mouvant du roi.

Boncourt (Marne, Dommartin, Ante). Fief qui passa aux Baillet (1630), *de Chérisey*, *de Bareuille*, et enfin aux comtes *de Chamisso*, et donna son nom à l'une des branches de cette famille : mouvant du roi.

Bourreulles. Fief divisé entre les maisons *de Cranges*, *de Vassinhac*, *de Maillart* et *Gillet* : puis aux *de Bonnay*, *de Condé*, etc. En 1663 le marquis d'*Adres de Chamblay* en acheta une part : mouvant du roi.

Bouconville (Ardennes, Monthois). Seigneurie appartenant en 1630 à Hubert *de La Rivière*, puis par mariage au comte *de Choiseul-Chevigné*. Louis *de Barbin de Broyes* l'acheta en 1751 : mouvant du roi.

Bouronville (Marne, Dommartin, la Neuville-aux-Bois). Fief dépendant du marquisat de Givry et appartenant en 1630 à Jean *de l'Escalopier* : mouvant du roi.

Braux Ste-Cohière (Marne, Sainte-Ménehould). Possédé par les *Le Gorlier* (1640), les *Drouet*, et vendue en 1756 à Adam d'*Origny* : mouvant du roi.

Bouru (Ardennes). Fief d'abord aux *de La Folie*, et acheté en 1679 par le comte de *Grandpré* : mouvant du roi.

Digitized by Google

Brieulles-sur-Meuse (Ardennes, le Chesne). Le prince *de Condé* l'acheta, en 1662, à la famille *de Trémolot*.

Blonquenay (Marne, Ville, Souain). Fief possédé successivement par les *de La Folie* (1622), *de La Marck* et *du Bois de Crancé* en 1715 : mouvant du roi.

Briquenay (Ardennes, Buzancy). Le comte *de Grandpré* vendit cette terre au marquis *de Goujon de Thuisy*, qui la céda, en 1737, à Claude *de La Villelongue*; elle passa ensuite par mariage aux familles *de La Cour* et *de St-Vincent*.

Bussy-les-Séchault (Ardennes, Monthois). Fief dépendant d'Autry et possédé, dès 1630, par la famille *de Tournebulle*. Il fut vendu, en 1751, à Jean-Baptiste *Doulcet*, et dix ans plus tard à M. *de Finfe* : il mouvait du roi.

Haut et bas Champy (Ardennes). Fief dépendant du comté d'Autry, et que possédait, en 1635, la famille *d'Aléaumont;* un mariage le porta aux marquis *d'Ambly*, puis aux *de Villelongue* qui le vendirent, en 1732, à Jean-Baptiste *Fumeron*, secrétaire du roi : mouvant du roi.

Chatel-les-Cornay (Ardennes, Grandpré). Fief qui passa successivement aux *de Roussy* (1631), *de L'Espinois* (1666), et aux *de Choiseul*, en partage aux *de Lardenois*. M. *de Salces d'Apremont* en devint seigneur vers 1754 : mouvant du roi.

Chaude-Fontaine (Marne, Sainte-Ménehould). Fief qui passa des *Le Gorlier* aux *Drouet*.

Chaumont-en-Porcien (Ardennes, Chaumont). Importante seigneurie de la famille *de La Haye*, puis de celle *d'Ambly* (1698). Des mariages en portèrent

Digitized by Google

des parts aux maisons *de La Mothe Houdancourt* et *Rouault de Gamaches* (1776). Le marquis *de Boisgelin* y avait un vaste château, détruit en 1793 : mouvant du roi.

COURTEMONT (Marne, Sainte-Ménehould). Seigneurie mouvant d'abord du roi, puis adjugée en 1682 au baron de Hans (comte du Valt de Dampierre) et qui appartint aux comtes *des Salles*.

CHEVIÈRES (Ardennes, Grandpré, Marcq). Mouvant du roi jusqu'en 1664, puis d'Autry, et possédé successivement par les familles *de Roussy*, *de Courteville* et *de Vassinhac*.

CIERGES ET LA GRANGE-AU-BOIS (Ardennes, Grandpré). Fiefs possédés en 1633 par les familles *de Mouza*, *Delaire*, *de Pouilly* et *de Fontaine*, puis divisés en 1723 entre celles *de Beffroy* et *de L'Espinoy* : mouvant du roi.

CONDÉ (Ardennes, Vouziers). Aux Dorlodot et de Finance, (gentilshommes verriers).

CONDÉ-LES-AUTRY (U. Monthois). Aux *Rougé* et en dernier lieu par héritage à la duchesse *de Lorraine-Elbeuf* (1779) : mouvant du roi.

CORNAY (U. Grandpré). Aux *de Pouilly* : mouvant du roi.

CUPERLY (Marne, Suippe). Aux *d'Amboise*, par les comtes *de Vignory*.

DAMPIERRE-SUR-AUVE (Marne, Ste-Ménehould). Aux *Le Gorlier* en 1640, puis aux *Barbin de Broyes*, et en 1768 aux marquis *de Pons-Praslin* : mouvant du roi.

DAUCOURT (U. U.). Seigneurie qui passa par mariage des *Baillet* aux comtes *de Gizaucourt* (1774).

Digitized by Google

DOMMARTIN-LA-PLANCHETTE (U. U.). Aux *Dupré* (1640), puis aux *de Bellerieurt*, et en 1747 à M. *d'Argent*, trésorier de France: mouvant du roi.

DOMMITIÈRES ET BOIS HARNAULT. Aux *de Failly*, puis au *Crève-Cœur*.

DONNEVOUX (Meuse, Varennes). Seigneurie achetée 33,000 livres par Adrien *de Drac* en 1641, puis aux *Briçonnet* et aux *de Thomassin* en 1686: mouvant du roi.

DOMMARTIN-SUR-YÈVRE (Marne, Dommartin-sur-Yèvre). En 1662 au sieur *de Saint-Remy*, et en 1696 aux marquis *de Baillet*.

ELISE (Marne, Sainte-Ménehould). D'abord aux *Créquy* et aux *Beauvau* (1632), puis divisé entre les *Baillet* et *de Barbery* (1686): mouvant du roi.

EPANSE (U. Dommartin-sur-Yèvre). Aux *Beauvau*, puis par héritage aux *Baillet*. Le bois d'Epanse passa des *Beauvau* aux *Barbin de Broyes* et aux *Pons-Praslin* (1762): mouvant du roi.

FAYET (Marne, Ville-sur-Tourbe). Dépendance de la baronnie de Cernay.

FLÉVILLE (Ardennes, Grandpré). aux *de Pouilly*: mouvant du roi.

FLORENT (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *Braux* en 1640: une part appartenant aux *Goujon de Thuisy* fut vendue en 1732 à M. *de Failly*: mouvant du roi.

FONTAINE (U. Ville-sur-Tourbe). A Guelin *Deschamps* en 1620, puis aux *Dorthe, de Boubère*, et vendue en 1720 aux *Beaugier*: mouvant du roi.

FONTENOIS (Ardennes). Fief dépendant d'Autry

Digitized by Google

et possédé par les familles *L'Espagnol* et *Maupas* (1632).

Frais-Folsés (U. Monthois, Bouconville). Fief qui passa des *Constant* aux *du Hautoy* par mariage en 1751: mouvant du roi.

Gergeau (Marne, Sainte-Ménehould). Fief d'abord aux *Drouet*, puis aux *Talon* et aux *de Corvizier* (1691): mouvant du roi.

Gomicourt. A Jacques de *St-Remy* en 1668.

Gratreuil (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Beaugier*.

Grandham (Ardennes, Grandpré). Aux *de Pouilly*, puis aux *de La Boullaye* (1663), et enfin à M. *de Guasta*: mouvant du roi.

Grandrup (Marne, Dormans, Vieil-Dampierre). Aux *Beauvau*, puis aux comtes *de Chamisso*: mouvant du roi.

Hasle. Fief qui passa des *Moussa* aux *d'Escarnol* (1633), et en 1634 aux *Chamisso*: mouvant du roi.

Hurlus (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse*; en 1765 Claude *d'Eu* en acquiert une part du chef de sa mère Anne *Le Vautrel*.

Haucourt (Ardennes). En 1634 aux *de Pouilly* et *de Redhon*, en 1733 M. de Goblet en était seigneur: mouvant du roi.

La Chapelle (Marne, Sainte-Ménehould). Aux comtes *de Gizaucourt*.

La Cheppe (U. Suippe). Aux *d'Amboise*, puis aux *Joyeuse*; en 1641 Hugues *Mathé* rend dénombrement pour une part.

Digitized by Google

La Gloyette (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse*.

Le Jardinet (U. Sainte-Ménehould, Valmy). Dès 1634 aux *de Bigot*: mouvant du roi.

La Grange-au-Bois (U. U.). Partagé entre les *Beauvau* et les *Hoccart* (1634, 1684): mouvant du roi.

La Grangette (U. U.). Aux de Marolles (1625): mouvant du roi.

Lançon (Ardennes, Grandpré). Aux *de Pouilly* (1634). En 1713 MM. *de Rougé* et *de Querhoent* ont une part.

La Malmaison (U. Buzancy, Bar). Dépendant d'Autry, aux *Constant*: mouvant du roi.

La Noue-le-Coc (U. Grandpré, Marcq). Mouvant d'Autry, et divisé entre le comte *de Roucy* et le sieur *de Courteville* (1671): mouvant du roi.

La Renarde (Marne, Ville-sur-Tourbe, Vienne-le-Château). Henri *de Godet* rend foi et hommage en 1633, puis le fief passa aux *Rosnay* avant 1768.

Landres (Ardennes, Buzancy). Mouvant d'Autry, aux de Maillart (1633), puis une part aux *de Vassinhac* (1711): mouvant du roi.

Les hautes et basses Loges (Ardennes). Mouvant de Grandpré et dès 1634 aux *de Vassinhac*: mouvant du roi.

La Hocarderie en Chinerie (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *de Vassinhac*.

Igny (Marne, Dommartin, Vieil-Dampierre). *De Beauvau* aux *Chamisso*.

Ivoy (Ardennes, Monthois, Condé-les-Autry). Dépendant de Cernay.

Digitized by Google

JOSSELIN-MAUBUÉ ou FIEF SAGAR (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *de Maillart* et *de Vassinhac:* mouvant du roi.

LES HORGNES (Marne, Ste-Ménehould, Ante). Aux *Chamisso* (1634): mouvant du roi.

LES PLANCHES (U. U. Dommartin-la-Planchette). Aux *Baillet* et *Dupré* (1634): mouvant du roi.

LE MESNIL-HURLUS (U. Ville-sur-Tourbe). En 1632 aux *Joyeuse*; en 1741 Claude *d'Eu* en acquiert une part du chef de sa mère Anne *Le Vautrel.*

LA COURANDIÈRE. Aux *de Maucourt* (1633).

LA TOUR-LE-RENARD (Marne, Sainte-Ménehould, Valmy). Possédée en 1635 par les *Rosnier* et *Maupas;* en 1711 le marquis de Mailly-Nesle en était seigneur: mouvant du roi.

L'ÉTANG-DU-RUP (U. Dommartin). Aux Bosschefer (1680), puis aux jésuites de Reims.

L'ÉTANG-DE-ROYON (Marne, Ville-sur-Tourbe, Berizieux). Aux *Joyeuse.*

LES MAROTINES (Meuse, Varennes). A Claude des Fossés, seigneur de Vienne-la-Ville (1633), et vendue au duc *de Bourbon* en 1723.

LE VIEL-CORBON (Ardennes). A Brion *de Lescollade* en 1635, en 1660 aux de Villiers, et en 1739 aux *de Villelongue :* mouvant du roi.

LE VIEL-DAMPIERRE (Marne, Dommartin-sur-Yèvre). En 1632 cette seigneurie était divisée entre les *Chamisso*, *de Rohan*, *de Chérisey*, *de Beauvau* et *Clément.* Daniel *de Cordon* y acquiert un quart qu'il vendit en 1649 à Charles d'Eu, seigneur de Saint-

Digitized by Google

Remi, Auve, etc., et qui augmenta sa portion jsusqu'à 9 parts sur 24; le reste demeure aux *Chamisso* seuls : mouvant du roi.

MALANCOURT. Fief partagé entre les *de Goblet*, *de Bray* et *de Boutteville* (1733).

MASSIGES (Marne, Ville-sur-Tourbe). En 1648, un tiers au marquis *d'Ambly*, et deux tiers à M. *d'Alaumont*. M. *de Pons* acheta une part en 1657 qui passa par mariage à Charles *de Tournebulle* (1615), enfin *les Joyeuse* l'acquirent : mouvant du roi.

MAUPERTUIS (Marne). Divisé aux *Danevon* et *Clairon d'Haussonville* (1633) : mouvant du roi.

MELZICOURT (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse*.

MILLET (U. Dommartin, Belval). Aux *de Maillart*, puis en 1722 aux *du Bant* : mouvant du roi.

MOULIN D'ANTY (U. Sainte-Ménehould). Aux *Cauchon* (1632), puis aux jésuites : mouvant du roi.

MONTCHEUTIN (Ardennes, Monthois). A la famille *Marin*, puis divisé entre les *de Constant*, *du Hautoy* et *de Sainguy* (1663).

MONTHOIS (Ardennes, Monthois). Aux *de Chalembergue* (1649), puis au comte de *Bohan-Nanteuil*, et divisé aux *de Villelongue*, *de La Cour*, *de Pois* et *Goujon de Thuisy* (1781).

MOURON (U. Grandpré). Aux *Joyeuse*.

MAFFRÉCOURT (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *de Berle* (1733).

Digitized by Google

Omicourt (Ardennes, Flize). Vendu par le duc *de Noailles* à M. *Rogier* en 1770.

Orbéval (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *Dorville* en 1769.

Oches (Ardennes, Buzancy). Seigneurie de la maison *d'Anglure* (1632), possédée ensuite par les *Rolland*, *Maillefer*, *de Finfe* et *de Biencourt*: mouvant du roi.

Ouchery (Ardennes). Aux *Gougon de Thuisy*: mouvant du roi.

Pré de Préfontaine (Marne, Sainte-Ménehould, Valmy). Aux de Bigot (1639): mouvant du roi.

Remicourt (Marne, Dommartin-sur-Yèvre.) Aux *Courtain* (1632), puis une part aux *Baillet* (1774).

Rémonville (Ardennes, Buzancy). Partagé dès 1633 entre les familles *de Neufchâtel*, *de Rouvroy*, *Le Danois* et *Joyeuse*: mouvant du roi.

Ripont (Marne, Ville-sur Tourbe). Aux *Joyeuse*.

Rouvroy (U. U.). Aux *Joyeuse*: mouvant du roi.

Raprécourt (U. Dommartin-sur-Yèvre). A la famille *des Houx*, une part à celle *des Vaillant*.

Saint-Georges. Aux *Joyeuse*.

Saint-Lotin (Marne, Sainte-Ménehould, Braine-sur-Cohière). Divisé entre les *Drouet* et les *Le Gorlier* (1644).

Saint-Marc-sur-Auve (Marne, Dommartin). Aux *Cuissotte de Gizaucourt*: mouvant du roi.

Saint-Mars-sous-Bourcq (Ardennes, Vouziers, Bourcq). A Philbert *de Sagny* en 1634, puis par

Digitized by Google

parties aux *de Grafeuil*, *de Villiers* et *de Roucy*: mouvant du roi.

SOUAIN (Marne, Ville-sur-Tourbe). Cette seigneurie formait plusieurs fiefs répartis entre les familles *Raulet*, *Billet*, *Mauclerc* et *Goujon de Thuisy* (1643): mouvant du roi.

SAINT-PIERREMONT (Ardennes, Buzancy). Seigneurie partagée dès 1633 entre sept familles : *de Hosecque*, *Derny*, *Chamisso*, *Beauvau*, *de Blaisel*, *de Finfe* et *Dévias*.

SAINT-REMY-SOUS-BUSSY (Marne, Dommartin). Achetée au roi en 1572, et possédée en 1632 par MM. *d'Efforges*, *Beaudier* et *de Beauvau*. En 1649 Charles *d'Eu de Vieux-Dampierre* rend hommage pour un huitième ; en 1770 le marquis de Thuisy acheta une part : mouvant du roi.

SAINT-VALLERY (Marne, Dommartin, Herpont). Aux Braux (1750), acheté en 1770 par M. de Bar.

SÉCHAULT (Ardennes, Monthois). Aux *de La Rivière* (1663), puis en 1670 aux *de Choiseul* et *Barbin de Broyes* : mouvant du roi.

SIVRY-LES-BUZANCY (U. Buzancy). Aux *Sandronnières*, puis en 1634 par héritage aux *Maugion* ; une part aux *Vassinhac* : mouvant du roi.

SIVRY-SUR-ANTE (Marne, Dommartin). Aux *Chamisso* (1635): mouvant du roi.

SOMMÉRANCE (Ardennes, Grandpré). Divisé entre les familles *de Maillart*, *Vassinhac*, *Fuchsamberg* et *de Buart* (1633): mouvant du roi.

SOMME-TOURBE (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *Joyeuse*.

Digitized by Google

STONNE (Ardennes, Raucourt). Seigneurie très considérable des *Joyeuse ;* une part aux de Coussy : mouvant du roi.

TAHURE (Marne, Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse.*

VAUX (Marne, Sainte-Ménehould). Aux *Houart*, et par succession aux *Braux* (1632), et au milieu du siècle dernier ce fief passa par mariage aux *Dupin de la Gérinière* : mouvant du roi.

VARTIGNY (Ardennes). Au *Vassinhac d'Imécourt* (1658).

VALMY (Marne, Sainte-Ménehould). Terre domaniale : une part aux *Cuissotte.*

VERRIÈRE (U. U.). Aux *de Beauvau* (1633).

VILLE-FRANCHE. Aux *Noirfontaine* et *Deligny* (1638).

VILLERS-EN-ARGONNE (Marne, Sainte-Ménehould). aux *Chamisso ;* une part aux *Beauvau* : mouvant du roi.

VIENNE-LA-VILLE (Marne, Ville-sur-Tourbe). M. *des Fossés*, seigneur en 1638 ; vendu en 1648 au duc *de Bourbon.*

VOILEMONT (U. Sainte-Ménehould). Au seigneur *d'Argen* dès 1392 ; acquis ensuite par les *Clairon d'Haussonville :* mouvant du roi.

WARGEMOULIN (U. Ville-sur-Tourbe). Aux *Joyeuse.*

Digitized by Google

HISTOIRE.

Séance du 28 *Novembre* 1851.

Lecture de M. Forneron.

VISITE AUX RUINES DE LA MOTTE.

Sur la frontière des anciennes provinces de Lorraine et de Champagne, à la limite des deux départements des Vosges et de la Haute-Marne, entre Neufchâteau et La Marche, existait une place forte que, dans l'année 1645, le gouvernement français de l'époque renversa d'un trait de plume et détruisit de fond en comble, ainsi que l'eût pu faire une grande commotion de la nature.

Dans ces lieux que nous venons d'indiquer, au milieu d'un groupe de collines de moyenne hauteur, on en voit une qui domine les autres, qui de loin a la forme d'une pyramide tronquée par le milieu : c'est sur son plateau que la ville dont nous parlons était située. Assise sur le roc et de toutes parts envi-

Digitized by Google

ronnée de pentes rapides, fortifiée d'âge en âge par les ducs de Lorraine et de Bar qui voyaient en elle le boulevard de leurs états contre la France, elle était réputée imprenable; ses fortifications avaient du moins répandu sa renommée en Europe.

C'est en 1258 que le comte Thiébaut de Champagne l'avait érigée en commune, et avait ainsi déterminé les habitants des environs à venir augmenter sa population.

Jusque-là elle s'était appelée Clermont *(Clericorum Mons)*, parce que deux couvents avaient, dès le XIe siècle, formé là le noyau de quelques habitations; puis St-Hilairemont, d'une chapelle dédiée à saint Hilaire et qui fut longtemps en grande vénération dans le pays. Enfin, en raison de la forme de la montagne qui lui servait de fondement, elle prit le nom de La Motte, sous lequel elle s'est rendue célèbre et a succombé. Elle avait passé plusieurs fois de la domination des comtes des Champagne à celle des ducs de Lorraine, et avait comme servi d'appoint à plusieurs traités. La France, pendant ses longs démêlés avec l'Allemagne, au sujet de la Lorraine, ne l'avait pas quittée des yeux: c'était une forteresse de premier rang, qui offrait à ses desseins une barrière difficile à surmonter; c'était de plus un refuge pour des partisans qui infestaient ses frontières dans l'occasion, et qu'il n'était pas toujours aisé d'atteindre et de châtier.

En 1634, à la suite de troubles survenus dans la maison de Lorraine, le duc Charles, IVe du nom, fut contraint de faire cession de ses états à son frère, le cardinal Nicolas-François. L'occasion parut

Digitized by Google

favorable à la cour de France, elle négocia et obtint, à l'aide de promesses qui devaient rester sans effet, une lettre de jussion adressée au gouverneur, le comte de Choiseuil d'Ische, pour qu'il remît la place aux troupes du roi. Un maréchal, le duc Caumont de La Force, âgé de 71 ans, avait été envoyé avec une armée de 20,000 hommes pour en prendre possession; mais il devait éprouver une vive résistance.

A la double sommation qu'il fit signifier au gouverneur, en alléguant les ordres émanés du duc François, celui-ci répondit que le duc Charles avait reçu son serment, qu'il ne reconnaissait pas d'autre maître que lui, et que, dans ces dispositions, il saurait défendre son poste et y mourir, s'il le fallait. Cette réponse lui était dictée par sa fidélité et son courage; elle était de plus conforme aux sentiments des officiers tant de la garnison que de la bourgeoisie. Dans un conseil de guerre tenu à l'occasion de la lettre du général français, Vatteville, le plus âgé des capitaines assemblés, avait dit qu'il se croirait obligé d'arracher la langue à quiconque oserait parler d'ouvrir les portes à l'ennemi, et les signes d'approbation les moins équivoques avaient accueilli ces fières paroles.

Il fallait donc combattre. Le maréchal distribua ses troupes dans les villages qui environnent la ville à de courtes distances; il établit son quartier général à Vrécourt, gardant auprès de lui le vicomte de Turenne, qui devait mériter à ce siége le titre de maréchal de camp, l'estime de son chef et l'honneur de devenir plus tard son petit-fils par alliance. Les travaux commencèrent aussitôt; des batteries furent pratiquées sur les collines les plus rapprochées et particulièrement

Digitized by Google

rement sur celle de Fréhaut qui en a conservé un mauvais renom dans le pays. Pour la première fois, les bombes et les pots à feu allaient ajouter aux horreurs de la guerre ; il n'en avait pas encore été fait usage par les Français dans aucun siège.

Cependant les populations voisines se trouvaient placées sous le coup des premières hostilités : sept villages étaient incendiés et en grande partie détruits ; ceux qui restaient avaient à pourvoir aux besoins du soldat, au milieu des mauvais traitements et du pillage ; pour comble d'infortune, une épidémie, la suette miliaire, exerçait dans le même moment ses ravages.

Du côté des assiégés, le comte de Choiseuil prit ses dipositions pour la défense en homme habile et déterminé. Il distribua les postes, confia la garde de chaque bastion à des capitaines dont l'intelligence et la bravoure lui étaient connues ; il divisa les bourgeois en compagnies et les astreignit au même service que la troupe réglée ; afin de ménager les vivres, il écarta les bouches inutiles et soumit les autres à une juste ration. Pour faciliter les transactions journalières et suffire à la paye des troupes, il haussa le taux de la monnaie courante et fit frapper une monnaie obsidionale, présentant d'un côté deux C entrelacés et couronnés, et de l'autre ces mots significatifs qui rappelaient incessamment à chaque homme sa destinée présente : *Vincendum aut pereundum*, vaincre ou mourir. Du reste actif, infatigable, toujours prêt pour le conseil ou pour le combat, inspirant à tous par son exemple les sentiments généreux dont il était animé : tels sont les traits qui retracent le caractère du gouverneur dans les récits que nous avons lus.

Digitized by Google

Le siège dura près de cinq mois, du premier jour de Mars à la fin de Juillet (1634). Nous n'en suivrons pas l'historique point par point ; nous ne raconterons pas les sorties, entreprises à propos, vigoureusement dirigées et souvent très meurtrières. Les Français éprouvèrent parfois des pertes considérables dans ces engagements inopinés : Castel-Moron, fils du maréchal, y fut blessé ; un gentilhomme du nom de Noailles, aussi brillant officier qu'opiniâtre huguenot, y fut tué et son corps fut inhumé au village de Mont près de La Marche.

Nous ne décrirons pas non plus les assauts dans lesquels les femmes, placées derrrière leurs maris et leurs frères sur les remparts, distribuaient les munitions, chargeaient les mousquets et au besoin faisaient feu elles-mêmes ; dans lesquels aussi on voyait, parmi les plus braves, le frère du gouverneur, Eustache, capucin, faisant fonction de capitaine. Comme moine, il croyait ne pouvoir faire usage des armes à feu ; mais doué d'une force peu commune, il ne se faisait pas scrupule de lancer sur les assaillants des quartiers de roche, à la manière des temps héroïques.

Si nous n'entrons pas dans les détails, attendu que tous les sièges d'une même époque se ressemblent plus ou moins, nous citerons quelques faits qui assignent au siège de La Motte son caractère particulier.

Les femmes de la ville bravaient le danger sur les murs ; elles allaient aussi le chercher au dehors. Un jour, trente d'entre elles sortirent des retranche-

Digitized by Google

ments, sous la conduite d'une boiteuse, la faucille à la main, comme pour couper de l'herbe. Aussitôt que le corps le plus voisin s'en aperçut, les cadets en grand nombre se détachèrent, allèrent à elles, sans armes et empressés de saisir l'occasion au passage. Elles feignirent la peur et se retirèrent près de la porte pour rentrer plus sûrement dans la ville, après avoir exécuté leur dessein. Quand les jeunes soldats se furent mêlés à leur troupe, sans défiance et aveuglés par la passion du moment, tirant à l'improviste de dessous leurs vêtements des armes qu'elles y avaient cachées, et, secondées par des jeunes gens déguisés qui les avaient accompagnées, elles leur donnèrent la mort. Cette action fit le plus grand honneur aux femmes de La Motte; celles qui y avaient pris part devinrent des héroïnes aux yeux de tout Lorrain fidèle.

L'artillerie était habilement servie et aucune imprudence n'avait lieu du côté des assiégeants, sans qu'elle fût promptement expiée. Le gouverneur ayant, pour un motif qu'il imagina, fait disposer des pièces d'artifice sur un bastion en face duquel s'élevait, en pente douce et à demi-portée de canon, la colline de Fréhaut, les soldats, vers le soir, ne manquèrent pas de venir prendre place à l'amphithéâtre si bien disposé pour les recevoir. Au moment où leur attention était captivée par le spectacle du feu de joie, un autre feu éclata soudain, et les boulets et les balles portèrent la mort dans leurs rangs.

Le chevalier de Senecterre, jeune et joyeux officier, ami du plaisir et fort peu soucieux de la mort, avait invité ses amis à un banquet en plein air et en vue des remparts, sur le gazon, auprès d'une

Digitized by Google

source d'eau vive. Tandis que la table s'était dressée, du côté des assiégeants, sur le bastion le plus proche, les assiégés avaient braqué deux couleuvrines. Au milieu du repas, lorsque la joie commençait à animer les convives, une volée partit : la table fut renversée, plusieurs gentilshommes furent blessés, l'infortuné Senecterre eut les deux cuisses fracassées. Il mourut le lendemain à la suite d'une opération qu'il eut à subir et fut enterré dans l'abbaye de Flabémont.

Les Français aussi montraient de la bravoure, mais non de la fureur. Quand le mineur fut attaché à la muraille, il arriva souvent pendant la nuit que des colonels, tels que Netennecourt, Praslin et Nanteuil, de garde dans la tranchée, élevaient la voix vers le sommet des tours, appelaient les capitaines par leurs noms et les invitaient à capituler, leur assurant que toute résistance était vaine, que la ruine de la ville n'était pas éloignée. Ceux-ci attribuaient à l'impuissance et à la ruse des avis que la générosité inspirait à de nobles âmes.

Il n'y avait donc pas lieu d'espérer qu'aucun danger pût faire fléchir des courages embrasés par le patriotisme ; mais les ressources de la défense s'épuisaient de jour en jour. La garnison avait essuyé des pertes considérables ; l'eau et les munitions allaient manquer ; les renforts promis par le duc Charles n'arrivaient pas ; l'évènement le plus déplorable devait aggraver encore cette situation critique.

En visitant un jour les postes et en traversant le pont du retranchement, le comte de Choiseuil fut atteint dans les reins par un boulet et renversé

Digitized by Google

dans le fossé, où il expira, sans avoir le temps de prononcer d'autres paroles que *Jesus*, *Maria !* Ce coup frappait chaque habitant et chaque soldat de la garnison. Tous admiraient la fidélité et le dévouement du gouverneur ; tous chérissaient en lui les vertus patriotiques les plus élevées. Le capitaine Sarrazin de Germainvillers prit le commandement en sa place, et le secret de sa mort fut si bien gardé qu'après la capitulation, le comte de Netennecourt, son parent, qui servait dans le camp opposé, se présenta encore à son hôtel pour lui faire visite.

La ville n'espérant plus de secours de la part des hommes, en demanda à Dieu par une démarche solennelle. Réunis dans l'église collégiale dédiée à la Vierge Marie, « le Mayeur, le Gouverneur, les » Échevins et le Procureur de la Ville représentant » la communauté de La Motte, étant à genoux » devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, en » présence du Prévost, des chanoines et d'un grand » nombre d'habitants, vouèrent et promirent qu'in- » continent après qu'il aurait plu à Dieu de donner » la liberté à la Ville, lesdits représentants de la » communauté iraient par un pélerinage exprès en » la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours-les- » Nancy, et de là en l'église St-Nicolas, pour re- » mercier la sainte Vierge et le patron de la » Lorraine... »

Leur vœu ne fut point exaucé. Dans la nuit du 26 au 27 juillet, entre minuit et une heure, une explosion effroyable se fit entendre ; une lumière rapide éclaira les montagnes d'alentour ; par l'effet de la mine, le bastion St-Nicolas chancelait, bon-

Digitized by Google

dissait et retombait avec fracas sur lui-même. Le fossé en était comblé et la brèche résultant de l'éboulement pouvait livrer passage à trente hommes de front.

Trente bourgeois commandés par le sieur de Roncourt, veillaient à la garde de ce bastion et ne furent point atteints dans leur poste. Pense-t-on qu'ils se retirèrent effrayés et répandirent l'alarme dans la ville? Non. Ils se rangèrent sur cette brèche, à la place des murs abattus, appelant à eux les compagnies d'attaque, les provoquant au combat par des décharges réitérées de mousqueterie. Toute la population accourut en armes, prête à repousser l'assaut, s'il avait lieu; mais le duc de La Force crut devoir attendre l'effet que cette nuit terrible produirait sur l'esprit des habitants. Il agit sagement et arriva à son but sans effusion de sang. Le lendemain au matin, le commandant de la place, Germainvillers, tint conseil sur la brèche même, avec les capitaines, les principaux bourgeois et le clergé de la ville. Après de vifs débats, dans lesquels Vatteville soutenait encore le parti de la résistance acharnée, il fut résolu qu'une capitulation honorable serait demandée au maréchal de La Force. Elle fut accordée sans trop de difficulté, malgré l'opposition du vicomte de Turenne, qui réclamait des conditions plus rigoureuses, ou l'assaut.

Maîtres de la forteresse, les Français la gardèrent jusqu'en 1641. A cette époque, le duc Charles rentra dans ses droits, par suite d'arrangements pris avec la cour de France. Ce prince, sans caractère, sans loyauté et sans autre qualité que la bravoure dans les combats, n'eut pas plus tôt pris possession

Digitized by Google

de La Motte, qu'il refusa de remplir ses engagements, prétextant qu'on les lui avait fait contracter par la ruse, en abusant de son infortune. Le maréchal de l'Hopital fut envoyé avec des troupes pour reprendre la ville. Il la tenait, investie déjà, lorsque le prince Lorrain, accourant cette fois à la tête d'une armée formée à la hâte, lui fit quitter ses positions, le battit et le contraignit d'abandonner le siége. Le grand cordon du maréchal fut trouvé sur le champ de bataille, ce fut un trophée entre les mains du vainqueur.

Il y eut alors un répit de trois années ; mais la France ne se désistait pas de son projet. Au mois de Décembre 1644, Magalotti, neveu du cardinal Mazarin, reçut ordre d'aller s'emparer de la place. Les travaux furent exécutés pendant l'hiver, et la tranchée ne s'ouvrit qu'au mois de Mars. Ce troisième siège ne devait pas durer moins que le premier ; il devait offrir également de grands exemples de valeur et de patriotisme. Le baron de Clicquot commandait dans la ville, homme d'un courage à toute épreuve et d'une inviolable fidélité. On savait quelle était sa résolution et quel ascendant il exerçait autour de lui ; on avait essayé de le séduire. Il fit arrêter et condamner à mort ceux qui s'étaient chargés de lui transmettre des propositions coupables.

Sous un tel chef, la garnison et les bourgeois se surpassèrent. Les assiégeants éprouvèrent de graves échecs. Dans un assaut général que Magalotti livra, parce qu'il voulait en finir promptement et comptait sur le bâton de maréchal, il fut forcé de battre en retraite avec toutes ses forces, après avoir été blessé

Digitized by Google

mortellement d'un coup d'arquebuse tiré par le prévost du chapitre.

On envoya pour prendre le commandement de l'armée le maréchal de Villeroi qui, à l'aide de nouveaux travaux et à la suite de nouveaux combats, contraignit les assiégeants de capituler, aux mêmes conditions à peu près que celles qui avaient été imposées par le duc de La Force, dix ans auparavant.

Depuis plusieurs jours la ville était au pouvoir des français, les conditions stipulées étaient remplies, le serment de fidélité au roi avait été prêté par les ecclésiastiques, les officiers de justice et les notables du lieu, entre les mains de l'intendant de l'armée Gombaut. Les habitants traités avec humanité commençaient à regretter moins amèrement l'issue de leur dernière lutte. Tout à coup le bruit se répand qu'une dépêche venue de la cour de France porte l'ordre de détruire la ville de La Motte, de raser ses fortifications, ses édifices et ses bâtiments tant publics que particuliers.

Cette nouvelle était vraie ; la forteresse avait coûté tant de sang et d'argent qu'on ne voulait plus se trouver à l'avenir dans l'obligation de la reprendre, si, par cas fortuit, elle venait à échapper.

Dans le premier moment, les bourgeois se répandirent dans les rues interrogeant les français, s'interrogeant les uns les autres et refusant d'en croire leurs oreilles. Lorsque l'ordre de la cour fut officiellement notifié, leur désolation fut extrême. Ils expédièrent en toute hâte auprès du roi pour implorer son humanité, sa clémence ; ils n'obtinrent rien.

Digitized by Google

La perte de La Motte avait été irrévocablement résolue et devait se consommer.

Le 15 juillet 1645, huit jours après la reddition, l'intendant de l'armée, Gombaut, convoqua une seconde fois le clergé, les magistrats et les principaux bourgeois ; il leur signifia l'intention de sa majesté, et leur annonça que le siége de la commune de La Motte, celui du bailliage et celui de la sénéchaussée étaient transférés à Bourmont, petite ville distante de deux lieues. Quant au gros des habitants, il était permis à chacun de se retirer partout où bon lui semblerait, avec ce qu'il pourrait enlever de son avoir. Les villages voisins recueillirent les fugitifs, partageant leur douleur, s'associant à leur destinée et leur épargnant au moins les angoisses de la misère. Des mineurs et 1,500 paysans des élections de Langres, Chaumont et Bar-sur-Aube, entreprirent aussitôt l'œuvre de la démolition. Dans l'espace de trois jours, cette ville si héroïque et si digne d'admiration, devint un sujet de pitié. Elle fut renversée dans ses fondements ; elle n'offrit plus aux regards que des monceaux de décombres et de ruines. Chez les anciens, on épargnait au moins les temples des dieux, quand on condamnait une ville à périr ; *templis tamen Deûm (ita enim edictum ab rege fuerat) temperatum est*, dit Tite-Live, en parlant de la ruine d'Albe. L'église de La Motte, monument d'une grande importance, fut couchée avec les autres édifices sur le sol. En présence des restes déplorables de la ville, un poète du pays put s'écrier :

O murs qui serviez de remparts
A nos provinces désolées,
Vous n'êtes plus que mausolées
Pour enterrer nos étendards !

Digitized by Google

Nous avons eu récemment l'occasion de visiter les ruines de La Motte. On aperçoit de plusieurs lieues sa montagne qu'il est aisé de distinguer entre toutes, car elle est dépouillée, entièrement nue, et les autres sont couronnées de forêts. En attendant qu'elle soit boisée, selon le projet de deux communes qui revendiquent la propriété du plateau, on dirait qu'elle subit l'effet de l'arrêt qui l'a frappée, et qu'elle demeure placée, comme d'autres villes plus célèbres, sous une sorte de malédiction. Les premières rampes conduisent à la ligne des fortifications extérieures et sont peu escarpées ; mais la colline redresse tout à coup ses flancs abruptes et élève bien haut le plateau qui comprenait la seconde enceinte et la ville même. A quelque distance, elle a la forme d'un tombeau gigantesque; aujourd'hui, en effet, ce n'est pas autre chose. Elle ne présente aux yeux que des pierres de construction entassées ou dispersées, véritables ossements d'une cité. Les habitants d'alentour conservent religieusement le souvenir de son existence et de sa vieille renommée ; ils en parlent avec fierté; ils exposent au dessus de la porte de leurs maisons les boulets et autres projectiles que le soc de la charrue met parfois à découvert dans les champs. De notables familles se piquent de descendre de la bourgeoisie de La Motte. Mais les regrets accordés à la ville ensevelie n'empêchent pas de troubler chaque jour sa cendre : quiconque a une maison ou un mur à construire, tire de ses fondations les principaux matériaux dont il a besoin.

Il n'y a donc, sur l'emplacement de La Motte, plus rien, rien que des carrières et de grands sou-

Digitized by Google

venirs. Mais, le plan à la main, il est facile de retrouver le lieu de chaque édifice public, de l'église, du gouvernement, des rues, et surtout des grands travaux militaires qui couvraient la montagne comme une cuirasse couvre la poitrine. Alors on se refuse à comprendre pourquoi une ville si pleine d'activité et avec une si vaillante population, a dû passer brusquement de vie à trépas, ainsi qu'un homme frappé de mort subite à la fleur de ses ans. On déplore au dedans de soi les injustices et les cruautés que l'intérêt national a commandées souvent.

Si l'on veut détourner le regard de ce vaste champ de deuil et le porter autour de soi, il n'y a pas dans la contrée de point de vue plus étendu, de campagne plus riche, plus variée et plus digne d'intérêt.

Ce sont les collines où les batteries françaises avaient été établies et sur une desquelles il est de tradition que Turenne pointait lui-même les pièces. Ce sont des villages au nombre de vingt à vingt-cinq, que l'œil compte sans peine et dont les plus rapprochés furent occupés par nos troupes durant les trois sièges.

C'est la plaine de Bulgnéville où, le 2 Juillet de l'année 1431, René d'Anjou, disputant à Antoine de Vaudemont la succession de Charles II, duc de Lorraine, fut complètement battu, et où fut blessé mortellement Barbazan qui commandait les troupes françaises au service de René pour l'expédition, Barbazan, le *chevalier sans reproche*. Le pont jeté sur le ruisseau qui divise la plaine porte encore ce nom, un des plus glorieux de nos annales.

Digitized by Google

C'est encore le chêne des partisans, célèbre dans la contrée, lequel domine de toute la tête les autres arbres de la forêt et présente un tronc de 9 mètres de circonférence. Agé, dit-on, de plus de quatre siècles, il a servi de guidon pour la réunion des bandes armées qui se jetaient à l'improviste de Lorraine en France; de là lui viendrait son nom.

Enfin, si la vue s'élève et se dirige vers un des points extrêmes de l'horizon, elle rencontre les croupes altières des Vosges et les sommets vaporeux du Jura.

Nous avons éprouvé de vives impressions en lisant l'histoire de La Motte et en visitant ses ruines: nous nous étions engagé par reconnaissance à lui consacrer un faible souvenir. Maintenant que nous venons de nous acquitter de notre vœu, comme nous l'avons pu, à l'aide de notices manuscrites très imparfaites et de la tradition locale, il nous reste à désirer que l'hommage ne soit pas jugé trop indigne de cette ville infortunée.

Digitized by Google

Séance du 28 Novembre 1851.

—

Lecture de M. Gérardin.

—

COMMENT HENRI III FUT ÉLU ROI DE POLOGNE.

—

Tout le monde sait qu'avant de parvenir au trône de France, Henri de Valois, duc d'Anjou, fut élu roi de Pologne, et qu'il alla faire, pendant quelques mois à Varsovie, un inutile apprentissage de la royauté. L'histoire de ce règne si court ne mérite point d'être écrite et n'offre aucun fait remarquable ; mais les circonstances qui ont précédé l'élection, les rivalités des compétiteurs et les habiles négociations de Jean de Montluc, évêque de Valence, sont racontées dans les mémoires du XVIe siècle et offrent des détails curieux. A cette époque, où la violence et la cruauté venaient trop souvent en aide à la politique, il est intéressant de voir un négociateur adroit, sans soldats, sans argent, dénouer une intrigue assez compliquée, et arriver à son but par la persuasion, sans recourir à la corruption ni à la violence. Jean de Montluc montra plus de talent pour assurer la couronne à son maître, que celui-ci n'en déploya pour la conserver ; personne n'ignore comment Henri III, à la nouvelle de la mort inattendue de son frère, s'échappa de nuit, comme un fugitif, du palais de Varsovie, pour

Digitized by Google

aller promener de cour en cour, pendant plusieurs mois, son oisive majesté. Mais ce que les historiens de France ne disent pas, absorbés qu'ils sont par les catastrophes du royaume à cette époque, c'est la situation de la Pologne, et le singulier concours de circonstances par lequel un prince français monta sur ce trône éloigné. Cependant les matériaux ne manquent pas pour combler cette lacune ; Jean de Montluc dit qu'il écrivit plus de dix rames de papier pour assurer le succès de sa négociation : cette volumineuse correspondance a péri et mérite peu de regrets. Mais l'évêque de Valence avait près de lui un secrétaire intelligent, Jean Choisnin qui, après son retour en France, rédigea la relation de l'ambassade, et c'est d'après ce curieux volume que je veux essayer de raconter comment Henri III devint roi de Pologne.

Ce fut en 1571 que Catherine de Médicis, dont l'ambition inquiète était toujours en éveil, conçut l'idée d'assurer à son fils le trône de Pologne. Ce n'était pas le premier plan qu'elle formait pour la grandeur du jeune prince : rien ne faisait prévoir qu'il dût bientôt hériter de la couronne de France. Qui eût dit que Charles IX mourrait trois ans après, à la fleur de l'âge, après avoir eu le temps, malgré sa jeunesse d'attacher à son nom d'horribles souvenirs ? Suivant un historien contemporain, la reine-mère était tourmentée par un horoscope qui lui prédisait qu'elle verrait régner se trois fils ; déjà la mort prématurée de François II avait réalisé une partie de la prophétie. Pour détourner ce fâcheux présage, elle voulut donner au duc d'Anjou une couronne au dehors, et il est certain qu'elle forma des plans chimériques. D'abord Castelnau, le plus actif négociateur

Digitized by Google

du XVIe siècle, raconte qu'il fut chargé, pendant une de ses ambassades en Angleterre, de demander pour le jeune prince la main d'Elisabeth : c'était une combinaison bizarre que de vouloir unir un prince presque enfant avec une reine qui touchait à la quarantaine ; un prince catholique avec une reine protestante, le beau-frère de Marie Stuart avec celle qui la tenait prisonnière en attendant l'échafaud La reine d'Angleterre, qui refusa plus de prétendants que son père Henri VIII ne fit périr de femmes, rejeta, après bien des longueurs, l'offre de Castelnau. Alors Catherine de Médicis conçut un plan plus singulier encore : elle voulait négocier avec le sultan Sélim II pour faire obtenir au duc d'Anjou l'investiture du royaume d'Alger.

Jean de Montluc fit comprendre à la reine combien ses espérances étaient chimériques et lui représenta que le trône de Pologne était électif, que le dernier des Jagellons, Sigismond Auguste II, déjà au bord du tombeau, n'avait point d'enfant, et que le duc d'Anjou pourrait peut-être occuper ce trône bientôt vacant. Catherine se rendit à ces raisons ; deux plans différents lui furent suggérés par l'évêque de Valence : comme les Polonais, quoique élisant leurs rois, avaient toujours montré beaucoup d'attachement à la dynastie des Jagellons, on pouvait songer à faire épouser au duc d'Anjou, la sœur de Sigismond, ou bien, et ce fut à ce dernier plan qu'on s'arrêta, il fallait simplement attendre la vacance du trône, et alors présenter aux suffrages de la noblesse polonaise un prince, héritier d'une race glorieuse, et appartenant à une nation aimée des Polonais.

Il ne faut pas se figurer, que malgré les distances,

Digitized by Google

la France et la Pologne fussent alors tout-à-fait étrangères l'une à l'autre : souvent, dans les guerres contre les Turcs, des Polonais et des Français étaient venus combattre avec les Hongrois ; outre cela, les voyages étaient moins rares au XVIe siècle qu'on ne le pense communément ; déjà Montluc était allé en Pologne, et un noble Polonais, nommé Crasoski, venait de quitter la cour de France où il avait été comblé de prévenances. De retour dans son pays, il commença à faire des partisans au duc d'Anjou.

Avant de s'embarquer dans cette négociation et d'envoyer une ambassade en Pologne, la reine voulut s'assurer en secret des dispositions des Polonais : elle choisit pour cette mission Balagny, fils de Jean de Montluc, qui devint depuis maréchal de France, et fut chassé de son gouvernement de Cambray par les habitants indignés de ses violences. Il était alors à Padoue, s'exerçant au métier des armes ; il reçut les instructions de la cour et l'ordre de parcourir, sans aucun caractère officiel, l'Empire, la Pologne, le Danemark et la Suède. Dans un château du Tyrol, près d'Inspruck, il vit l'archiduc Ferdinand; à Vienne, l'empereur Maximilien II, qui espérait le trône de Pologne pour son jeune fils l'archiduc Ernest, et qui ne soupçonna point le but du voyage de Balagny. — Celui-ci ne trouva pas le roi Sigismond à Varsovie. Ce vieux prince qui, depuis deux ans, retenu par de continuelles souffrances, n'était pas sorti de sa capitale, avait été obligé de fuir devant une maladie plus terrible qne celle qui le minait. La peste désolait la Pologne, et le roi était allé chercher un refuge en Lithuanie, patrie originaire de sa famille, au château de Knichin. Le voyage redoubla ses souffrances et ne

Digitized by Google

pouvant accorder une audience à Balagny, il le recommanda aux grands dignitaires de la Pologne qui lui firent un acceuil plein de bienveillance. L'évêque de Cracovie, le vice-chancelier de Lithuanie, le maréchal Radzival déployèrent pour le recevoir tout le luxe de l'hospitalité polonaise, et il ne pouvait trop admirer les allures guerrières de ses hôtes, leurs armes, leurs beaux chevaux, et les vins rares et variés servis sur ces tables autour desquelles on parlait français aussi purement qu'à Paris.

Le roi Sigismond mourut le 7 juillet 1572, et, d'après le témoignage de Choisnin, il ne fut pas très regretté. Cependant on devait reconnaître à sa louange que, pendant son long règne, les progrès de la réforme n'avaient amené en Pologne, ni guerres civiles, ni ces âpres animosités qui ailleurs avaient fait verser tant de sang. C'était à Varsovie qu'avait lieu d'ordinaire l'imposante cérémonie des funérailles des rois : mais les palatins, à cause de la peste, restèrent en Lithuanie. On exposa le corps du roi, vêtu d'un pourpoint et d'une robe de damas cramoisi, le visage et les mains nues : au bord du lit funèbre, on voyait ses armes, une pique, des gantelets, une rondelle d'acier ; au dessus flottait une bannière de damas cramoisi, avec une aigle blanche à une tête ; sur un oreiller de velours étaient déposés les insignes de la royauté, l'épée royale, la ceinture, le sceptre, et un globe d'or surmonté d'une croix. L'évêque de Cracovie célébra la messe, et on ne peut omettre un fait bien remarquable pour le temps : les seigneurs protestants y assistèrent comme les catholiques ; les grands dignitaires remirent à l'évêque les insignes de la royauté afin qu'il en ornât une dernière fois le roi

Digitized by Google

défunt. Mais la grande couronne de Pologne ne put être placée sur sa tête ; elle était déposée, à quelques lieues de là, dans une forteresse entourée de marais, où était le trésor royal, et il était défendu, après la mort du roi, d'y laisser pénétrer personne.

Peu de temps après la cérémonie, Balagny, qui avait gagné beaucoup de partisans à la France et au duc d'Anjou, mais qui ne pouvait prolonger utilement son séjour en Pologne puisqu'il n'avait pas d'instructions officielles, descendit la Vistule jusqu'à Dantzick, visita cette ville alors polonaise et déjà florissante, et s'embarqua pour continuer ses voyages sur l'*Ange*, vaisseau marchand de Fécamp qui se trouvait dans le port.

Catherine de Médicis, en recevant la nouvelle de la mort du roi de Pologne, donna mission à Montluc d'aller demander la couronne pour le duc d'Anjou. L'évêque de Valence, qui connaissait déjà la Pologne, et qui pendant le règne de Francois Ier avait été chargé d'une négociation, ne put refuser, malgré son âge, d'obéir aux désirs de la cour. Il fallait, pour cette ambassade, *un homme de robe longue*, dit Choisnin, *qui sut aller et venir* ; il fallait surtout un homme habitué à parler et à écrire en latin ; Montluc remplissait bien ces conditions. Il eut voulu s'adjoindre le savant Pibrac ou Joseph Scaliger : mais le premier resta à Paris où la cour le chargea d'une apologie de la St-Barthélemi, et le second ne voulut pas quitter Genève. A Strasbourg, l'évêque de Valence rencontra Jean Bazin, procureur de la prévoté de Blois, *homme bien versé aux lettres*, et l'emmena avec lui.

Digitized by Google

Montluc quitta Paris le 17 août, huit jours avant la St-Barthélemi, et fut retenu trois jours à Saint-Dizier par une indisposition. Après le massacre, il courut les plus grands dangers ; il avait toujours favorisé les protestants, et un secrétaire de l'évêque de Verdun mit à sa poursuite une compagnie de soldats. Montluc fut arrêté à Saint-Mihiel et amené prisonnier à Verdun ; mais il trouva moyen de faire parvenir promptement à la cour la nouvelle de sa captivité, et le roi, ainsi que Catherine de Médicis, se montrèrent irrités du traitement qu'il avait souffert. On trouve dans les mémoires de Choisnin les lettres de la reine-mère et du duc d'Anjou, adressées à l'évêque de Valence : *Je ne mets point ici*, dit l'auteur, *la lettre du roi, parce qu'il y a affaire de conséquence.*

Cette lacune est regrettable: une lettre de Charles IX, datée du 5 septembre 1572, serait un document historique précieux.

A Francfort, Montluc eut une aventure singulière et qui peint fidèlement les mœurs de l'époque. On sait que, pendant les guerres de religion, les protestants soudoyèrent en Allemagne des bandes de Reitres. La Noue, un des hommes les plus remarquables du parti protestant, raconte, dans ses mémoires, comment l'amiral de Coligny et les autres chefs du parti se cotisèrent pour acheter les secours de ces avides mercenaires. Après le traité de Longjumeau il fut très difficile de les faire sortir de France, où ils avaient pris l'habitude du pillage. Castelnau fut envoyé par la cour pour négocier avec eux, et il ne remplit jamais une plus difficile mission ; il courut de grands dangers. Cependant il obtint la

Digitized by Google

retraite des Allemands, à condition qu'on leur paierait six mois de solde à Francfort, dans un bref délai : il ne dit point si l'engagement fut rempli ; mais le grand avantage qu'offrent de nombreux mémoires du XVIe siècle, c'est de se contrôler les uns par les autres, et il paraît, d'après Choisnin, que les Reitres attendaient encore leur argent en 1572, quatre ans après leur retraite. Dès qu'ils apprirent l'arrivée de Montluc, ils se saisirent de ses effets, de ses chevaux, prétendant que c'était leur droit et que Charles IX leur avait engagé les biens de ses sujets. L'ambassadeur se plaignit au sénat, et dit aux Reitres qu'ils perdaient leur peine, vu qu'il n'avait point d'argent.

Cet argument décisif fut plus utile à Montluc que la sentence du sénat de Francfort ; il put continuer son voyage, traverser incognito la Saxe, dont le duc se trouvait alors en Danemark, et entrer en Pologne vers la mi-octobre.

La vacance du trône mettait en mouvement bien des ambitions : le czar de Russie, Ivan, et le roi de Suède, dont la femme était sœur de Sigismond de Pologne, prétendaient vainement à la couronne.

L'empereur Maximilien II, beau-père de Charles IX, appuyait l'élection de l'archiduc Ernest et, depuis plusieurs années, l'abbé Cyre, représentant de l'Autriche, ménageait des partisans à ce jeune prince. Après la mort de Sigismond, l'empereur envoya, en qualité d'ambassadeurs, deux grands seigneurs de Bohême, qui firent leur entrée en Pologne, avec une suite nombreuse, sans même avertir le sénat de leur arrivée. Ce procédé froissa la susceptibilité des Polonais ; les intrigues des ambassadeurs Autrichiens, et

Digitized by Google

surtout des lettres saisies à la frontière où la nation polonaise était désignée par les mots de *gens inepta et barbara*, accrurent le mécontentement de la noblesse.

L'évêque de Valence agit avec plus de réserve : il adressa au sénat une lettre dans laquelle, après avoir énuméré les qualités du duc d'Anjou, il exposait adroitement les raisons qui devaient détourner les Polonais de tout autre choix ; le czar était un barbare et suivait la religion grecque ; le roi de Suède ne pouvait gouverner deux royaumes si éloignés, et son fils n'avait que huit ans ; l'archiduc Ernest était trop jeune. Quant au parti qui désirait un roi polonais, il était peu nombreux et Montluc savait bien que la noblesse n'obéirait pas volontiers à un roi tiré de son sein.

Tout semblait donc favoriser les desseins de l'évêque de Valence lorsque la nouvelle de la St-Barthélemi arriva en Pologne ; elle y causa une horreur difficile à décrire. Cette noblesse, brave et généreuse, détestait les guerres civiles ; et la réforme, partout sanglante, n'avait pas mis les armes aux mains des Polonais : *les dames,* dit Choisnin, *parlaient du massacre avec telle effusion de larmes, comme si elles eussent été présentes à l'exécution.* Choisir pour roi le duc d'Anjou, dans de telles circonstances, c'était peut-être introduire en Pologne l'intolérance, la persécution et la guerre civile. — Les protestants ne cachaient pas leurs inquiétudes à cet égard et Montluc, comprenant la difficulté de sa position, désavoua, autant qu'il lui fut possible, les cruautés attribuées à la cour de France. De Connin, que le sénat lui avait assigné comme résidence, il refutait les faux bruits répandus sur les projets sanguinaires du duc d'Anjou ; et,

Digitized by Google

avec une activité merveilleuse, il écrivait jusqu'à trente lettres par jour, se faisait des partisans parmi les Castellans et les Palatins, et répondait aux pamphlets et aux libelles publiés contre la France. Il avait surtout à lutter contre la malveillance des Français établis en Pologne; ils se montraient encore plus opposés que les protestants à l'élection d'un prince français.

Le jour de la fête des Rois, la diète des nonces terrestres ou députés des palatinats, se réunit pour fixer le lieu et l'époque de l'élection ; elle fut ajournée au 5 avril, à Varsovie. Le 4 avril, les bords de la Vistule présentaient un spectacle imposant: 50,000 gentilshommes se trouvaient réunis autour de Varsovie; à une lieue de la ville s'élevait une vaste tente ; l'archevêque célébra une messe solennelle ; ensuite, catholiques et protestants chantèrent le *Veni, Creator* pour appeler sur l'élection la bénédiction du ciel. Suivant la coutume de Pologne, on entendit successivement, les jours suivants, les ambassadeurs des diverses puissances. Le cardinal Commendon, légat du pape, célèbre pour avoir négocié la courte réconciliation du Saint Siége et de l'Angleterre, sous le règne de Marie Tudor, obtint le premier la parole. Il fit un discours grave, mesuré, élégant, mais il ne conclut en faveur d'aucun des compétiteurs. Pourvu que le roi de Pologne fût catholique, et il n'y avait pas de doute à cet égard, peu importait au Saint Siége qu'on choisît un Autrichien ou un Français. Le grand burgrave de Rosemberg, ambassadeur de Maximilien, prononça d'une voix faible, une froide harangue qui eut peu de succès. Le lendemain, l'évêque de Valence devait être entendu ; mais afin d'avoir

Digitized by Google

connaissance du discours de Rosemberg et de pouvoir le refuter, Montluc prétexta une maladie et obtint un délai de quelques jours: le grand burgrave s'était contenté, à l'exemple des autres ambassadeurs, de distribuer aux palatins 32 copies de son discours. Montluc fit davantage; il comprit que l'imprimerie n'était jamais plus utile qu'en temps d'élection, et il fit tirer secrètement un grand nombre d'exemplaires de sa harangue, en latin et en polonais.

L'orateur avait eu soin d'exagérer les avantages que la Pologne tirerait de l'élection du duc d'Anjou : il venait d'un pays éloigné, dont, par conséquent, on n'avait rien à redouter ; il fonderait à Cracovie une université sur le modèle de celle de Paris ; il dépenserait dans son nouveau royaume le revenu de ses riches apanages. Quant à la St-Barthélemy, il ne fallait l'imputer ni au roi, ni au duc d'Anjou, mais à la fureur sanguinaire de la populace. — Ce discours, plus habile que véridique, fut accueilli avec enthousiasme. — Le jour de l'élection, *la dicte noblesse,* dit Choisnin, *avant que de délibérer chacune en son quartier, se mit à genoux, et la plus grande partie avec larmes firent leurs prières, chantèrent une hymne au Saint-Esprit ; et faut confesser qu'il n'advint jamais chose semblable à celle-là, car incontinent leur oraison faite, la partie française se trouva en tous les palatinats si grande, que les autres avaient presque honte de tenir le parti contraire, qui fut cause qu'en moins d'une heure nous emportâmes la pluralité des voix.*

Le duc d'Anjou fut proclamé roi de Pologne.— Cette unanimité si touchante, ce naïf enthousiasme, cette élection si calme où pas un sabre ne sortit

Digitized by Google

du fourreau, offrent une des scènes les plus remarquables de l'histoire de Pologne Qui eut dit, à voir ces milliers de cavaliers infatigables, ces brillantes armures, cette noblesse intelligente et brave, que les Polonais n'étaient pas un grand peuple? Et cependant cette constitution reposait sur des bases bien fragiles: soixante ou quatre-vingt mille nobles peuvent former une armée héroïque; ils ne sont pas une nation: que trouvons-nous derrière cette phalange brillante, sinon des serfs qu'on vend avec la terre qu'ils cultivent? A quoi aboutirent ces élections de rois étrangers, sinon à éveiller des ambitions rivales et à amener de terribles catastrophes? Mais au XVIe siècle, on ne pouvait encore prévoir ce sombre avenir; le courage tenait lieu de prudence, et les Palatins saluaient l'avènement du duc d'Anjou comme le commencement d'une ère prospère.

Digitized by Google

Communication de M. J.-J. Maquart.

EXAMEN DE LA NOTICE DE M. A^te^ GALIMARD, SUR LES DESSINS COMPOSANT LA COLLECTION DES DRAPEAUX, BANNIÈRES, PENNONS ET CORNETTES DE LA NATION FRANÇAISE,

Par M. F.-A. PERNOT, artiste peintre.

Aux yeux de quelques-uns, une collection de dessins représentant des bannières et des drapeaux offrirait peu d'intérêt; ce serait, suivant eux, donner beaucoup trop d'importance à une collection dont tout l'avantage et le mérite sont d'être unique et spéciale. Une telle manière d'envisager le travail patient et laborieux de notre confrère M. Pernot, serait une grave erreur, sur laquelle il peut être bon d'éclairer le jugement de ceux qui pourraient la partager.

En effet, qu'est-ce qu'un drapeau, sinon le plus glorieux symbole auquel l'homme s'est plû à rattacher tous les sentiments d'honneur et de patrie, le principe matérialisé de tout un peuple, son idée politique, son gouvernement, sa couleur, comme on dit maintenant? N'est-ce pas sous le drapeau que viennent s'enrôler, et le courage militaire qui

Digitized by Google

fait les héros et les braves, et le dévouement joint à la discipline qui animent les défenseurs du pays et des lois? Sous le drapeau, l'intrépidité s'exalte; elle marche d'un pas égal au danger comme à la gloire. Le drapeau est le talisman qui protége la valeur; c'est lui qui donne la victoire. C'est encore lui qui ranime l'ardeur des combattants fatigués ou accablés; c'est pour sa défense que le sang coule sur le champ de bataille; enfin, il est glorieux de mourir pour son drapeau. Depuis César, conquérant des Gaules, jusqu'au César moderne, l'histoire fourmille de faits à l'honneur de la vieille France, comme de la France nouvelle, dans lesquels le dévouement au drapeau atteint la dernière limite du sublime : le sacrifice de la vie.

C'est, je le répète, parce que l'étendard national représente le principe politique d'une nation, le corps entier qui la compose, en un mot, la *Patrie* et tout ce qu'elle renferme, qu'il est l'objet du plus profond respect. Aussi, de quels honneurs n'est-il pas entouré? S'il est l'idole du soldat, il est encore l'âme du peuple. Dans chaque cité, dans chaque commune, nous voyons le drapeau au faîte des édifices publics; nous le voyons aussi flotter, dans nos campagnes, au sommet des édifices religieux; et, de cette union du drapeau à la maison de Dieu, résulte l'assemblage le plus digne de la vénération du peuple, à savoir : le culte de Dieu et celui de la patrie. Gloire donc est au drapeau, car il signifie encore, chez tous les peuples civilisés : Protection à la loi et protection au droit des gens. Il y a cette différence entre les états civilisés et les pays barbares et sauvages, que si

Digitized by Google

le drapeau est en honneur chez ceux-là, il est inconnu chez ceux-ci; d'où l'on peut conclure que là où ne flotte pas le drapeau, il y a absence de civilisation, et que là où le drapeau est abattu, il y a honte et défaite, sinon mort et anarchie.

On ne peut penser que le drapeau soit chose indifférente lorsqu'il est le symbole sacré sur lequel brillent et se reflètent les couleurs d'une nation unies à l'emblème qu'elle s'est choisie. Image toute matérielle, l'emblème que porte l'étendard n'est pas moins respectable que la majesté du prince; je dirai mieux, il est plus respectable encore, car les rois se découvrent et s'inclinent devant le drapeau. Telle est sa puissance et sa force morale, qu'autour de ses plis onduleux les monarques tombent et se succèdent, alors que la bannière de l'état reste et plane sur le pays comme pour le protéger de son ombre tutélaire.

Vénérée dans tous les âges et dans tous les lieux, la religion du drapeau restera longtemps encore dans le cœur des hommes. Depuis les premiers temps chrétiens de la monarchie française jusqu'à nous, sa puissante influence n'a pas faibli, et quand la bannière nationale portait l'image des saints, ou que l'oriflamme de St-Denis conduisait nos armées à la victoire, le drapeau était chose sainte; les siècles ont passé; et le drapeau est encore, aujourd'hui, chose sacrée : l'église bénit les drapeaux, elle a béni ceux qui portaient l'écusson fleurdelisé de France, avec la devise : « Dieu et le » Roi. » comme elle bénira ceux qui porteront la légende : « Dieu et Patrie! »

Ceci dit, je dois, Messieurs, vous faire connaître

Digitized by Google

ce qu'est la collection dessinée par M. Pernot et dont le gouvernement a fait l'acquisition. Elle se compose de 1.500 figures représentant autant de drapeaux, bannières, étendards, pennons et cornettes de la nation française, depuis le ve siècle jusqu'à nos jours ; en voici le court énoncé :

Du ve au xe siècle, et à partir du *Labarum*, étendard de Constantin le Grand, l'on voit, bien loin dans notre histoire, *la Chape bleue de saint Martin de Tours*, bannière de l'abbaye de Marmoutier ; ce fut, au temps de Clovis, le premier étendard ; on le perdit dans une bataille. A cette bannière succéda l'Oriflamme, relique vénérée sous les rois de la troisième race. A la fin du règne de Louis le Jeune, apparaissent les lys sur le drapeau de France. Puis du xie au xive siècle, les bannières se multiplient ; les preux chevaliers des croisades eurent chacun la leur, sur laquelle brillaient leurs armoiries. Parmi les bannières spéciales à divers ordres militaires et religieux à la fois, figurèrent, notamment, celles des chevaliers de l'Etoile, ordre fondé par le roi Jean, en 1350, et celles des templiers et des chevaliers de Malte. Au xve siècle, surgit, pour la première fois, la Cornette blanche ; suivant M. Auguste Galimard, auteur de la notice que vous avez renvoyée à mon examen, c'est, depuis ce temps, que le drapeau blanc est devenu l'étendard royal, en opposition au drapeau anglais, qui était rouge. Charles VII l'avait adopté avec le grand étendard de St-Michel. François Ier reprend l'étendard bleu autrefois adopté par Philippe-Auguste : il n'eut qu'un temps, le drapeau français redevenu blanc reçut les plus grands honneurs militaires. Aux xvie et xvii^e^

Digitized by Google

siècles, les pavillons, flammes et banderolles de la marine, flottent sur les galères royales, elles sont rouges et semées de fleurs de lys ; mais le grand pavillon royal resta blanc.

Pendant le XVIIIe siècle, le drapeau français portait, sur fond blanc, l'écu de France, lorsque sonna 1789, qui amena, pour la première fois, le drapeau aux trois couleurs. L'auteur de la notice, par un rapprochement fort délicat, sanctifie le nouveau drapeau, en disant qu'il fut la réunion des couleurs de la chape de saint Martin, laquelle était bleue, de l'oriflamme, qui était rouge, et de la cornette de Charles VII, qui était blanche ; je dirai, pour mon compte, que la glorieuse renommée du drapeau tricolore, sous l'empire, lui donne assez belle origine pour n'avoir pas besoin de lui en découvrir une autre.

Je n'ai pas à vous apprendre, Messieurs, ce que devint le drapeau de la France depuis la chûte de l'empire. Hommes du siècle, nous en suivons les tempêtes. Puissions-nous sauver, sain et sauf, notre drapeau !

Je dois encore ajouter, à la louange de M. Pernot, notre savant et habile confrère, que M. Galimard termine son rapport en faisant remarquer que la précieuse collection de M. Pernot, unique non seulement en France, mais partout ailleurs, a coûté, à l'auteur, six années de travail. Par les ordres de M. le Ministre de la guerre, cette intéressante partie de notre histoire nationale a été placée à l'hôtel des Invalides. On ne pouvait trouver un asile plus convenable à la conservation du travail de M. Pernot.

Digitized by Google

POÉSIE.

Communication de M. A. Violette.

LE LOIR ET L'ÉCUREUIL

FABLE.

Avec certaines gens ne jouez pas au fin ;
Car tel qui vous paraît n'être qu'un pauvre sire
Parfois à vos dépens peut bien prêter à rire.
Cette fable en fait foi, jugez-en par la fin.
Sur un hêtre habitaient, dans un bois solitaire,
Deux rongeurs, vivant là chacun de son butin :
L'Ecureuil à tête légère,
Puis certain maître Loir appelé muscadin.
Novembre alors touchait à son déclin.
L'Ecureuil avait pris son quartier vers le faîte ;
Dans un creux du vieux tronc, l'autre sire, à loisir,
Avait contre le froid assuré sa retraite,
Où sur un lit de mousse il bravait la tempête.
On peut bien, pour le moins, se donner ce plaisir,
Alors qu'on doit passer tout l'hiver à dormir ;
Buffon, sur ces dormeurs, adjuge au Loir la pomme.
Cependant comme on peut, durant un si long somme,
Au bruit d'un vent soudain

Digitized by Google

Se réveiller avec la faim,
Dans les derniers beaux jours, le compère au plus vite,
De chataignes, de glands avait garni son gîte.
Quant à l'autre, il n'avait, en tout, pour s'abriter
Que sa queue en panache ; aussi le vent, la pluie,
Sous cet abri flottant, le faisaient grelotter.
Je suis bien bon, dit-il, de mener cette vie,
Tandis qu'un muscadin, à l'étage d'honneur,
Bien chaudement couché, dort comme un grand seigneur.
Quoi, je loge en plein vent quand il vit de la sorte !
Mais je vais lui servir un plat de mon métier.
Aussitôt il descend, et s'offrant à la porte :
« Ami, je suis rompu : du haut de mon palier
» J'ai roulé, comme un bloc, le long de l'escalier ;
» Pour quatre ongles brisés heureux si j'en suis quitte
» Le ciel vous bénira, cédez-moi votre gîte.
» Parbleu, voisin, vous jouez le bonheur !
» Répond gaîment notre matois ermite ;
» Car des ongles brisés je suis opérateur
» J'ai fait, en cas pareils, des cures de docteur :
» Messire le Blaireau, l'autre jour sur la pierre
» S'en était rompu six en creusant sa tannière.
» Il m'envoya quérir, et lors du bout des dents
» Les ayant opérés, chacun à ma manière,
» J'ai dû pour éviter de nouveaux accidents
» Faire une razzia de tous en même temps.
» Sa seigneurie en fut émerveillée
» Et largement ma cure fut payée.
» Croyez-moi, subissez cette opération ;
» Ensuite vous aurez chez moi bonne pâture,
» Abri bien chaud et riante figure.
» Eh bien soit ! mais prenez toute précaution ;
» Compère ; car je suis nerveux outre-mesure,
» A la douleur obstinément rétif.
« Partant, gardez-vous bien d'entamer le vif.
» Rassurez-vous, mon cher, pour les cures aiguës
» N'avons-nous pas d'ailleurs l'éthérisation,

Digitized by Google

» Le chloroforme et mainte invention?
» Par quoi, le patient transporté jusqu'aux nues,
» Subit à son insçu toute opération.
» Votre accident n'est rien ; couchez-vous sur la branche. .
» En dehors, s'il se peut, portez un peu la hanche...
» Tournez-vous sur le dos... Très bien! vous y voilà.
» Alors d'un air savant, le docteur opéra. »
Puis, l'affaire réglée, il fit d'un coup de tête,
Dans l'air à son boiteux danser la pirouette.
L'Ecureuil sans accroc fit le saut périlleux.
Le dépit, la colère éclatent dans ses yeux,
Il court au pied de l'arbre ; en vain il veut grimper,
Il sent du tronc glissant ses ongles échapper.
Il tempête, il fait rage,
Il jette à son docteur la menace et l'outrage.
Ingrat! lui dit le Loir, vous m'insultez en vain ;
Revenez au printemps, quand j'aurai fait mon somme,
Pour vous aider, foi d'honnête homme,
Je vous tendrai la main.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1851-1852.

—

N° 2 . — 1er *Trimestre* 1852.

SCIENCES.

—

NOTE

SUR DES CALCULS D'OXYDE CYSTIQUE,

par M. E. MAUMENÉ.

—

M. X... médecin des environs de Reims, m'a remis au mois de septembre dernier, pour en faire l'analyse, quelques fragments de calculs fournis par un des ses malades.

La nature de ces calculs n'est pas nouvelle : ils sont formés par la cystine ou oxyde cystique. Je ne croirais donc pas devoir entretenir l'Académie des résultats de mon analyse, si l'origine pathologique de ces excrétions en général et de la cystine en particulier, n'avait pas un grand intérêt pour la médecine. N'ayant pas revu M. X... depuis cette époque et ignorant même le lieu de sa résidence, j'espère, à l'aide de la publicité des

Digitized by Google

travaux de l'Académie, faire parvenir à M. X... le résultat de mon examen et obtenir tous les renseignements nécessaires pour établir les conditions dans lesquelles ont pris naissance les dépôts étudiés dans cette note, et qui sont très rares.

Voici le résumé de mes observations.

La substance est jaune-brunâtre, cristalline (1), transparente, en masses arrondies ou oblongues, et d'un extérieur analogue à celui des calculs *muraux*. — Elle est friable et s'écrase aisément en la frottant sur une capsule de porcelaine.

Elle est presque insoluble dans l'eau, même bouillante. On parvient à la dissoudre, en ajoutant de l'ammoniaque (3 vol. d'eau et 1 d'ammoniaque); il reste quelques débris organiques, filamenteux, très légers.— En neutralisant par l'acide acétique, évaporant à sec, on retrouve la matière insoluble dans l'eau. — Une portion de la solution ammoniacale, évaporée spontanément, donne un dépôt blanc non cristallisé, insoluble dans l'eau.

L'acide acétique cristallisable n'exerce aucune action.

L'acide azotique ne dissout pas la substance à froid. A un feu doux il se produit des vapeurs rouges et il reste un résidu visqueux brun.

L'acide sulfurique dissout à 100° avec une légère coloration brune. — A une plus haute température la liqueur devient noire, il se dégage de l'acide sulfureux et du soufre.

La potasse dissout les calculs au dessous de 100°,

(1) Examinés avec une loupe de 20 mm., quelques cristaux paraissaient être des prismes rhomboédriques.

Digitized by Google

elle se colore en vert foncé et se décolore ensuite à mesure qu'il se forme un dépôt noir très divisé. — La liqueur additionnée d'acide chlorhydrique dégage de l'hydrogène sulfuré.

L'alcool est incapable de dissoudre la matière calculeuse.

Enfin la chaleur fournit les derniers indices et les plus caractéristiques. —Sur une lame de platine chauffée au rouge il se produit une odeur de matière animale très intense, très désagréable et il reste un charbon léger difficile à brûler, mais ne laissant point de résidu. — Les effets sont les mêmes sur un charbon.

Tous ces caractères et surtout l'odeur développée par la calcination paraîtront sans doute bien décisifs et si, comme je l'espère, ils viennent à la connaissance de M. X..., ce médecin s'empressera probablement d'indiquer les circonstances dans lesquelles la cystine s'est formée sous ses yeux.

Digitized by Google

UN MOT SUR L'ÉTAT GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION CHEVALINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE REIMS,

Par M. BAUDESSON, Médecin-Vétérinaire.

—

Séance du 27 Février 1852.

L'arrondissement de Reims est encore sous l'erreur de cette idée sans fondement et jugée par la sage pratique, que sans pâturages l'élève du cheval est impossible : erreur grossière qu'il est maintenant facile de combattre par des faits.

La routine n'est pas étrangère non plus à l'apathie des cultivateurs à l'endroit de l'élève du cheval; il suffit que de temps immémorial les grands parents n'aient jamais élevé pour que les arrière-petits-fils se croient dispensés d'essayer de le faire.

La grande division de la propriété est aussi, il faut le dire, assez défavorable, sinon à l'éducation du cheval du moins à son élève.

Malgré les causes que nous venons d'énoncer, il semble que de jour en jour on cherche davantage à produire des chevaux ; mais, dans beaucoup de cas, on ignore encore les règles qu'il faut suivre pour arriver au but qu'on se propose. Il est vraiment pénible de voir chez certains propriétaires la manière dont ils prétendent élever des chevaux : à de bonnes

Digitized by Google

juments, souvent ils donnent de mauvais étalons et réciproquement ; ils n'ont aucune connaissance des effets de l'accouplement, ou du moins on dirait qu'ils les ignorent complètement. Non seulement cette ineptie se montre avant, mais aussi après la naissance du petit sujet. C'est ainsi que chez certains propriétaires nous pouvons affirmer avoir vu de pauvres poulains renfermés dans des endroits obscurs où la lumière ne pénètre jamais, venir dès qu'on les met dehors, se frapper la tête contre tous les obstacles qu'ils rencontrent, tant leurs yeux sont peu habitués à la lumière. Non seulement le jour manque à ces malheureux quadrupèdes, mais ils ont à peine assez d'air pour ne pas asphyxier, n'ont pas de place pour se bouger, encore heureux quand ils ne sont pas perpétuellement attachés : en un mot l'hygiène des poulains jusqu'au moment où ils échappent à la barbarie de certains éleveurs est complètement méconnue. Nous dirons tout à l'heure quels seraient les moyens de remédier à un pareil système. Il n'en est pas de même chez tous les éleveurs. On rencontre chez quelques hommes intelligents et comprenant la mission qu'ils s'imposent toutes les conditions désirables pour arriver à bien.

L'administration des haras, les comices, quelques hommes influents ont fait comprendre à tous ceux qui veulent produire, quelles ressources sont celles que l'on retire de l'accouplement de bonnes juments de trait avec l'étalon demi-sang, trois quarts de sang, etc. Aussi maintenant commence-t-on à demander des chevaux de sang. Là n'est pas le lieu de développer toutes les considérations favorables au cheval de sang, seulement nous constatons avec plaisir que déjà dans

Digitized by Google

presque tous les endroits on rejette les étalons lourds et massifs de la Belgique pour reprendre le cheval léger et plein de feu, le cheval de sang : c'est un grand pas de fait, espérons qu'il sera riche de succès. L'administration des haras n'est pas seule assurément à s'attribuer le mérite de cette exclusion, à M. Thiérot de Reims en revient aussi une certaine part, par le soin qu'il a mis dans le choix de ses étalons.

Pour donner une idée de l'état de la reproduction dans l'arrondissement de Reims, nous ne pouvons mieux faire que de donner le chiffre des juments saillies depuis quelques années.

En 1843 environ, époque à laquelle fut fondée la station de Reims, les étalons de sang nationaux, placés dans cette ville, ont sailli 119 juments. Les produits n'ont pas répondu à l'espoir qu'en avaient les propriétaires, parce que l'administration, des haras s'est laissé forcer la main en acceptant la mésalliance de bons chevaux avec de mauvaises juments, ou plutôt en ne guidant pas assez les éleveurs dans le choix d'un étalon : tel étalon convient à telle jument qui est à rejeter pour telle ou telle autre. Mais le coup avait été porté, il n'était pas facile de le parer pour l'avenir ; c'est ainsi que dans les années qui suivirent, on vit diminuer le nombre des juments à saillir : en 1847-48 par exemple, les étalons nationaux n'ont eu à saillir que 20 juments. Les éleveurs ont manqué, depuis lors, de confiance dans les chevaux de sang, ils ont voulu des chevaux plus étoffés, plus près de terre, plus membrés, l'administration des haras a peut-être eu le tort de ne pas comprendre assez tôt le besoin des particuliers à cet endroit, ou peut-être lui était-il difficile de faire autrement.

Digitized by Google

L'industrie particulière favorisée par l'arrêt de février 1848 sur les étalons approuvés, connaissant d'une manière toute pratique les besoins des producteurs, est alors entrée en lice avec les haras. L'essai fut fructueux, car bien que les étalons approuvés et introduits dans notre département en 1849 fussent arrivés très-tard puisque le moment de la monte touchait à sa fin, nous avons vu l'*Etourneau*, étalon 3/4 de sang, faire 30 saillies et trois autres étalons appartenant également à M. Thiérot, placés dans l'arrondissement d'Épernay à la même époque, saillir 90 juments.

Le canton de Fismes a décidément abandonné les chevaux de sang pour adopter le cheval de trait, l'étalon Percheron. L'étalon de cette race placé dans ce canton en 1850 a sailli 85 juments. En 1851 deux étalons Percherons ont sailli dans ce même canton 180 juments. L'étalon de même race, resté en station à Reims, a sailli dans la même année 45 juments. Tous ces étalons appartenaient à M. Thiérot.

Ceci semble être contradictoire à ce que nous avons dit tout à l'heure, à savoir, que le cheval de sang commence à être apprécié dans notre arrondissement. On s'en étonnera moins lorsqu'on saura que la topographie du canton dont nous venons de parler, n'est pas la même que partout ailleurs. Le terrain argileux, marneux même de ce pays, rend les communications difficiles, la culture elle-même exige le concours de fortes attelées. Ces raisons doivent suffire pour faire comprendre pourquoi les cultivateurs recherchent des chevaux de poids, l'étalon Percheron est donc, à notre avis aussi, le cheval le plus approprié aux besoins de ce canton. Un jour viendra, nous en sommes persuadé, où les chemins vicinaux étant améliorés on reviendra au cheval de sang.

Digitized by Google

Mais hâtons-nous de le dire, l'élève du cheval n'est pas l'industrie prédominante de notre arrondissement; nous avons déjà donné à entendre que la division trop grande de la propriété en est la cause; mais le goût du cheval se développant dans les jeunes générations, on finira peut-être par donner quelques soins à la production du cheval.

Dans tous les villages, au nord de la ville, on ne produit pas de chevaux, on en élève et voici à peu près la manière dont s'arrangent les cultivateurs de cette partie de l'arrondissement; du reste ce mode est encore celui qui a le plus de succès pour notre pays. L'agriculture dans les cantons de Bourgogne, Beine, etc., est assez avancée pour produire une grande quantité de fourrages, on y est arrivé à faire le plus qu'il est possible de prairies artificielles, les grains et la paille y sont d'excellente qualité: nous voilà donc placés dans des conditions favorables pour élever des chevaux. Les cultivateurs qui se livrent à cette industrie achètent sur les frontières de la Belgique, en Ardennes, des cheveaux de trois et quatre ans; ils ébauchent leur éducation tout en les faisant travailler, puis les revendent à la remonte un an ou deux ans après lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Ces chevaux,la plupart à toutes fins, trouvent aussi une vente facile dans nos villes, en procurant à leurs propriétaires un bénéfice plus considérable. Cette méthode les oblige cependant à avoir dans leurs écuries un, deux ou trois chevaux de plus que ne l'exige l'étendue de leur exploitation. Ce système qui retarde évidemment la production du cheval chez nous, nous ne le blâmerons cependant pas, parce qu'il est productif pour l'agriculture: le

Digitized by Google

cultivateur, en général, pauvre de capitaux, est toujours heureux de pouvoir détourner la valeur d'une partie de ses produits pour la replacer dans sa terre. Du reste l'élevage ne serait-il que la seule spécialité de l'arrondissement de Reims qu'il y aurait encore avantage à l'encourager: nous éleverions ici les chevaux qu'on produit ailleurs et qu'on ne peut pas y élever, les conditions dans lesquelles se trouvent placés les éleveurs s'y opposant.

Il est vrai que nos cultivateurs ont encore beaucoup à faire pour connaître la science de l'élevage. Pour développer le goût de cette science, car c'en est une, ne pourrait-on pas affecter une ou plusieurs primes aux cultivateurs qui auraient produit ou élevé le plus grand nombre de chevaux propres à la remonte, nous entendons dire aussi, qui les auraient le mieux dressés. Qu'arriverait-il delà? C'est que l'émulation, poussée par le gain, s'emparerait de beaucoup de cultivateurs ; ils éleveraient beaucoup, puisqu'ils ont tout sous la main pour pouvoir bien faire, et alors les officiers de remonte trouveraient en un clin d'œil ce qu'exigent les besoins de la guerre. Pour faciliter encore la besogne de MM. les officiers de remonte, l'état de tous les chevaux propres à la cavalerie serait consigné à la mairie de chaque commune, et, par ce moyen, il n'y aurait plus de privilégiés, tous les éleveurs auraient chance de voir, une fois au moins, les acheteurs du gouvernement.

On favorisera l'industrie chevaline chez nous, comme partout ailleurs, lorsque la guerre viendra acheter les chevaux qui lui sont propres, à un prix au dessus du prix de revient et pour cela il ne faudrait pas

Digitized by Google

que son prix fût, comme il l'est, invariable; il faudrait qu'il fût toujours en rapport avec la valeur des animaux. « Je ne vois pas la nécessité, dit un des » savants professeurs d'Alfort, de payer 500 francs » et plus, un cheval capable par sa taille, ses formes, » sa vigueur, de faire un bon service, si le pro- » priétaire ne le fait que 350 ou 400 francs, mais » aussi je voudrais que le cheval qui vaut 900 francs » ou 1,000 francs fût payé son prix. » La justesse de cette observation n'admet, nous le croyons, aucune objection.

Voyons, un peu, comment se fait la remonte dans notre pays.

Cette grande affaire d'où dépend assurément la valeur de notre armée, est confiée, chose fâcheuse à dire, la plupart du temps à des hommes nuls à l'endroit de la connaissance du cheval; et comment pourrait-il en être autrement. Ecoutons ce qu'en disait en 1843 le duc de Grammont, rien n'est guère changé depuis cette époque :

« En reclamant ici les lumières de nos officiers » de cavalerie, qu'il me soit permis d'exprimer le » regret que leur première instruction soit frustrée » de toute connaissance du cheval, etc. » Puis plus loin, continue M. de Grammont :

» Ce ne sont pas, en effet, les deux années pas- » sées à Saumur qui peuvent, s'ils n'avaient préa- » lablement reçu des notions élémentaires, suffire » pour donner aux jeunes officiers les connaissances, » que plus tard l'expérience acquise dans les régi- » ments, eût perfectionnées. Je me plais à appuyer » mon opinion de l'autorité de M. le vicomte d'Aure. »

Digitized by Google

M. Person, habile éleveur de la Normandie, disait aussi: « La grande majorité de nos officiers de ca-» valerie nous donnerait moins de souci en face d'une » redoute ou d'un carré, qu'au milieu d'une foire. »

Le comice hippique de 1843 signalait encore un autre défaut dans l'officier-acheteur, nous savons que, depuis lors, le même défaut se perpétue: « Dans » des départements explorés par les officiers de re-» monte, disait cette réunion d'hommes compétents, » il arrive que non seulement des communes, mais » des cantons entiers, peut-être même des arron-» dissements, ne sont pas visités. Dès lors les éleveurs » sont admis à dire: que le mode de remonte est » imparfait.

» Et comment ne serait-il pas imparfait? un officier » acheteur est seul, et sans contrôle dans sa circon-» scription; son jugement est infaillible, il voit en beau » ou en laid, il estime cher du bon marché, souvent » il prend un cheval qu'il faudrait laisser, et laisse ce-» lui qu'il faudrait prendre: constamment en rapport » avec les mêmes personnes, il a ses amitiés et ses » antipathies: il impose la loi, et souvent même par » excès de zèle, il sert très mal l'Etat. »

Pour notre part, nous connaissons dans l'arrondissement de Reims certaines communes, qui n'ont jamais été visitées par des officiers de remonte.

Ceci n'est point une digression hors d'a-propos, il est bon, nécessaire même, que tout le monde connaisse un peu la physiologie des officiers-acheteurs, hâtons-nous toutefois de proclamer que nous savons exister d'honorables exceptions à ce que nous venons de dire.

Nous ne pensons pas non plus que le devoir de l'officier de remonte se borne seulement à l'achat des

Digitized by Google

chevaux qui lui semblent bons pour le service de la guerre, celui-ci devrait encore dans ses tournées donner des conseils aux éleveurs, tant sur la nature des chevaux dont le placement est facile dans les régiments que sur la manière d'arriver à ce but. Malheureusement il n'y a pas assez d'intimité entre Messieurs les officiers de remonte et les éleveurs, ils semblent fuir les réunions agricoles où leur place est cependant marquée ; aussi perdent-ils ainsi l'influence qu'ils pourraient avoir sur les éleveurs.

Pour obvier à tous ces inconvénients, il me paraîtrait juste d'adopter dans notre département la mesure déjà en vigueur dans la Normandie, consistant à permettre dans les limites convenables l'achat de chevaux chez certains marchands-éleveurs.

Ces marchands auraient tout intérêt à procurer de bons chevaux, persuadés que s'ils en fournissaient de mauvais, ils perdraient inévitablement la clientèle de l'État : connaissant d'une manière toute pratique les chevaux qu'on leur demanderait, ces derniers pourraient être acceptés immédiatement par les chefs supérieurs de chaque régiment sans passer par les dépôts de remonte ; delà économie immense pour l'état et chacun y trouverait son compte.

Pour nous résumer, nous dirons :

Que l'arrondissement de Reims pourra produire de bons chevaux, quand les cultivateurs voudront donner quelques soins à cette industrie.

Que ce même arrondissement n'aurait-il que la seule spécialité d'élever les chevaux qu'on produit ailleurs, il serait encore utile d'encourager cette méthode.

Que l'arrêt de février 1848 sur les étalons approuvés a produit de bons effets dans l'arrondissement de

Digitized by Google

Reims, attendu que les étalons de l'administration des haras n'étant plus goûtés par les propriétaires, les étalons approuvés par leur bon choix n'ont pas cessé de montrer une fois de plus les avantages qu'on peut retirer des chevaux de sang ;

Qu'il serait utile que dans chaque commune l'état des chevaux propres à la cavalerie fût consigné à la mairie, afin de faciliter les parcours des officiers-acheteurs ;

Que le prix des bons chevaux devrait toujours être en rapport avec la valeur de ces animaux afin d'encourager les éleveurs à produire ou élever les chevaux propres au service de l'armée ; que les écuries des éleveurs ne sont pas assez souvent visitées par les officiers de remonte, que les relations de ces mêmes officiers avec les éleveurs ne contribuent en rien à l'amélioration de la race chevaline ; que les officiers de remonte n'assistent pas assez aux séances des comités agricoles et que, par conséquent, ils ne peuvent y avoir toute l'influence que devrait leur faire obtenir leur position ;

Enfin qu'il serait utile d'adopter dans le département de la Marne une mesure déjà en vigueur dans la Normandie, consistant à permettre dans les limites convenables l'achat de chevaux chez certains marchands-éleveurs ;

Qu'il résulterait de là une économie immense pour l'État, en même temps qu'un avantage considérable pour les producteurs et les éleveurs.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Massé.

RAPPORT SUR LES ARMES A PERCUSSION, SYSTÈME DE SÉCURITÉ,

Par M. *Fontenau*, de Nantes.

Messieurs,

Dans sa séance du 13 février dernier, l'Académie a entendu M. Fontenau, de Nantes, lui expliquant un nouveau système de sécurité, dont il est l'inventeur ; ce système applicable aux armes à percussion, est destiné à prévenir les nombreux accidents dont on entend si fréquemment parler. Organe de la commission (1) que vous avez nommée pour examiner cette invention, je viens vous en entretenir.

Avant de nous occuper de la découverte de M. Fontenau, il ne sera peut-être pas superflu de nous arrêter un instant sur le mécanisme actuel des armes à feu, et sur les causes d'accidents inhérentes à ce mécanisme.

Chacun le sait : dans les armes à percussion, une minime quantité de fulminate de mercure, 16 milligrammes environ, renfermée dans une petite capsule de cuivre et couvrant la lumière de l'arme, s'enflamme sous le choc d'une espèce de marteau

(1) MM. Max Sutaine, Maumené, Lechat, Duparc, et P. Massé, rapporteur.

Digitized by Google

appelé chien, et détermine ainsi l'explosion de la poudre à laquelle elle sert d'amorce De là, on le voit, doivent provenir et proviennent aussi une foule d'accidents. En effet, qu'on veuille désarmer un fusil, en même temps qu'un doigt presse sur la détente pour abattre le chien, un autre le maintient pour éviter qu'il ne s'abaisse brusquement et avec violence, et que, par le choc, il n'enflamme la poudre fulminante. Mais sait-on que la force du ressort qui précipite le chien sur la capsule peut s'évaluer en poids à six et même sept kilogrammes, et prend-on toujours les précautions nécessaires pour soutenir ce poids? Evidemment non. D'un autre côté, quand on sait qu'un choc équivalant à trois kilogrammes seulement suffit pour déterminer l'explosion de la poudre fulminante, on comprendra que, si le chien abaissé sur la capsule, est soulevé d'un centimètre environ et ensuite abandonné à lui-même, l'explosion aura lieu. Bien plus, un choc peu violent portant directement sur le chien, produira le même effet. Or, dans combien de circonstances, soit par l'inattention du chasseur en désarmant son arme, soit par des causes indépendantes de lui-même, en traversant un fossé, une haie, en montant en voiture, etc., dans combien de circonstances, dis-je, se rencontrent toutes ces causes d'accidents. Elles sont tellement nombreuses, que ce n'est en quelque sorte qu'en tremblant qu'on peut manier un fusil; et l'indifférence ne se rencontre que chez ceux dont l'habitude a excité l'incurie.

A côté de ces considérations de premier ordre viennent s'en placer d'autres, secondaires il est vrai, mais non sans importance. Par le choc brusque

Digitized by Google

du chien sur l'extrémité de la cheminée, il s'attache souvent à celle-ci des fragments du cuivre de la capsule, qui obligent à de fréquents et ennuyeux nettoyages ; quelquefois aussi il reste sur cette extrémité des parcelles de fulminate qui peuvent devenir des causes d'accidents, alors que l'absence des amorces les fait moins prévoir. De plus encore, par le choc brusque dont nous venons de parler, la partie supérieure de la cheminée, comme la partie du chien qui frappe sur elle, éprouvant un contact trop violent, elles se détériorent mutuellement et elles entraînent à des réparations onéreuses. Disons encore que dans la construction actuelle de nos armes, les débris du cuivre de la capsule n'étant retenus par rien, ou ne l'étant pas assez, peuvent être lancés dans toutes les directions et blesser le chasseur, soit aux mains, soit à la figure.

Tous ces défauts sont trop graves pour être demeurés inaperçus jusques aujourd'hui : aussi plusieurs systèmes destinés à les atténuer ou à les détruire ont-ils déjà été présentés. Dans l'un, imaginé par M. Ch. Random, baron de Béranger, un levier courbe, mobile autour d'un axe, constitue l'appareil. Dans sa position naturelle, l'extrémité de ce levier se trouve en partie sous le chien et le maintient à une faible distance de la capsule, de sorte qu'il est impossible qu'un choc quelconque fasse partir l'arme. Pour faire feu, le fusil étant armé, on appuie un doigt sur un mentonnet placé sous l'arme, en avant du pontet de sous-garde, afin d'écarter le levier de sa position première, et en même temps on presse la détente du fusil. Le coup parti, un ressort placé en arrière du mentonnet ramène le levier à sa position primitive.

Digitized by Google

Une autre disposition proposée par Redfort, armurier à Birmingham, est beaucoup plus compliquée : nous n'en essayerons pas la description, nous contentant de dire que son usage serait probablement incommode pour beaucoup de personnes, puisque la décharge n'aurait plus lieu en pressant la détente avec l'index, mais bien en appuyant avec le pouce sur une cheville placée au dessus du tonnerre.

Sans nous arrêter davantage à un autre système de sécurité dont un M. Sommerville est l'inventeur breveté, sans parler non plus de plusieurs autres dispositions que le temps et l'expérience paraissent avoir voués à l'oubli; disons tout de suite que, mieux et plus heureusement que ses prédécesseurs, M. Fontenau nous paraît avoir écarté avec succès les nombreuses causes d'accidents qu'entraîne avec lui le mécanisme actuel de nos armes à feu.

Pour arriver à ce résultat immense, il a suffi à M. Fontenau de modifier légèrement le chien et la cheminée. D'abord la partie du chien, la tête qui, dans les armes à percussion, frappe directement sur la capsule et en détermine l'explosion, est rendue mobile à volonté. Cette tête est forée cylindriquement, taraudée à son intérieur, et reçoit une vis à tête cannelée, qu'on peut faire tourner avec les doigts. Cette vis fait l'office de marteau. La cheminée, plus basse qu'on ne les fait d'habitude, est calculée dans sa hauteur, de telle sorte que, lorsque la vis est descendue au point le plus bas qu'elle puisse atteindre, elle ne laisse que le vide que devra remplir la capsule. De plus, l'embase de la cheminée est plane, cylindrique et de même diamètre que la tête du chien, avec laquelle elle est

Digitized by Google

ajustée. Ajoutons encore que la vis, le marteau mobile, percé transversalement, reçoit une petite goupille de bois dur destinée à adoucir le mouvement ascendant ou descendant de cette vis, et que la tête du chien où elle se trouve placée est fendue sur sa partie antérieure pour faciliter l'échappement des gaz.

Examinons maintenant ce qui doit résulter de ces modifications aussi simples qu'ingénieuses. Si je me suis bien expliqué, chacun comprendra qu'en remontant la vis d'un demi tour seulement, on rend impossible tout contact entre le chien et la capsule, et qu'ainsi l'explosion n'aura pas lieu. On comprendra aussi qu'en enlevant cette vis, on rendra l'arme tout à fait inoffensive et pouvant être maniée sans danger par les personnes les plus inexpérimentées. Il est aussi facile de voir que, puisque la tête du chien en s'abaissant sur l'embase de la cheminée opère avec celle-ci une fermeture complète, tout crachement latéral, tout éclat de fragments de capsule sont impossibles. Disons encore que si la capsule était retirée, les parcelles du fulminate qui resteraient sur la cheminée ne pourraient plus faire explosion, la vis n'opérant aucune pression sur ces restes. Est-il nécessaire de faire remarquer que le choc étant seulement nécessaire pour écraser l'amorce, le chien ne fera plus emporte-pièce sur la cheminée, et le cuivre de la capsule ne pénétrera plus dans celle-ci.

Dans une conversation que votre rapporteur a eue avec M. Fontenau, celui-ci a fait ressortir deux avantages qui ne peuvent être passés sous silence : c'est, d'abord, la grande facilité, dans un moment de trouble ou d'invasion, d'empêcher ceux qui s'empa-

Digitized by Google

reraient des armes, d'en faire un usage nuisible : il ne suffit pour cela que d'enlever les vis marteaux. C'est ensuite, dans les manœuvres d'instruction de l'armée, de savoir si les soldats exécutent avec précision les feux d'ensemble : il est impossible aujourd'hui de s'en assurer, les cheminées étant couvertes de tampons, inutiles dans le nouveau système, puisque le chien frappera désormais, non sur la partie supérieure de la cheminée, mais sur l'embase destinée à le recevoir.

Nous ne vous entretiendrons pas de l'approbation complète que M. Fontenau a rencontrée près de plusieurs personnes éminentes, près de plusieurs sociétés savantes ou industrielles et d'un grand nombre d'armuriers; nous nous contenterons de dire que sa découverte a été partout chaleureusement accueillie, et pour terminer, nous la résumerons en disant que la tête du chien rendue à volonté, soit marteau frappant sur la capsule et l'écrasant, soit cylindre l'enveloppant de toutes parts sans la toucher, forme la partie essentielle d'un système dont la simplicité n'exclut pas l'élégance, et qui nous paraît avoir réuni, mieux qu'aucun autre, tous les éléments désirables de sécurité.

Un mot encore. Une question adressée à M. Fontenau par plusieurs de nos collègues peut trouver ici sa réponse. On demandait si ce système de sécurité pouvait être appliqué à toutes les armes à percussion dans leur état actuel, et on désirait être fixé approximativement sur la dépense qu'occasionnerait ce changement. Par les renseignements qu'il s'est procurés, votre rapporteur croit pouvoir répondre affirmativement à la première partie de la question;

Digitized by Google

et quant à la seconde, quoiqu'elle soit soumise à l'ornementation de l'arme, tout le porte à croire que cette dépense serait d'environ 15, 20 à 25 fr. pour un fusil double.

Votre commission, Messieurs, en prenant des conclusions entièrement favorables à la découverte de M. Fontenau, pense qu'il a réalisé, pour les armes à feu, celles de chasse surtout, un progrès de la plus haute importance, et qui doit d'autant plus fixer l'attention de l'Académie, que cette découverte qui se recommande au point de vue industriel, a plus de titres encore au point de vue de l'humanité.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Lecture de M. Max. Sutaine.

QUELLES SONT LES CAUSES DES RÉVOLUTIONS QUE LES BEAUX-ARTS ONT SUBIES DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS ET QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS QU'IL FAUT EN TIRER POUR ASSURER L'AVENIR DE L'ART (1)?

Les beaux-arts sont à la vie ce que les fleurs sont à la terre ; ils la colorent et l'embellissent.

Il était difficile peut-être de rencontrer une question qui, aux lumières qu'elle est appelée à répandre sur l'histoire générale de l'art, joignit à un plus haut degré les avantages de l'opportunité et de l'à-propos. La solution n'en sera pas d'une découverte facile, sans doute, et nous n'osons nous flatter de l'espoir de l'avoir trouvée ; mais il n'est pas moins cer-

(1) Cette question a été mise au concours en 1850-1851, par l'Académie nationale des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, qui a accordé une deuxième médaille d'argent (petit module) à l'auteur de ce mémoire.

Digitized by Google

tain que la condition actuelle des artistes et l'aspect général des expositions depuis plusieurs années réclament l'attention sérieuse des hommes pour qui l'art n'est pas seulement un délassement frivole, une coûteuse satisfaction de luxe.

Il est temps, et nous devons remercier l'Académie de Bordeaux de l'avoir si bien compris, il est temps de rechercher les causes de ce relâchement, de ce scepticisme fatals qui ont fait invasion dans le culte de cette religion si vénérée des anciens maîtres, qui ont jeté le doute dans l'esprit des adeptes, et frappé d'aveuglement quelques-uns des grands prêtres eux-mêmes, bien près d'adorer l'idole à la place du vrai Dieu.

Les beaux-arts, et nous présumons que l'Académie de Bordeaux a entendu parler surtout des productions qui se rattachent à l'art plastique, les beaux-arts ont subi la loi commune des choses de ce monde où rien n'est immuable ni éternel, et les révolutions qu'ils ont traversées ont été soumises elles-mêmes à l'influence de cette instabilité universelle. Elles sont, selon nous, *religieuses*, *politiques* et *morales*. C'est aussi sous ce triple rapport que nous les considérons.

. *Religieuses*: sous l'influence du paganisme mythologique et de la révélation chrétienne;

Politiques: par les révolutions violentes ou pacifiques qui ont amené les transformations successives des peuples;

Morales: sous la pression des mœurs de la mode et du caprice des diverses sociétés.

Telles sont, à notre sens, les phases par lesquelles

Digitized by Google

ont passé les beaux-arts depuis les grands jours de la Grèce jusqu'à notre époque d'incertitude, nous serions tenté de dire, de confusion, où le talent (et certes, le talent proprement dit n'a jamais peut-être été plus répandu qu'aujourd'hui), où le talent lui-même ne sait plus quelle route il doit suivre, à quelles inspirations il doit obéir.

Quelle religion fut plus propre à provoquer l'imagination que le panthéisme grec? Sous les ardeurs d'un climat où chaque sens avait un culte, où le sensualisme s'était fait Dieu, les arts devaient faire de rapides progrès. Il y a loin de la Diane d'Ephèse, grossièrement taillée dans un tronc d'arbre, au Laocoon des trois sculpteurs de Rhodes (1); de la peinture monochrome de Cléophante de Corinthe, aux merveilles de Zeuxis et d'Apelles! Mais comme l'intervalle qui les sépare est rempli! Que de richesses sur cette route dont chaque jalon est un chef-d'œuvre!

La religion mythologique, en même temps qu'elle encourageait la liberté des mœurs, déployait un horizon plus vaste devant l'imagination de l'artiste. Sans s'écarter du bon goût, qui ne les abandonna jamais, les peintres et les sculpteurs grecs purent se livrer aux capricieuses fantaisies de leur génie; ils n'hésitèrent pas à exposer des nudités aux regards de populations trop amoureuses elles-mêmes de l'art pour s'étonner de ses hardiesses. Ce que la religion chrétienne ne leur eut pas permis, ils purent l'oser; et l'hommage même qu'ils rendaient à leurs dieux avait d'autant plus de prix que la forme qu'ils leur

(1) Agésandre, Lysidore et Athénodore.

Digitized by Google

prêtaient était plus noble et plus irréprochable. Aussi nul n'a-t-il autant qu'eux approché de la perfection dans la représentation du corps humain, le type éternel de la beauté. Ces grands maîtres, morts depuis 2,000 ans, n'ont pas été surpassés depuis et seront toujours admirés et consultés comme les modèles les plus purs. Il ne nous reste rien, malheureusement, des peintures de Zeuxis, d'Apelles, de Pharrasius d'Ephèse, d'Apollodore d'Athènes et de tant d'autres de leurs émules dont les chefs-d'œuvre n'ont pu parvenir jusqu'à nous; mais la célébrité qu'avaient acquise ces merveilles, démontre suffisamment que les peintres grecs ne le cédaient en rien à leurs frères les sculpteurs.

Et puis, les mœurs elles-mêmes de cette époque privilégiée secondèrent puissamment la religion et aidèrent activement au développement des arts. Ce peuple grec si renommé, à juste titre, pour son élégance, son atticisme, au milieu même de ses licences, n'aurait pas facilement laissé l'art, qui était pour lui une seconde religion, faire fausse route. Le peintre, le statuaire qui aurait sacrifié aux faux dieux du mauvais goût, ou se serait laissé aller à quelque prosaïque familiarité, aurait succombé bientôt sous les traits mortels du sarcasme et du ridicule.

L'amour et le respect de l'art étaient alors tellement répandus et si profondément enracinés dans les mœurs que, par un accord tacite et reconnu de tous, l'atelier de l'artiste jouissait, pour ainsi dire, du droit d'asile parmi ces républiques célèbres par leurs continuels déchirements. Au milieu de leurs sanglantes divisions, les tableaux, les statues et leurs

Digitized by Google

auteurs étaient toujours épargnés. Quand Démétrius Poliorcète assiégeait Rhodes (vers l'an 350 avant Jésus-Christ), Protogène peignait tranquillement dans un des faubourgs de la ville : comme le général macédonien lui témoignait son étonnement de ce calme et de cette sécurité : *Je sais bien,* dit le peintre, que *Démétrius ne fait pas la guerre aux arts.* Et Démétrius, en effet, fit respecter la demeure de l'artiste.

Il y a loin de cette réponse et de cette mansuétude du vainqueur à la férocité sauvage du soldat romain égorgeant froidement, cent ans plus tard, Archimède que le bruit des armes n'avait pu distraire de ses savantes méditations.

Plus tard encore, en 1527, lors du sac de Rome par les Espagnols, un autre peintre célèbre, le Parmesan, s'il ne payait pas de sa vie son zèle pour l'art, voyait du moins avec douleur son atelier dévasté par une soldatesque brutale. La civilisation avait-elle beaucoup gagné pendant les dix-neuf siècles qui s'étaient écoulés depuis le siége de Rhodes ?

Alexandre le Grand traitait en amis ses peintres ordinaires Œtion et Apelles; tandis qu'il récompensait généreusement le premier pour le tableau représentant son mariage avec Roxane, il donnait à l'autre sa maîtresse préférée.

Un peu plus tard, les habitants de Pergame achetaient, des deniers publics, un palais en ruines renfermant quelques œuvres du peintre de Cos et suspendaient son corps à la voûte dans un réseau de fils d'or.

Aussi, le siècle qui sépara Phidias, l'immortel

Digitized by Google

auteur du Jupiter-Olympien, d'Apelles, qui florissait environ 330 ans avant Jésus-Christ, fut-il véritablement l'âge d'or de l'art. Sculpteurs, peintres, architectes honorés et fêtés à l'envi par une population dont les ancêtres avaient applaudi le divin Homère, par une population enthousiaste et passionnée pour toutes les merveilles de l'intelligence, couvrirent de chefs-d'œuvre le sol privilégié qui se montrait si hospitalier pour eux. Sous l'influence d'une religion sensualiste et de mœurs voluptueuses, l'art, matérialiste nous le voulons, mais enfin l'art, considéré au point de vue de la représentation du beau, grandit et atteignit son plus haut degré de développement. A aucune époque, peut-être, il ne resplendit d'un plus vif éclat.

Mais, comme si la nature, épuisée par un si fécond enfantement, avait eu besoin de repos; ou plutôt, comme si la Providence, pour nous faire apprécier davantage ses bienfaits, avait voulu faire succéder les ténèbres à la lumière, l'époque d'une rapide décadence approchait.

L'orage grondait à l'Occident; un peuple, avide de conquêtes, auquel l'Europe ne suffisait déjà plus et qui rêvait l'empire d'Orient, se précipitait vers l'Asie. Le torrent déchaîné nivela, en passant, ces républiques énervées par leurs dissensions intestines et incapables de lui opposer une digue sérieuse. Quand les Barbares envahirent le sol de la Grèce, devenue désormais province romaine, l'art, éperdu, éteignit son flambeau et remonta vers l'Olympe près des dieux dont il avait si bien rendu l'image.

A partir de cette époque, la peinture et la sculpture sommeillèrent pendant des siècles, jusqu'à ce

Digitized by Google

qu'une religion nouvelle vint les tirer de leur léthargie pour les couronner d'une auréole plus pure, sinon plus brillante, que le myrthe d'or dont avait resplendi leur front.

La révolution dont la guerre étrangère avait frappé l'art, lui fut mortelle ; non que les Romains fussent insensibles à ses beautés, mais leurs mœurs positives, leur organisation guerrière, cette avidité de conquêtes qui les entraînait dans des expéditions incessantes et lointaines, s'opposaient à ce que l'art s'implantât profondément dans leur sol.

Les émotions délicates et douces qu'il provoque ne pouvaient suffire à ce peuple dévoré par une agitation fiévreuse, qui ne lui laissait ni trève ni repos. Ce qu'il lui fallait, à ce peuple, c'étaient les péripéties sanglantes du cirque, l'agonie des gladiateurs, les rugissements des bêtes féroces dans l'arène ; et cependant, à la vue des richesses de ses rivaux, il comprit que quelque chose manquait encore à son luxe.

Alors, semblables à ces parvenus qui achètent à prix d'or la noblesse pour déguiser la vulgarité de leur origine, les Romains spolièrent les nations conquises et peuplèrent de leurs chefs-d'œuvre leur propre capitale. Les merveilles du Parthénon enrichirent le Capitole, et la solitude, triste présage des ruines, se fit dans les temples dévastés de la Grèce.

Les noms de peintres romains de quelque mérite que nous a conservés l'histoire, sont peu nombreux ; et parmi ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, nul n'est entouré de cette auréole de célébrité dont brillent ceux des artistes grecs. Le plus ancien paraît avoir

Digitized by Google

été Fabius, surnommé *Pictor*, qui décorait, dit Pline l'Ancien, le temple du *Salut* en l'an de Rome 450. Nous retrouvons ensuite Sopolis et Dionysius, qui vivaient environ 100 ans avant Jésus-Christ, puis Ludius, qui florissait sous Auguste, et quelques autres dont les noms et les ouvrages sont peu connus.

Le statuaire, en raison de la plus grande durée que promettent ses œuvres, devait flatter davantage la vanité de ces maîtres du monde qui, dans leur orgueil, aspiraient à l'immortalité. Chacun alors, croyant intéresser la postérité à son souvenir, voulait lui léguer son effigie. Tandis que la pierre, le marbre, le bronze, votés par la patrie, se façonnaient pour la plus grande gloire des triomphateurs, les patriciens, les simples citoyens, les affranchis mettaient à contribution les carrières de Paros et d'Italie. Le poète Lucius Aétius faisait placer sa statue dans le temple des Muses, comme si, pour se rendre immortel, il avait plus compté sur l'habileté du sculpteur que sur le mérite de ses propres œuvres tragiques.

Aussi la statuaire fut-elle plus en honneur à Rome que la peinture, et, sous l'influence de cette passion de gloire posthume qui s'était emparée de tous, un peuple de bronze et de marbre couvrit bientôt la ville et disputa le sol aux vivants (1).

Maintenant : le talent fut-il à la hauteur de sa fécondité ? On est autorisé à se décider pour la négative, quand on sait qu'une loi fut rendue à Rome qui

(1) Pline nous apprend que sous l'édilité de Scaurus un seul théâtre, qui, encore, n'était que provisoire, renfermait 3,000 statues.

Digitized by Google

frappait d'une amende le sculpteur dont l'œuvre péchait contre les règles de l'art et ne satisfaisait pas le client. Il est triste de penser que le laissez-aller, le sans-façon des statuaires, plus empressés de produire beaucoup que de bien faire, avaient rendu nécessaire un pareil édit.

C'est qu'en effet, à l'exception de l'architecture, qui appartient plutôt au domaine de la science, l'art entrait déjà dans une ère de décadence. Il fallait à ces patriciens gorgés d'or de somptueux palais, des cirques immenses à ce peuple passionné pour les spectacles. Aussi les restes majestueux des monuments que les siècles ont respectés, attestent-ils le degré de perfection que leurs architectes avaient atteint.

Mais la peinture et la statuaire, déchues de leur ancienne gloire, n'étaient plus qu'un métier, qu'une spéculation (1). Merveilleusement secondés par les débordements d'un luxe qui ne connaissait plus de bornes, les artistes avaient compris, qu'impuissants à réveiller la délicatesse de l'intelligence usée par les excès, ils n'avaient plus d'autre ressource que de flatter l'orgueil et la vanité.

Bientôt le bronze parut trop froid et trop sévère; il faisait tache sous les portiques de marbre, contre

(1) Autrefois le cuivre était mêlé à l'or et à l'argent, et cependant le travail était plus précieux que la matière. Aujourd'hui on ne saurait dire lequel vaut le moins. Chose singulière, tandis que le prix des ouvrages n'a plus de bornes, la dignité de l'art est anéantie. En effet, on s'est mis à exercer comme tout le reste, pour l'amour du gain, un art qui jadis ne s'exerçait que pour la gloire. PLINE, l. XXXIV, § III.

Digitized by Google

les lambris aux brillantes mosaïques. La statuaire dut se mettre à l'unisson de ces fastueuses demeures où les pierres précieuses étincelaient en capricieuses arabesques, où les métaux les plus riches rayonnaient sous toutes les formes. A un Néron dont des torches humaines éclairaient les orgies, à un Lucullus qui dévorait dans un banquet le revenu d'une province, il fallait des statues d'or et d'ivoire. Le sombre aspect de l'airain eut attristé leurs débauches.

Dès lors, le prix de la matière remplaça le mérite de l'œuvre; l'art dégénéré se couvrit de riches oripeaux pour voiler sa faiblesse.

Ce ne fut pas tout encore; sur la pente rapide où il était entraîné, de nouvelles atteintes devaient précipiter sa chute et compléter sa ruine.

Aux époques de matérialisme comme celle que subissait Rome, la fortune est capricieuse et la gloire peu durable; le triomphateur de la veille est bien près de se voir traîné aux gémonies, et le vainqueur du jour rarement sûr du lendemain. Dans cette succession rapide, cependant, il fallait bien donner satisfaction à la vanité de ces puissances éphémères, qui, dans leur orgueil, voulaient se faire impérissables. On imagina alors ces statues banales dont la tête mobile se changeait à volonté, et dont le buste supportait tour à tour les effigies des favoris du jour (1). Ce fut le dernier coup; l'art devait succomber sous la honte d'une telle prostitution.

(1) La peinture, qui transmettait à la postérité la ressemblance la plus parfaite des personnages, est complètement tombée en désuétude. On consacre des écussons de bronze, des effigies d'argent. Insensible à la différence des figures, on change les têtes des statues, et là dessus courent depuis longtemps des vers satyriques. PLINE, livre XXXV, §. II.

Digitized by Google

Hélas ! en effet, comme le dit Pline l'Ancien, *l'art expirait, sa dignité était anéantie !* La peinture et la sculpture qui, autrefois, avaient été en si grand honneur et respect que des hommes libres, seuls, pouvaient s'y livrer, furent abandonnées au premier venu ; des esclaves purent en faire métier et profession (1).

Leur décadence suivit parallèlement la décadence des mœurs, qui devait à son tour hâter la perte de Rome. Déjà, en effet, de sourdes rumeurs ébranlaient le sol, des présages sinistres remplissaient l'air ; le bruit des armes retentissait au loin et bientôt des hordes barbares, vengeant les défaites des autres peuples, rayèrent l'orgueilleuse maîtresse du monde du rang des nations. Alors périt pour toujours l'art antique ; le colosse en tombant l'avait entraîné dans sa chute. Ses débris se refugièrent dans la nouvelle capitale de l'empire, et, sur ces restes mutilés et sans gloire, Byzance fonda une autre école où l'œil chercherait en vain quelque inspiration des anciens maîtres.

Ainsi la révolution avait été complète. Sensualiste sous l'influence du panthéïsme grec, élevé à son apogée par la délicatesse de mœurs d'un peuple passionné pour le beau, l'art commença à s'abâtardir au milieu des excès des maîtres dégénérés de l'Italie, et finit par disparaître dans le tourbillon des armes et sous la pression de la révolution politique et sociale amenée par la barbarie.

(1) Plus tard l'art de la peinture ne se trouva plus dans des mains honorables... L. xxxv, §. vii. Nous nous en tiendrons là sur la dignité d'un art qui expire. L. xxxv, §. xi.

Digitized by Google

Maintenant nous allons le voir, entrant dans une période nouvelle, s'épurer sous les mystiques inspirations d'une religion toute spiritualiste et répudier son passé.

Le sang des martyrs avait fécondé le sol ; des milliers de disciples confessant la foi nouvelle allaient répandant partout ses vérités, et les bourreaux eux-mêmes, convertis par l'entraînement de leur parole, s'étaient rangés sous la bannière de ces pacifiques conquérants. Le monde était devenu chrétien ; l'art dut le suivre dans sa transformation.

Lorsqu'après des siècles d'un long sommeil il secoua son linceul, il eut honte de sa nudité et se voila. Pour obtenir accès dans les temples du nouveau culte, il lui fallut revenir à sa primitive innocence et revêtir la robe du lévite. Ce fut alors que, se modelant sur les chastes images des basiliques byzantines et des couvents du mont Athos, les naïfs et admirables sculpteurs du moyen-âge enrichirent nos églises de ces œuvres où se manifeste à un si haut degré le sentiment religieux. Les statues antiques pouvaient bien, par leur irréprochable perfection, troubler les sens et provoquer l'admiration ; mais aucune d'elles n'a dû parler à l'âme comme ces pierres au maintien rigide et d'une exécution pourtant si simple et si incorrecte. C'est qu'on sent qu'une foi sincère et profonde a inspiré l'artiste chrétien, et cette foi, en rappelant tout un passé, fait rêver à l'avenir. C'est qu'aussi, entre l'architecture et la sculpture religieuses, il y a une telle harmonie que dans nos temples chrétiens l'âme se sent dégagée des émanations terrestres et aspire vers le Ciel comme ces voûtes hardies dont le secret semble à jamais perdu.

Digitized by Google

Entre l'art antique et l'art du moyen-âge il y a la distance qui sépare le sensualisme du spiritualisme, la matière du sentiment.

La peinture marchait de son côté sur les traces de la statuaire. Au XIIIe siècle, des maîtres venus de la Grèce enseignaient leur art à l'Italie, qui ne tarda pas à les surpasser. Cimabué et le Giotto, dont l'école devait, deux siècles et demi plus tard, recevoir un si grand lustre, animaient les fresques et la toile de l'esprit dont s'étaient inspirés les sculpteurs. Nous retrouvons dans leurs œuvres le même sentiment religieux, la même conviction de foi.

Ainsi la révolution commencée en Orient s'achevait en Occident; la transformation était complète; il ne restait plus rien de l'art antique; l'art religieux avait désormais prévalu.

Faisons observer toutefois, comme une chose digne de remarque, que les mêmes destinées semblaient être réservées à tous deux. Le premier avait grandi et atteint sa perfection au milieu des guerres intestines des républiques grecques, le second s'était développé et s'était élevé à son apogée malgré les troubles incessants et les divisions des républiques d'Italie. Les guerres de voisinage n'avaient pas arrêté leurs progrès, la guerre étrangère les frappa mortellement tous deux. Les barbares accourus du nord de l'Europe chassèrent l'un de Rome, son dernier asile; les hordes se précipitant du nord de l'Asie sur l'empire d'Orient, renversèrent le berceau du second. Byzance légua ses débris à l'Italie, à l'Italie qui plus tard, à son tour, vit ses écoles, si brillantes naguère, succomber sous les invasions successives et ses musées dépouillés par le vainqueur.

Digitized by Google

Avant cependant que la fatalité s'appesantît sur elle, l'Italie, toujours sous l'influence religieuse, eut le temps et l'honneur d'élever l'art au plus haut degré de perfection qu'il lui fut donné d'atteindre.

Les écoles de Rome, de Florence, de Venise, de Bologne rivalisaient de talent et de gloire, et les sénats, les princes, les chefs de l'Eglise, soutenaient et encourageaient à l'envi ce noble élan. L'empire de la foi chrétienne, l'aspect des pompes de la religion échauffaient l'enthousiasme des artistes et produisaient ces innombrables chefs-d'œuvre, inappréciables témoignages d'une puissance de génie que nul n'a pu égaler depuis.

L'influence est si manifeste, que la peinture se modifie dans chaque contrée selon la nuance religieuse qui domine. Pompeuse et grandiose avec Raphaël et Michel-Ange, au milieu des splendeurs de Rome, elle se fait mystique en Allemagne avec Albert Durer, sombre et terrible en Espagne avec Zurbaran et Ribeira sous la pression des sanglants mystères de l'inquisition, monastique en France avec Eustache Lesueur, et réaliste en Belgique sous la palette hardie de Rubens.

Toutefois l'influence aussi de mœurs plus molles et plus relâchées se fit bientôt sentir. Les madones du XVIe siècle étaient plus correctes, sans doute, et plus parfaites que celles du XIVe, mais elles n'avaient déjà plus la même naïveté, la même candeur. Les vierges commencèrent à respirer un amour plus charnel que mystique, et les Madeleines semblaient plus préoccupées de faire de nouveaux pécheurs que d'abjurer leurs erreurs passées. En cherchant bien

Digitized by Google

on aurait pu découvrir dans les traits de la divine mère du Sauveur quelque ressemblance avec ceux de beautés célèbres dont la vertu n'avait rien de céleste ; mais enfin, grâce à leur tact exquis, grâce surtout au respect qu'inspirait encore l'art à cette époque privilégiée, les peintres de ces grandes écoles ne prostituèrent jamais leurs pinceaux, et ne s'écartèrent jamais des règles de la distinction et de la noblesse.

Plus tard, quand la foi commence à chanceler, quand la piété vient à perdre quelques-unes de ses aspirations célestes et que les croyances s'énervent, la peinture, morte en Italie avec les grandes écoles du XVIe siècle, abandonne sa patrie d'adoption où elle ne reparaît plus qu'à de rares intervalles. Nous la voyons alors, errant en Europe, incertaine et sans guide, dépouiller sa majesté et obéir au caprice de la mode. Elle orne bien encore quelquefois les temples, mais en même temps elle se fait mesquine et bourgeoise pour obtenir accès dans les demeures privées. L'influence des mœurs a pour toujours remplacé celle de la religion.

Tandis que les tavernes enfumées de la Hollande inaugurent le genre trivial qui se fait pardonner sa vulgarité à force de perfection, on crée en France, à l'usage des boudoirs et des ruelles, une mythologie de convention dont les déesses tiennent plus de la terre que de l'Olympe. Les amours joufflues de Boucher et de Fragonard remplacent les chérubins de l'Italie, et les bergères enrubannées de Watteau et de Lancret succèdent aux puissantes inspirations de Rubens et du Varonèse.

Puis, après la gracieuse frivolité des productions

Digitized by Google

des époques de la régence et de Louis XV, vint la rigidité numismatique des peintures de la république et de l'empire. La politique déteignit sur l'art qui, si on n'en excepte certaines œuvres, d'un mérite incontestable, dues aux principaux chefs d'écoles, n'eut que médiocrement à s'applaudir de cette invasion dans son domaine. Il y gagna cependant, il faut le reconnaître, un salutaire retour à des études plus sérieuses, à une sévérité de lignes que les exigences du nouveau système rendaient indispensables. L'académie de convention succéda aux paysannes et aux guerriers de fantaisie; des héros, dont la correction anatomique eut défié l'œil le plus exercé, se battirent revêtus, pour toute armure, du fourreau de leur glaive ou de la hampe de leur javelot. La peinture devint symétrique, régulière, compassée peut-être; mais elle se fit savante aussi, et si cette science nuisit parfois au naturel et à la vérité, elle s'opposa en même temps comme une digue puissante aux envahissements de l'ignorance, aux vaniteuses prétentions de la nullité.

Ce fut la dernière fois que la peinture reconnut des lois et s'astreignit aux exigences de l'enseignement. Jusque-là, les écoles avaient conservé leur prestige, et le respect pour la parole du maître était encore en honneur. Nous n'étions plus au temps, sans doute, où Raphaël peignait dans les rues de Rome, entouré du cortége nombreux de ses élèves; mais enfin l'atelier était considéré encore comme une seconde patrie qu'il n'était pas permis de renier. Le disciple allait y réchauffer son talent aux glorieuses inspirations de la science et du génie, comme un bon fils sent son cœur s'élever sous l'influence des exemples du foyer paternel.

Digitized by Google

Aujourd'hui..... les temps sont bien changés! aujourd'hui la fièvre de l'indépendance s'est emparée des artistes. Impatients du frein, ils rompent leurs lisières avant d'avoir appris à marcher sans aide et veulent prendre leur essor avec des ailes trop faibles encore pour les soutenir. L'art est bien encore une religion; mais divisée en sectes, souvent ennemies irréconciliables, cette religion a perdu l'unité qui faisait sa force. L'admirable ensemble, qui faisait de la peinture, de l'architecture et de la statuaire un tout homogène, n'existe plus L'absence de discipline, la recherche effrenée du nouveau, qui n'est pas toujours le progrès, ont brisé cette prestigieuse harmonie dont les Grecs et les grands-maîtres du XVIe siècle avaient si bien compris la nécessité.

Aujourd'hui, le plus mince succès de salon venant à exalter des têtes jeunes, ardentes à la lutte, désireuses avant tout de célébrité, chacun veut être maître et se faire chef d'école à son tour. A défaut d'études sérieuses qui, seules, peuvent conduire à une gloire durable, on se lance à la poursuite de l'inconnu. Sous prétexte d'originalité, on se jette dans des excentricités bizarres et le plus souvent de mauvais goût; on déserte les principes sévères de la ligne et du dessin, qui ne permettent pas la médiocrité, pour courir après ce qu'on appelle la couleur, et on se croit coloriste, alors qu'on s'abandonne seulement à tous les hasards, à toutes les extravagances de la palette. En un mot, suivant l'expression d'un spirituel critique : *Ceux qui ne peuvent bien faire veulent au moins faire autrement.*

Nous admettons, jusqu'à un certain point, les écarts des véritables chefs de ces écoles de toutes

Digitized by Google

nuances ; car chez les hommes vraiment supérieurs, ces écarts sont ordinairement rachetés par de grandes qualités. Et puis on peut bien aussi leur pardonner quelquefois le sommeil du bon Homère. Mais ce que nous ne leur pardonnerons jamais, c'est la foule des élèves à la suite ; pauvres jeunes gens, que l'éblouissement du succès du maître a séduits et qui s'attachent servilement à ses pas, exagérant ses défauts sans les illuminer de ces éclairs du génie qui en sont, du moins, l'excuse et la compensation.

Est-ce à dire, pour cela, que le talent manque aujourd'hui ? Non, certes ; il n'a jamais peut-être, même, été plus commun que de nos jours ; on pourrait presque dire de lui, comme de l'esprit, qu'en France il court les rues. Jamais peut-être, il faut le reconnaître, l'habileté du faire, l'entrain de la brosse, la connaissance des procédés matériels, n'ont été poussés plus loin. Ce qui manque : c'est la foi dans l'avenir, c'est la persévérance dans l'étude, c'est le respect pour l'art qui ne saurait s'accommoder de ces privautés et de cette licence.

La statuaire toutefois, hâtons-nous de le dire, a résisté avec plus de bonheur jusqu'ici à ces envahissements du mauvais goût ; elle a su garder des allures plus sobres et plus sévères, et conserver davantage le sentiment de sa dignité. Nos sculpteurs font de nobles efforts pour rester fidèles aux traditions des grands maîtres et se maintenir dans la voie qu'ils leur ont tracée. Aussi les expositions dernières, en témoignant de leurs études consciencieuses, ont-elles permis d'applaudir à leurs succès

Digitized by Google

Mais la peinture n'a-t-elle pas de graves reproches à se faire? Croit-elle gagner beaucoup en grandeur et en noblesse par la représentation de ces scènes familières où la vulgarité de la pensée le dispute au sans-façon étudié de l'exécution?

On a écrit, il est vrai :

« Qu'il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
» Qui par l'art invité ne puisse plaire aux yeux. »

Soit! mais on n'en saurait dire autant du genre trivial. Qu'on ne l'oublie pas ; le burlesque est bien près du ridicule, et, en fait d'art véritable, le succès de rire est un succès qui tue.

Signalons encore une plaie cruelle qui, depuis quelques années surtout, est venue élargir encore et envenimer les blessures dont souffrent les beaux-arts. Nous voulons parler de la *camaraderie* (qu'on nous permette cette expression familière; elle est consacrée), de la *camaraderie* dont les éloges sont rarement sincères, et dont les embrassements sont mortels..... Que de malheureux jeunes gens énivrés par les émanations embaumées, mais pestilentielles aussi, de la louange exagérée, se sont crus tout à coup dispensés d'études sérieuses et devenus de grands hommes quand leur talent commençait à peine à éclore! Une saine et bienveillante critique aurait stimulé leur ardeur et développé leur génie naissant ; la camaraderie les tue sans retour; semblables à ces plantes de serre-chaude qui ne peuvent supporter le grand air, leurs succès d'atelier viennent échouer au grand jour des expositions publiques. Bercés au langage de la flatterie, ils ne comprennent rien d'abord au dédain de la foule ; mais enfin, la désil-

Digitized by Google

fusion arrive, et avec elle le découragement qui éteint les dernières lueurs d'un talent qui, peut-être, ne manquait pas d'avenir.

Les enseignements que nous devons tirer des révolutions que les arts ont subies jusqu'à nos jours sont graves et sérieux. Leur histoire est en même temps l'histoire des peuples et celle des phases politiques et religieuses qu'ils ont traversées. Après avoir marché avec la civilisation payenne, ils disparaissent dans la tourmente qui l'emporte pour renaître et grandir ensuite avec la société chrétienne. Soutenus par la foi qui leur avait tendu la main pour les exhumer des ruines du vieux monde, ils s'appuyent sur elle et deviennent forts et glorieux. Puis, quand ils s'écartent de la large voie qu'elle leur avait tracée, quand l'étoile brillante qui, les guidant, vient à se voiler, ils font fausse route et s'égarent, s'abandonnant aux caprices et aux hasards de la destinée. La foi, qui a fait tant de miracles, qui a élevé nos immenses basiliques, qui a mis la la civilisation à la place de la barbarie, la foi chrétienne, la foi dans l'avenir est donc le premier élément de la prospérité des beaux-arts. Abrités sous son aile puissante, ils pourront peut-être recommencer les miracles des Raphaël et des Michel-Ange, et reconquérir leur dignité dont ils ont fait trop bon marché depuis quelque temps. La foi, il est vrai, ne se commande pas; elle vient d'en haut comme toutes les grandes inspirations; mais, heureusement, elle n'est pas encore entièrement éteinte aujourd'hui, et nous voyons les hommes privilégiés et exceptionnels, chez lesquels la croyance dans l'avenir est restée vivace, briller au premier rang.

Digitized by Google

Nous disions, tout à l'heure, qu'il était indispensable que l'art conservât sa dignité et le respect pour lui-même dont il ne doit jamais se départir. Nous ne prétendons pas cependant qu'il ne puisse produire que de grandes choses. Les inspirations sublimes ne viennent visiter, nous le savons, que les intelligences supérieures, et le passereau, quoiqu'il fasse, n'atteindra jamais à la hauteur de l'aigle. On peut aussi, sans doute, appliquer aux beaux-arts le *castigat ridendo*, et nous admettons parfaitement les compositions familières; mais, même dans ces compositions, l'artiste est tenu de conserver une certaine mesure et certains égards pour le public et pour lui-même. Gardons-nous surtout, gardons-nous du genre trivial et de ces vulgarités de mauvais goût qui ne déparent que trop souvent les expositions annuelles. Laissons la charge aux spirituels crayons de la caricature (elle a besoin de toute sa liberté pour rendre ses morsures plus cuisantes); et ne trempons jamais nos pinceaux dans la lie ou dans la boue.

Nous parlions tout à l'heure des expositions publiques. L'opportunité de leur retour périodique, chaque année, a été souvent contestée, souvent mise en question. Nous n'oserions affirmer, quant à nous, qu'elles fussent un bienfait pour l'art. Sans doute, en ouvrant ainsi tous les ans la lice aux combattants, elles stimulent leur émulation et permettent d'apprécier les essais des nouveaux lutteurs et les progrès de leurs rivaux; elles offrent un exutoire à l'ardeur des jeunes têtes en travail, que la soif de la célébrité dévore, et que les lauriers de leurs devanciers arrachent au repos. Sans doute, le noble

Digitized by Google

élan de toutes ces intelligences vers un même but prouve que le feu sacré brûle encore au fond des cœurs et permet de bien augurer de l'avenir. Mais, malheureusement, l'artiste enfermé dans des délais qu'il ne doit pas dépasser, peut difficilement exécuter de grandes choses; ou s'il accomplit sa tâche, il est rare que l'œuvre ne se ressente pas de la précipitation du travail. Quelques-uns mêmes semblent avoir à cœur de se distinguer plutôt par le nombre que par la qualité de leurs productions. Aussi, dans cette course au clocher, entreprise au détriment de l'art, les chutes sont-elles fréquentes; heureux encore quand elles ne sont pas mortelles et quand l'artiste se sent au cœur assez de vigueur et de courage pour se retremper dans l'étude et prendre dignement sa revanche!

Nous aurions bien encore d'autres reproches à adresser à la fréquence des expositions; ceux-là touchent aux procédés matériels, au mécanisme de l'art. L'artiste, obligé de se tenir prêt pour l'époque fatale, est forcé souvent, pour aider à la rapidité de l'exécution, de recourir à des moyens factices ou périlleux, à des siccatifs énergiques, à des mariages de couleurs qui ne peuvent vivre longtemps en bon accord et altèrent bientôt complètement l'aspect du tableau. Puis, chacun voulant se présenter dans l'arène avec des armes brillantes et parées, l'application prématurée du vernis vient porter le coup de grâce à l'œuvre qui ne peut résister longtemps à ces atteintes multipliées. Aussi voit-on la plupart des tableaux modernes qui portent en eux ces germes fatals de destruction, se craqueler promptement et se nuancer de ces teintes qu'une longue durée,

Digitized by Google

que la consécration des temps peuvent seules excuser.

Ainsi, pour choisir nos exemples parmi les plus illustres, tandis que les chefs-d'œuvre de Rubens, de Murillo, des grandes écoles du XVIe et du XVIIe siècle, resplendissent encore de tout leur éclat, voit-on avec douleur les poétiques inspirations de Girodet pousser au noir et se gercer; la belle entrée de Henri IV, de Gérard, tourner entièrement au vert; d'admirables peintures de batailles exposées en 1839, et que l'auteur avait animées de cette verve militaire, de ce *brio*, de cet entrain dont il possède si bien le secret, passer au bleu foncé dans les galeries de Versailles. D'autres ont perdu leurs glacis, et par suite leur finesse et leur harmonie pour ne conserver que les tons criards qui fatiguent l'œil. Et le plus ancien de ces tableaux compte à peine quarante ans! Que seront-ils donc quand des siècles auront secoué sur eux leur poussière? Quelques années encore, et l'histoire redira seule à nos neveux que de grands peintres ont illustré notre école; leurs œuvres auront disparu.

Nous savons parfaitement qu'un peintre n'est pas tenu d'exposer tous les ans; sans doute, et nous ajouterons que, dans l'intérêt de l'art, il serait à désirer qu'il en fût ainsi. Plusieurs, et ce sont les plus sages, s'abstiennent parfois, en effet, et ne reparaissent qu'à certains intervalles, après avoir signé quelque grande et belle page terminée dans le recueillement, dans le silence de l'atelier. Mais croit-on qu'à l'époque d'entraînement fébrile où nous vivons, l'artiste désireux de se faire un nom, plus soucieux souvent, il faut le dire à regret, d'une

Digitized by Google

célébrité éphémère que d'une renommée durable, résistera facilement à la tentation du livret, à l'attrait des expositions, des expositions qui, comme les syrènes antiques, réservent souvent de si cruelles destinées à ceux qui cèdent à leurs séductions? Ce serait trop présumer de la sagesse humaine.

Selon nous, donc, des expositions moins fréquentes seraient plus profitables aux beaux-arts.

En nous résumant, nous répéterons encore que ce qui importe surtout, c'est d'affermir l'art dans le sentiment de sa propre dignité. La société actuelle (et l'affluence de la foule aux salons en est un suffisant témoignage), la société actuelle est loin de se montrer indifférente à ses succès. Elle s'y intéressera davantage encore quand elle sera certaine de trouver, dans les études spéciales et consciencieuses des artistes de sérieuses garanties; quand l'amateur qui aura acheté un tableau pourra se croire assuré que ce tableau ne viendra pas à s'altérer et à perdre bientôt toute ou partie de sa valeur.

En confiant aux sculpteurs et aux peintres l'exécution de grands travaux, en distribuant aux plus dignes des récompenses et des distinctions méritées, l'Etat remplit un noble devoir. Ne pourrait-on en faire plus encore? Ne pourrait-on, par exemple, créer dans les arts des degrés comme ceux qui existent déjà dans les sciences et dans les lettres? Pourquoi n'aurait-on pas des bacheliers et des docteurs ès-arts, comme nous avons des bacheliers et des docteurs ès-sciences et ès-lettres? Ces grades, conférés à la suite de concours et d'examens sérieux,

Digitized by Google

seraient, pour les artistes, un titre de noblesse, et pour le public une garantie de leur valeur. Qu'on nous permette d'exprimer ce vœu, dont la réalisation ne nous semble présenter aucune difficulté sérieuse.

Honneur encore une fois à l'Académie de Bordeaux d'avoir soulevé cette importante question !

Nous n'osons nous flatter de l'avoir résolue entièrement ; mais nous espérons, du moins, que du débat qu'elle a provoqué surgiront de grandes et utiles vérités. Nous nous estimerons heureux si d'autres, mieux inspirés que nous, ont répondu d'une manière plus complète à sa sollicitude éclairée pour les beaux-arts, et ont découvert d'autres moyens encore de leur assurer dans l'avenir grandeur et sécurité.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE PAOLO CALIARI VERONENSIS, DIT PAUL VÉRONÈSE, PEINTRE VÉNITIEN, NÉ EN 1532, MORT EN 1588,

par M. L. DETOUCHE.

—

Tandis que la ville de Florence avait vu les trois arts du dessin amenés à la dernière perfection par l'immense génie de Michel-Ange, et que Raphaël illustrait Rome de ses innombrables travaux, la peinture s'était formée à Venise. Ces deux événements, résultant de causes tout à fait différentes, ne s'entr'aidèrent point; ils se sont opérés l'un sans l'autre.

Les écoles de Florence et de Rome surtout s'étaient, dès le principe, formées sur les ouvrages apportés de la Grèce dans l'antiquité, ou ceux exécutés dans ces mêmes villes par des artistes grecs; c'est donc, sans aucun doute, à l'influence de ces productions de la statuaire antique, que l'on doit attribuer la science du dessin, la beauté des formes et la justesse d'expression qui caractérisent ces deux écoles; elles s'y livrèrent exclusivement, sans s'attacher au coloris qu'autant qu'il le fallait pour établir une différence entre la sculpture et la peinture; à Venise, au contraire, les premiers artistes qui essayèrent de produire, n'ayant pas sous les yeux

Digitized by Google

les restes de l'antiquité, et manquant de leçons pour se faire une juste idée de la beauté des formes et de celle de l'expression, copièrent indistinctivement toutes les formes de la nature, furent surtout frappés des beautés qu'elle offrait dans la richesse et la variété des couleurs; et n'étant pas distraits de cette partie si flatteuse et si séduisante par d'autres parties d'un ordre plus sévère, ils y donnèrent toute leur attention et se distinguèrent d'une manière tout à fait supérieure dans l'*art du coloris*.

Un archéologue qui voudrait faire une histoire complète de l'art vénitien, depuis son origine, pourrait remonter jusque vers l'an 828, époque à laquelle les Vénitiens, fiers de posséder les reliques de saint Marc qu'ils avaient enlevées à l'Egypte, élevèrent une église magnifique qui fut brûlée en 970, rebâtie par le doge Selvo, et ornée de mosaïques en 1071; mosaïques exécutées par des Grecs de Constantinople.

Ces ouvrages, tout à fait à l'état d'enfance de l'art, existent encore et ont longtemps servi de modèles aux ouvriers qui faisaient des madones pour les fidèles, en copiant toutes ces figures sur le même patron; longtemps encore l'art ne s'éleva donc pas au delà d'une simple mécanique, sans aucuns frais de génie ni d'invention.

Toute peinture moderne, à Venise, est donc tirée de la peinture Byzantine, apportée en cette ville dès le IXe siècle par les fréquentes relations des Levantins avec les Vénitiens. — En 1204, lors de la prise de Constantinople, les rapports devinrent

Digitized by Google

plus fréquents, et enfin, dans le courant du même siècle, les travailleurs Byzantins, sculpteurs et peintres mosaïstes, se trouvèrent impatronisés dans les Etats Vénitiens et exécutèrent leurs premiers travaux dans les temples et les palais des îles et de la terre-ferme.

Pour arriver de ces premiers ouvriers aux artistes qui illustrèrent le XVIe siècle, à Venise, il faudrait suivre la lente et souvent stérile incubation qui précède cette époque; la marche, jusqu'à l'accomplissement des vœux de la Providence, est si insaisissable! Les premiers tâtonnements sont si infinis!... Mais on peut voir que cette école, née d'elle-même, aima, dès les premiers temps l'éclat et la richesse qui lui venaient de l'Orient; elle semblait certaine de pouvoir interpréter un jour, d'une manière plus large et plus grandiose, les œuvres des premiers ouvriers mosaïstes; elle devait, à force d'études, arriver à comprendre et à faire valoir l'opposition harmonieuse des couleurs entr'elles, à connaître leurs sympathies, à savoir le plus ou moins d'espace qu'il faut donner à chacune d'elles, pour obtenir des masses saisissantes d'ombre et de lumière; problème gigantesque, vers lequel les efforts unanimes des Vénitiens ont été constamment tournés.

L'aspect de Venise, le calme et brillant fluide qui dore la nature dans ce beau climat, et lui communique sa sérénité, le commerce immense que cette ville faisait avec les Levantins qui y apportaient tout le luxe et la splendeur de l'orient, la grandeur des palais où l'air et la lumière circulent avec abondance, l'imposante et toute puissante aristocratie de son gouvernement; enfin, tous ces éléments de

Digitized by Google

richesse, de luxe et de majesté encadrés pour ainsi dire dans un beau ciel, avaient dû nécessairement exciter, chez les artistes vénitiens, l'amour d'un art en rapport avec ce dont ils étaient entourés; tous, pendant l'espace de trois siècles, marchèrent vers ce but qu'ils surent atteindre, à un point qui, depuis, ne fut jamais égalé.

Je dois ici faire remarquer que la cause du progrès et de la fécondité de chacune des écoles italiennes, s'est trouvée dans l'adoption unanime et passionnée d'un goût national, la poursuite incessante d'une thèse locale et la forte organisation de l'apprentissage; bases sur lesquelles on bâtira toujours immanquablement pour l'immortalité; ces bases, du reste, assurent l'unité de la critique dans les conseils, dans les affections du public, aussi bien que dans la méthode, la production et l'invention des artistes.

Il est nécessaire, je crois, d'expliquer d'une manière précise la marche des écoles à cette époque; chacune d'elles, vénitienne, romaine ou florentine, sans se préoccuper des autres, suivait, sans arrière-pensée, les traces des premiers maîtres du pays; chacun des artistes, alors, apportait, selon ses moyens et son intelligence, un progrès, qui, réuni aux progrès antérieurement réalisés, devait former nécessairement, dans la suite des temps, un ensemble, un apogée, pour ainsi dire, des perfections possibles dans le genre adopté; qu'il soit vénitien et amant passionné de la couleur, qu'il soit romain ou florentin et patient amateur du style et du dessin, toujours est-il que chacun des élèves de cette époque entrait dans l'atelier du maître pour y suivre les traditions de l'école; et si, parmi eux, il s'en trou-

Digitized by Google

vait un, homme de génie, il ajoutait aux précieuses découvertes faites par ses devanciers; jusqu'au jour enfin, où le dernier mot dans l'art fut prononcé, à Rome, par Michel-Ange et Raphaël, et à Venise, par Titien, Tintoret et Paul Véronèse.

De cette constitution solide on pourrait encore, aujourd'hui, tirer des merveilles, si, depuis longtemps, et en France surtout, elle n'avait été démontée pièce à pièce.

Le plus ancien monument de l'art dans les Etats vénitiens (1), et que l'on ne peut passer sous silence, est à Vérone, dans un souterrain du couvent des religieuses de San-Nazario et San-Celso; ces compositions paraissent être les plus anciennes de la régénération de l'art en Italie. — On voit, dans cette enceinte, la représentation de plusieurs *mystères de la Rédemption*, *des Apôtres*, *des saints Martyrs*, etc. Le morceau le plus remarquable est *le passage d'un Juste à la vie éternelle*; *l'archange saint Michel* assiste à cette scène solennelle.

Ainsi donc, c'est dans un souterrain qu'on trouve le premier germe de cette magnifique école vénitienne, semblable, par son luxe et sa richesse, à une belle fleur dont on est obligé de rechercher la racine enfouie dans les ténèbres de la terre.

Pour connaître ensuite la génération d'artistes qui se succédèrent, depuis *Giovanni de Venise*, *Martinello de Bassano*, *Piavano Alberegno et les Egremio*, les plus anciens connus, jusqu'en 1500, époque brillante de l'art vénitien, il faudrait consulter le chevalier

(1) Peinture à fresque.

Digitized by Google

Ridolfi, dans les vies qu'il a publiées des peintres vénitiens, Giovanni Paolo Lomazzo, *(trattate del arte della pittura)*; Baldinucci *(professori del disegno)*; Boschini, dans les *miniere della pittura*, dans *la carta del Navigar Pittoresco*, et beaucoup d'autres auteurs encore.

Désireux d'écrire quelques notes sur *Paul Véronèse* seulement, j'arriverai donc aux peintres vénitiens du XVIe siècle, génies d'un ordre supérieur, qui éclipsèrent ceux qui les avaient précédés et ôtèrent à leurs successeurs l'espoir de jamais les atteindre.

Tous ceux de cette belle époque arrivèrent au faîte de la gloire par des chemins divers, mais tous s'accordèrent en un point, c'est que leur coloris fut le plus brillant, le plus vrai et le plus applaudi de tous ceux qui se distinguèrent dans les différentes écoles qui florissaient alors en Italie.

Quelle fut la cause de leur immense supériorité dans ce genre? On pourrait et on a déjà écrit bien des volumes à ce sujet; on a voulu expliquer que la nature était là, plus riche et plus colorée qu'en aucun lieu du monde où la peinture était cultivée; comment alors expliquer que les peintres flamands et hollandais, qui sont loin d'avoir un ciel vénitien, soient précisément ceux qui tiennent le second rang dans cette partie de l'art? — On a parlé de couleurs dont eux seuls avaient le secret; mais nous connaissons parfaitement aujourd'hui les couleurs dont ils se servaient; elles étaient même en plus petit nombre que celles qui, à tort peut-être, aujourd'hui, chargent nos palettes impuissantes. Il est vrai que

Digitized by Google

le commerce qui, de nos jours, a le privilége de les préparer, ne se fait pas scrupule de les altérer; mais ce qui faisait surtout la puissance de ces maîtres, c'est la science du coloris, la prestesse de l'exécution, qui, ainsi que je le dirai plus loin, laissant la touche toujours vierge, lui donne tout son brillant et toute sa richesse.

Aujourd'hui, généralement, on procède par tâtonnements, sans savoir bien, en commençant, ce que l'on veut faire; on recharge le lendemain ce qu'on avait fait la veille, le travail s'alourdit et le brillant de la fleur du coloris ne tarde pas à s'éteindre. Tout le secret, je crois, est là; dans notre impuissance, il ne faut pas le chercher ailleurs.

C'est donc vers l'an 1500 que les *Bellini*, *Titien*, *Tintoret*, *Giorgione* et *Paul Véronèse* dépensèrent avec luxe et prodigalité toutes les richesses, qu'avec un labeur infini leur avaient amassées leurs devanciers, si utiles malgré souvent leur obscurité; c'est alors, qu'en 1532, naquit *Paolo Caliari*, surnommé *Paul Véronèse*, en l'honneur de la ville de Vérone qui lui donna le jour; il est même le fondateur de cette école qui forma aussi une division dans l'histoire de l'art sous le nom d'*école véronaise*. Le père de Paolo se nommait *Gabriele Caliari* et était sculpteur; il avait destiné son fils à la même profession; dans cette vue, il l'avait de bonne heure formé au dessin, et lui enseigna l'art de modeler en argile. Mais le génie de ce jeune homme pour la peinture s'étant manifesté, son oncle *Badila Caliari*, peintre, dont la manière n'était pas mauvaise, lui donna les premières leçons; il fit, sous la direction de celui-ci, des progrès merveilleux. *Vasari*, qui fit le voyage en

Digitized by Google

Lombardie et notamment à Venise, au temps où Paolo était encore jeune homme, assure qu'il reçut aussi des leçons d'un certain *Giovanni Caroti*, avec lequel Paolo était lié très intimement. Quoi qu'il en soit : « Au printemps de sa vie, dit Ridolfi, il produisait » déjà avec des fleurs les fruits les plus agréa- » bles (1). » — Il avait beaucoup de facilité et une intelligence extraordinaire ; il devint robuste et d'une forte constitution, ce qui lui permit, dans la suite, de se livrer à de grands travaux qui demandent de la force et beaucoup d'activité, surtout dans le travail des fresques, qui oblige une assiduité et une prestesse infinies.

« Véronèse » dit encore le poétique Ridolfi « n'eut » pour maître que le grand tableau de la nature, » sur lequel Dieu, le grand artiste, a si bien peint » toutes choses, et brûla du désir, avec quelques » lignes et une muette couleur, d'imiter les œuvres » divines ; l'art était son instinct, comme le vol aux » oiseaux, la natation aux poissons, la végétation » aux plantes et le mouvement à tous les ani- » maux (2). »

Sorti de l'atelier de son oncle, il commença par peindre, à San-Fermo, sur un autel, *une madone*

(1) Che nel verde Aprile de gli anni, partori conflori giocondissimi frutti. (Ridolfi. — Vita di Paolo Veronensis)

(2) Anzi più cresce lo stupore, se consideriano, che nel suo principio altro maëstro non ebbe, che la gran tavola del mondo, nella quale, il sovrano artefice Iddio le cose tutte dipinse, ardisce di emulare con brevi linee et muti colori le operazione divine, recando auch' egli con l'arte il volo agli angelli, il guizzo a pesci, il vegettare alle piante, il moto agli animali (Ridolfi.)

Digitized by Google

entre deux saints, et à St-Bernardin, *Jésus ressuscitant la belle-sœur de saint Pierre*, et quelques autres prémices de son futur génie. Il passa d'abord à Vicence, puis à Mantoue, où le cardinal Hercule de Gonzague le conduisit, en compagnie d'autres jeunes peintres, entre autres le *Brusasorci*, *Battista del Moro et Paolo Farinato*, qui, tous, devaient peindre en concurrence le dôme de la grande église. *Paolo* y représenta la *tentation de saint Antoine*, en deux tableaux, l'un où *saint Antoine est frappé avec un bâton par le diable*, et l'autre où *ce saint est tenté par une jeune et belle femme*.

Dans ce concours il l'emporta de beaucoup sur ses rivaux, et le cardinal fut si enchanté de ce travail, qu'il voulût encore lui en confier d'autres; mais *Paolo* ne voulut point, disant qu'il fallait qu'il se perfectionnât encore davantage dans son art.

De retour à Vérone, il copia un *tableau de Raphaël*, conservé dans la famille Canossa.

L'époque à laquelle *Paul Véronèse* s'était adonné à la peinture, était celle, peut-être, où il était plus difficile de réussir à se distinguer, tant l'école vénitienne était riche déjà en grands talents; l'opinion, alors, était, comme toujours, prévenue en faveur des artistes qui avaient de la célébrité; il ne fut point apprécié dans ses premières années. Le public, toujours lent à applaudir à une réputation naissante, ou ignora, ou ne voulut point croire qu'il avait surpassé ses rivaux au concours de Mantoue; en cette occasion, se vérifia encore, dit Ridolfi, le mot du Christ, que nul n'est prophète en son pays (1). C'est

(1) Verificandosi in effetto il detto di Christo che ninu profeta è ben veduto nella patria. (Ridolfi.)

Digitized by Google

alors que le jeune peintre, forcé de céder à la nécessité, alla à Tiene, dans le Vicentin, et travailla pour la famille Porti ; il y traita, entre une foule d'autres sujets, ceux de *Mutius Scævola*, *Sophonisbe*, *Antoine et Cléopâtre*, *etc.*, *etc.*

Puis il passa dans le Trévisan, notamment à Fanzolo, où il exécuta plusieurs peintures dans le palais du signor Emi, ensuite il alla à Vicence, et enfin, préférant Venise, alors la résidence des plus grands talents, il résolut de s'y fixer. Là, il parvint à perfectionner son coloris, en suivant les traces indiquées par le *Titien* et le *Tintoret ;* mais il sembla, dès lors, s'être proposé de les surpasser par l'élégante richesse et la variété de ses ornements ; il étudia beaucoup d'après les plâtres moulés sur l'antique et d'après les gravures du *Parmigiano* et d'*Albert Durer*.

Sa première peinture à fresque, à Venise, timide encore, est dans les soffites de la sacristie de St-Sébastien ; elle représente le *couronnement de la Vierge entourée des Evangélistes*. Il devint plus libre et plus gracieux dans le plafond de la même église, où figure *l'histoire d'Esther*.

Le peuple courut en foule admirer ces peintures, et les plus grands éloges furent prodigués à leur jeune auteur, ce qui décida les pères de cette Eglise à lui confier l'exécution de la voûte de la grande chapelle ; il y représenta l'*Assomption de la Vierge entourée d'une multitude d'anges et d'une foule de divers personnages ;* il exécuta encore d'autres peintures dans cette église.

Paolo passa ensuite quelque temps à Masiera ;

Digitized by Google

dans le Trévisan, sur la demande qui lui en avait été faite par le signor Daniele Barbara, électeur d'Aquilée, et son frère; il y laissa plusieurs peintures mythologiques.

D'après la réputation que lui acquirent ces travaux dont l'énumération serait trop longue, il fut chargé, ainsi que le *Tintoret* et *Oratio, fils du Titien*, des nouvelles peintures qui étaient à exécuter à Venise; on lui confia une des plus grandes pages d'histoire destinées à orner la salle du grand Conseil, dans laquelle il représenta, avec un remarquable succès : *Frédéric Barberousse, baisant la main de l'anti-pape Octavien, au mépris d'Alexandre III;* il y fit figurer la plupart des grands dignitaires de la république; ensuite il peignit, au dessus d'une fenêtre, à la même salle, *quatre grandes figures allégoriques*, d'une beauté extraordinaire : *le temps, l'union, la patience et la foi*; mais, hélas! ces peintures furent brûlées dans l'incendie de 1576.

Avant de parler des peintures de la bibliothèque, on ne peut omettre celles qu'il exécuta dans la chambre des membres du Conseil des Dix, et au plafond de l'antichambre qui y conduit, entre autres *le Triomphe de saint Marc, portant une couronne d'or sur la tête, et soutenu par un petit ange* d'une admirable beauté.

A cette époque les procurateurs de la sérénissime république de Venise, voulant faire produire de nouveaux chefs-d'œuvre, chargèrent *le Titien* de choisir tous les peintres les plus capables, pour concourir à un prix qui serait donné à celui qui ferait la plus belle peinture dans la bibliothèque Nicerra, à Saint-Marc, donnée à la seigneurie par le cardinal Bessarion.

Digitized by Google

Le Titien et Sansovino, *le sculpteur*, étaient choisis pour juges, et une chaîne d'or était le prix: parmi un nombre considérable de concurrents se trouvaient *Paolo Véronèse*, *Salviati*, *Franco*, *Schiavone*, *Zelotti et Frosina*. — *Paolo* obtint le suffrage, non-seulement des juges et des grands de l'Etat, mais encore de tous ses compétiteurs, qui s'avouèrent vaincus et qui applaudirent au peintre couronné par *le Titien* (1).

La peinture qui lui valut cette honorable distinction mérite que l'on en donne ici la description faite par Vasari: « Elle représente, dit-il, *la Musique*, » sous les traits de trois jeunes femmes d'une beauté » ravissante; l'une d'elles joue du luth et l'autre » chante, pendant que la troisième tire d'une lyre » des sons qu'elle écoute attentivement. Auprès de » ces femmes, *Paolo* plaça un *Cupidon sans ailes*, » pour montrer que l'amour tient de la musique et » en est inséparable; on y voit aussi le *dieu Pan*, » qui tient des flûtes d'écorces d'arbre. »

La bibliothèque Nicerra possède encore deux autres tableaux de *Paolo*: dans l'un, on voit *des philosophes vêtus à l'antique*, et dans l'autre, *l'honneur, auquel on offre des sacrifices et des couronnes*.

Après ce succès, il retourna à Vérone où était toute sa famille. Tous les cloîtres se disputèrent alors l'honneur de posséder quelque chose de sa main; il y peignit plusieurs tableaux, entre autres, chez les Pères di San-Nazaro, *Jésus chez le lépreux et Madeleine aux pieds du Sauveur*.

(1) La chaîne d'or qui fut donnée à Paolo, fut longtemps conservée chez ses descendants, qui la gardèrent comme une relique précieuse en l'honneur de leur ancêtre.

Digitized by Google

« On ne peut » dit Rudolfi, historien si poétique » dans ses détails « se faire une idée de la beauté » de cette femme qui soutient un des pieds de Jésus, » noyé dans un flot de cheveux d'or, qui, tout épars, » caressent également l'albâtre de son sein » (1).

De retour à Venise, il y acheva la plupart des peintures qu'il avait commencées et en composa de nouvelles pour les jésuites, jusqu'à ce que Girolamo Grimani, son protecteur, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome, l'y emmena avec lui. *Paul Véronèse* n'y alla pas pour faire sa cour au pape, car il avait le caractère fier et franc du *Titien*; mais pour étudier les antiquités, les ruines et les ouvrages de *Michel-Ange* et de *Raphaël;* c'est alors qu'il sentit qu'il allait prendre un nouvel essor. (*Al volo suo senti crescer le penne.*) Il sentit croître ses ailes pour voler.

A son retour à Venise, ses ouvrages furent encore plus appréciés, et il peignit encore plusieurs différents sujets dans la salle du Conseil des Dix, sujets dont on est obligé d'abréger le détail, tant était immense sa prodigieuse fécondité, entr'autres : *Jupiter foudroyant les vices les plus infâmes*, tels que *la luxure*, *la cupidité et l'assassinat*, très bien représentés par une puissante allégorie (2); *la clémence et Venise comblée de riches présents par Junon* (3).

(1) Ella sostiene un piede di Giesu annodato dicrini d'oro, ed altri sciolti fregiano con le aurate fila l'alabastro del suo seno (Ridolfi.)

(2) Tableau servant aujourd'hui de plafond dans la chambre à coucher de Louis XIV, à Versailles.

(3) Tableau faisant partie de la Galerie du Louvre, avant 1815. (*Notes de l'auteur.*)

Digitized by Google

Les nus de cette figure héroïque sont d'une splendide beauté.

Il faut encore, pour abréger, laisser la description des nombreux travaux exécutés encore à St-Sébastien vers 1565.

J'ai hâte maintenant d'arriver à ces quatre chefs-d'œuvre si admirables que *Paolo* composa vers cette époque, connus sous le nom de *Cènes*, et qui lui valurent une si grande réputation. Ce sont : 1° *Les Noces de Cana* qu'il peignit pour le réfectoire de San-Giorgio Maggiore et que Roger de Pise nommait le chef-d'œuvre de la peinture; ce tableau qui, aujourd'hui, fait l'ornement du musée du Louvre, à Paris, est presque le seul des merveilles qui nous soient restées des conquêtes des armées françaises en Italie. Il est haut de 6m 66e et large de 9m 90c. Il renferme 130 figures dont la plupart sont des portraits d'illustres personnages de son temps; beaucoup sont inconnus aujourd'hui; mais on y remarque don Avalos d'Espagne, marquis de Guast; Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et femme de François Ier, qui, tous deux, figurent également autour de la table; Marie, reine d'Angleterre; Soliman II, empereur des Turcs; un prince nègre; Victoria Colonna, femme du marquis Pescaire. *Paul Véronèse* s'est représenté lui-même au centre du tableau; il joue du violoncelle; près de lui est *le Titien*, jouant de la basse; *Tintoret et Bassan*, qui font partie du même groupe, jouant de divers instruments; *Benedetto Caliari*, *frère de Paolo*, est revêtu d'un costume magnifique, et tient une coupe à la main.

Quelle grande et sublime idée que cette réunion

Digitized by Google

des souverains et des grands hommes de cette belle époque, assistant au premier miracle du Christ! Idée sublime, au moment où les schismes de Luther et de Calvin divisaient la chrétienté! voilà l'immense génie des hommes d'alors!.....

Sous le rapport de la peinture et de l'effet, cette composition est prodigieuse d'air et de richesse; le ciel est pur et brillant comme pour un jour de fête; les oiseaux voltigent au ciel; une foule considérable de domestiques et d'esclaves, occupés au service de la table, anime cette grande réunion; la magie et l'accord des couleurs les plus brillantes sont incomparables; aucun peintre n'a jamais vaincu d'aussi grandes difficultés. On reprochera, comme toujours, l'inobservance des costumes et des usages qui devaient être tout autres aux pauvres noces de Cana, en Galilée, où on n'avait pas même de vin à boire, et où les costumes d'or, de velours et de soie et l'architecture magnifique étaient impossibles; mais que l'on se reporte à l'idée philosophique que cette composition renferme, tout sera expliqué, il ne faudra plus qu'admirer. Cette merveille fut payée 90 ducats seulement (1).

La deuxième et la troisième des grandes Cènes représentent toutes deux *la Madeleine aux pieds de*

(1) Il faut ici mentionner un document curieux qui est conservé et encadré aujourd'hui près du tombeau de *Paul Véronèse*, à St-Sébastien, à Venise. C'est le traité fait par lui avec le couvent de San-Giorgio Maggiore, pour lequel il fit ce célèbre tableau des *Noces de Cana*. Il y est convenu qu'il touchera 90 ducats pour prix de son œuvre, et que le couvent subviendra à tous ses frais et à sa nourriture pour lui et deux aides, pendant tout le temps de l'exécution de l'ouvrage. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

Jésus chez Simon le pharisien, sujets traités tout différemment : l'un fut fait à St-Sébastien en 1570 et ne perd un peu, que par comparaison des trois autres ; l'autre, dans le réfectoire des Pères Servites ; ce dernier fait aussi partie du musée du Louvre ; Louis XIV l'avait demandé à ces Pères qui le lui refusèrent ; sur leur refus, la République le fit enlever, en 1665, pour lui en faire présent. La scène se passe sous un immense portique en demi-rotonde ; de magnifiques palais décorent le fond du tableau ; les têtes sont, en général, de beaucoup supérieures à celles des *Noces de Cana ;* ce sont de superbes têtes juives qu'il avait pu choisir à son gré, tandis que dans les Noces de Cana, il avait été obligé de faire des portraits, ce qui peut expliquer la différence qui est généralement reconnue par les artistes et les hommes de goût.

La quatrième enfin de ces Cènes représente *Jésus et ses apôtres, chez Simon Levi le publicain ;* elle fut faite à St-Jean en 1573 ; la composition consiste encore en une immense table, placée sur une espèce de terrasse sous un triple portique orné de figures sculptées ; on arrive à cette terrasse par deux escaliers placés à droite et à gauche du tableau et occupés par des soldats et des serviteurs ; des monuments admirables, comme toujours, d'élégance et de perspective aérienne, décorent le fond de cette composition, aussi importante que les autres comme dimension.

Ce tableau est d'un fini plus précieux que les autres, mais il manque de franchise et de fermeté.

Ces sujets de festins ont été répétés par *Paul*

Digitized by Google

Véronèse plusieurs fois, dans différentes grandeurs et à différentes époques, entre autres celui qui fut exécuté pour le réfectoire des moines de San-Nazario et San-Celso. Il se trouve aujourd'hui à Gênes, au palais Doria ; il est moins grand que ceux précédemment cités, mais ne leur est pas inférieur ; une autre de ces Cènes fut envoyée de Venise à Gênes, et était dans la famille Durazzo, avec la *Madeleine*, qui est une merveille.

Il exécuta de plus, dans ce genre, *la Cène de l'Eucharistie*, à Ste-Sophie de Venise ; une autre du même sujet et d'un travail plus délicat, placée aujourd'hui à Rome, dans le palais Borghèse ; *le festin que Grégoire donne aux pauvres*, chez les Servites de Vicence ; d'autres, dans différentes galeries de Venise.

Toutes ces œuvres sont magnifiques de grandeur et de majesté ; avant *Paul Véronèse* personne n'avait déployé ce luxe d'architecture qui sert, pour ainsi dire, de cadre à ses personnages, et en commande tout naturellement la composition. Il y faisait, sans difficulté et sans désordre, entrer un nombre considérable de figures ; pour éviter la confusion, il se servait, disent les historiens, de petites figures modelées en cire et appelées *maquettes*, qu'il arrangeait et disposait suivant les exigences de sa composition ; il en avait même, dit-on, un si grand nombre, qu'il pouvait faire figurer tous ses personnages sous ses yeux, habillés des étoffes nécessaires, ce qui explique l'air et l'espace qu'il y a dans ces réunions merveilleuses, et la dégradation de perspective d'une figure à l'autre, dans des plans différents. Il était constamment entouré d'étoffes et de

Digitized by Google

vases de la plus grande richesse, avec la lumière et le chatoiement desquels il se plaisait à lutter; de plus, il avait l'avantage inappréciable de pouvoir peindre les riches costumes de son temps; les fonds de ses tableaux sont toujours clairs et sentent le jour de midi, heure à laquelle se font encore les repas en ce beau pays; toute la lumière est toujours dans le ciel, le reste n'est éclairé que par accidents.

On a souvent raconté que quand le tableau des *Noces de Cana* fut exposé au musée de France, les jeunes élèves de ce temps, déjà artistes, furent consternés, disant : Nous nous sommes perdus! Nos maîtres nous ont égarés... Tout en rendant justice à cette œuvre si magnifique, on peut dire, en laissant de côté toute partialité, qu'ils s'égaraient aussi dans ce découragement : la *Transfiguration* de Raphaël est autre chose et n'en est pas moins un des chefs-d'œuvre *d'art*; la peinture, comme la littérature, a un coloris pour la poésie et un pour la prose; il y a deux genres de sublime : celui de la poésie et du sentiment, comme on le comprenait à Rome et à Florence, et celui de la richesse et de l'imagination que les Vénitiens ont porté à la dernière perfection.

Toute discussion devrait finir à ce point.

Avant d'achever la suite des œuvres de ce grand peintre, il reste à parler d'une colossale et sublime composition qui lui valut l'honorable distinction de chevalier de l'ordre de St-Marc ; cette peinture forme le plafond de la grande salle du Conseil au palais ducal; elle fut exécutée dans les derniers temps de sa vie, et représente *Venise triomphante*, sous la forme d'une admirable femme revêtue de la

Digitized by Google

pourpre royale, placée dans le haut de la composition, *elle est couronnée par la gloire, célébrée par la renommée, entourée de figures allégoriques, l'honneur, la liberté et la paix; Junon et Cérès* offrent les emblèmes de la grandeur et de la prospérité. La partie supérieure du tableau est ornée d'une magnifique architecture soutenue par de riches colonnes torses; plus bas, dans une galerie, on voit une multitude de matrones avec leurs enfants, et d'hommes dont les costumes indiquent les divers rangs et les dignités différentes; des guerriers à cheval, des armes, des enseignes, des prisonniers et des trophées de guerre occupent le premier plan de la scène.

Ce tableau, ou plutôt cet immense ovale, est un abrégé des merveilles à l'aide desquelles *Paolo* fascinait les yeux en présentant un ensemble ravissant formé d'une multitude de détails agréables, des espaces aériens, brillant d'une lumière fraîche et pure, des édifices somptueux qu'on voudrait parcourir, etc., etc.

Cette magnifique composition représente réellement une des belles époques de la vie de Véronèse, et devrait clore la suite innombrable de ses travaux. Je vais cependant essayer de terminer d'une manière rapide la longue énumération des peintures du palais ducal, quoique je ne suive pas de cette manière l'ordre chronologique, ordinairement usité.

Dans la même salle du grand Conseil se trouvent deux autres tableaux peints à la même époque que *Venise triomphante*, ce sont : 1° *Le retour du général Piétro Mocenigo, après la prise de Smyrne.* — 2° *La défense de Scutari par le courageux capitaine Antonio Loredano, contre les Turcs.*

Digitized by Google

Dans la salle du grand Conseil, on voit plusieurs autres tableaux dont l'exécution fut décrétée par le sénat, et faits en concurrence avec le Tintoret, savoir : 1° *Le doge Sebastiano Veniero, un des plus fameux héros de la République Vénitienne, rendant des actions de grâces à Dieu, pour la victoire remportée par lui sur les Turcs ; des Anges lui apportent les symboles du triomphe.* 2° *Une Venise triomphante sur un trône ; la Justice et la Paix l'accompagnent.* 3° *Le doge Veniero faisant un sacrifice*, pour enseigner que la religion était un des principes de la République de Venise. 4° Enfin *le Triomphe de Neptune et de Mars.*

Huit figures allégoriques sont peintes dans les caissons de cette salle.

L'enlèvement d'Europe est aussi une des merveilles du palais ducal.

Il faut encore mentionner à Venise une très belle peinture exécutée pour les dames du couvent de Ste-Catherine, c'est *le Mariage de cette Sainte ;* tous les anges et les archanges assistent à cette splendide cérémonie. Ce tableau est d'un aspect clair et argentin.

Il lui arriva, dans un couvent de dames, une aventure qui, je crois, peut intéresser : il avait peint, pour ce couvent, un tableau représentant le *Paradis ;* observant les règles de l'art, il avait fait les figures du fond, moins terminées que celles des premiers plans, et plus adoucies de couleurs ; ces dames chuchotaient entre elles, et parlaient du mécontentement qu'elles éprouvaient de ne pas voir assez de bleu, de vert et de rouge, et de ne pouvoir discerner

Digitized by Google

les cheveux et les cils des yeux des personnages ; quand arriva un peintre flamand, avec ses petits tableaux dorés qui éblouirent les yeux de ces bonnes sœurs ; elles ne tardèrent pas à se repentir de n'avoir pas employé un tel peintre pour l'exécution de leur *Paradis* ; elles se disaient, en se joignant les mains : quels beaux yeux ! comme ces cheveux sont jolis ! — D'autres louaient les lèvres de corail et la finesse des couleurs ?... Une d'elles, enfin, s'avisa de proposer de changer la peinture de *Paolo* contre un des petits tableaux qu'elle tenait dans ses mains ; les autres, trouvant l'occasion avantageuse, appuyèrent cette proposition et changèrent le diamant contre le verre. *Paul Véronèse*, tout fier, reprit son tableau et le vendit 400 écus d'or (1).

Avant de quitter Venise, revenons un instant au palais Pisani, où se trouve le tableau admirable de *la Famille de Darius présentée à Alexandre* ; l'expression des têtes y est superbe.

La famille Bavilacqua possédait de ses ouvrages ; les ancêtres de cette famille l'avaient protégé ; on voit même un tableau représentant *un des membres de cette famille près duquel Paolo* se peignit lui-même, sous le costume d'un serviteur ; humble hommage de reconnaissance qui, à cette époque, n'avait rien de servile.

Il ne faut pas oublier un tableau placé, aujourd'hui, au musée de Venise et qui est d'une grande beauté ; je veux parler de la *Grande sainte Famille*, où l'on voit figurer *saint Jean, saint Jérome et saint*

(1) Tiré de Ridolfi.

Digitized by Google

Marc en costume de cardinal. Ce tableau célèbre faisait partie du musée du Louvre avant 1815.

Venise, enfin, est remplie de ses peintures; il n'y a pas de palais, pas d'église, pas de couvent, où il n'ait laissé la trace de son passage.

A St-Sylvestre, *une Adoration des Mages.*

A Monteguana, au dôme, *une Transfiguration et une Ascension ;*

A St-François de la Vigne, *une sainte Famille entourée de divers saints*, et une *copie de la Cène, donnée à Louis XIV;* elle a été faite par *Valentin Lefèvre;*

A St-Pierre St-Paul, *la Représentation de ces deux saints;*

A St-Joseph, *une Nativité ;*

A St-Luc, *ce saint écrivant l'Evangile ;*

A St-André, *saint Jérôme dans le désert ;* ce tableau est un de ceux où Véronèse s'est distingué pour l'exécution du nu ;

A St-Julien, *une Cène* et *Jésus soutenu par des Anges ;*

A St-Jean — St-Paul, *une Nativité ;*

A Murano, aux environs de Venise, *un saint Jérôme dans le désert.* (Sujet probablement répété par lui.)

Au palais d'Oriago, qui a appartenu au signor Girolamo Grimani, son protecteur, qui l'avait emmené à Rome, on voit de très belles fresques.

Je ne puis encore passer sous silence le *Martyre de saint Georges*, à Vérone; tableau admirable, au haut duquel est représenté le *Ciel prenant part au Martyre de ce saint, saint Pierre et saint Paul*

Digitized by Google

intercédant pour lui ; les nus, notamment ceux du martyr, sont d'une beauté irréprochable.

A Rimini, *un saint Julien de Rimini ;* tableau très précieux de fini et d'exécution.

La Sant' Afra de Brescia et *la sainte Justine de Padoue,* sont deux immenses compositions que l'on voit dans ces deux villes ; elles ont beaucoup souffert. On voit aussi à Padoue *un saint François* et *une Ascension ; les Apôtres* qui figurent dans ce dernier tableau sont d'un peintre nommé *Damini*, les premiers ayant été furtivement coupés et dérobés.

A Gênes, au palais Durazzo, *Olinde et Sophronie*, tableau superbe de coloris et de mouvement ; et au palais Caregu, *une Adoration des Mages.*

A Florence (galerie publique), *une Esther devant Assuérus ; un Christ sur le Calvaire,* admirable de désolation. Un *Portrait de vieillard, vêtu d'un costume à fourrures rouges ; un Mariage de sainte Catherine ;* tableau exquis et harmonieux.

Au palais Pitti, *le Portrait de la femme de Véronèse.*

A Vicence, à Santa-Corona, *une Adoration des Mages.*

A Trévise, on voit un tableau représentant *la Justice ;* c'est une fresque transportée sur toile.

A Rome, au musée du Vatican, *une sainte Hélène*, qui est de son beau temps ; au palais Borghèse, le *massacre des Innocents,* terminé comme une miniature, et *saint Jean prêchant dans le désert*, entouré de cinq à six figures admirablement groupées.

On voit des peintures de Véronèse dans toute l'Italie, à Trévise, à Padoue, à Vicence, à Vérone,

Digitized by Google

à Brescia, à Bergamo, à Gênes, à Murano, notamment dans le palais du signor Camille Trevisano, à Torcello.

Outre les peintures exécutées par lui pour les Etats Vénitiens, il recevait des commandes de toutes les capitales (1). Vienne, Rome, Turin, Modène, Londres, Amsterdam, Anvers et Paris sollicitèrent la faveur de posséder quelqu'une de ses œuvres. *M. du Housset, ambassadeur de France à Venise,* lui acheta, à cette époque, un tableau représentant *le Martyre de sainte Justine,* le même sans doute, qui, aujourd'hui, est retourné à la galerie de Florence, et qui est une délicieuse composition ; puis *la Conversion de la Madeleine, une Résurrection* et *Vénus et Adonis*; je ne sais ce que ces derniers sont devenus.

Il fit, pour un certain Melchior Piovano di San Fosan, *l'Histoire de Geneviève de Brabant*, légende racontée tout au long par Ridolfi qui avoue ne pas connaître le nom de cette héroïne.

Je termine enfin ici la longue énumération d'une partie des œuvres de ce puissant génie (2).

Il laissa à sa mort un nombre considérable de toiles inachevées et de fresques non terminées, notamment, *un Départ de l'Armée Vénitienne pour la Croisade*; tableau commandé par le Sénat et la République.

(1) Il ne voulut jamais quitter l'Italie, sa famille et ses amis, malgré les sollicitations pressantes qui lui furent faites, notamment par Philippe II, roi d'Espagne, qui voulait le charger de la décoration de l'Escurial. (RIDOLFI.)

(2) Ridolfi catalogue, pour ainsi dire, toutes les œuvres de Paul Véronèse ; j'espère être assez heureux pour donner plus tard une traduction littérale et complète de cet auteur.
(*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

Il faut aussi parler d'une composition originale où il représente *saint Antoine de Padoue prêchant*; les poissons sortis de l'eau forment son auditoire. Ce tableau est aujourd'hui au palais Borghèse.

Paul Véronèse faisait aussi des dessins merveilleux pour ses compositions; ils sont pour la plupart exécutés à la plume, bien arrêtés et lavés au bistre ou à l'encre de Chine; ils sont très finis et font les délices des amateurs. Il travailla aussi à des dessins pour être copiés en tapisserie.

C'est à Venise que ce grand homme rendit son âme à Dieu, *en* 1588, *le* 20 *mai*, jour de la 2e fête de Pâques. Il était âgé de 56 ans; il mourut d'une fièvre aiguë qu'il gagna à la suite d'une procession faite à l'occasion d'une indulgence accordée par le Pape.

Son frère et ses deux fils lui firent faire de magnifiques funérailles à St-Sébastien, où il fut enterré au milieu de ses œuvres.

Son tombeau, en pierre, est très-simple; son buste, sculpté par *Matteo Carneri* en est le seul ornement; au dessous est cette inscription:

PAVLO CALIARI VERONENSI PICTORI
NATVRÆ ÆMVLO ARTIS MIRACVLO
SVPERSTITE FATIS FAMA VICTVRO;

et sur la pierre qui recouvre sa dépouille mortelle, ce seul souvenir:

Paulo Caliario Veron. Pictori celeberrimo
filii et Benedic. frater Pientiss.
et sibi Posterisque
Decessit XII kalend. Maij
M.D.LXXXIII.

Digitized by Google

En mémoire de ce grand peintre, il reste encore *son portrait peint par lui-même*; il fait partie de la galerie des portraits des peintres à Florence.

Son frère, *Benedetto Caliari*, qui lui survécut et ne mourut qu'en 1598, âgé de 60 ans, lui peignait souvent les fonds de ses tableaux et surtout les parties d'architecture; il était fort habile dans cet art; il cultiva également la peinture avec succès.

Paolo laissa deux fils, *Carlo* et *Gabriele*, qui, héritiers de ses talents, terminèrent, ainsi que leur oncle, les tableaux de leur père. On lit même dans quelques tableaux: *herædes Pauli Caliari Veronensis fecerunt*. L'aîné mourut à 26 ans, en 1596; il aurait, dit-on, surpassé son père; le second, *Gabriele*, plus adonné au commerce, et artiste-amateur distingué, mourut victime de son dévouement, pendant la peste qui, en 1631, désola une grande partie de l'Italie.

Outre son frère et ses fils, *Paolo* laissa un seul élève, nommé *Giovan-Antonio Fasvolo* ou *Fasolo*, de Vérone, qui avait déjà de la réputation en 1565; son maître faisait le plus grand cas de lui. Il peignit, notamment à St-Roch de Vérone, un tableau représentant le *Miracle de la Piscine*, dans lequel il imita tellement la manière de Véronèse, que ceux qui n'en connaissaient pas l'auteur, l'ont toujours attribué à son maître. Il composa aussi, pour la salle du Podestat, plusieurs vertus morales; on raconte qu'étant arrivé à la fin de son œuvre, des envieux brisèrent la charpente de son échafaudage; il tomba et se rompit la cuisse; événement qui causa sa mort à l'âge de 44 ans (1).

(1) Baldinucci.

Digitized by Google

« *Paul Véronèse* » dit M. de Piles « était homme » de bien, pieux, civil, officieux, religieux dans ses » promesses, soigneux dans l'éducation de ses en- » fants, magnifique dans ses manières d'agir, aussi » bien que dans ses habits ; et quoiqu'il eût amassé » beaucoup d'argent, il n'avait pas d'autre ambition » que de devenir habile peintre. Il avait une haute » idée de la peinture, et répétait souvent que la » peinture était un don du Ciel ; que pour en bien » juger, il fallait avoir de grandes connaissances ; » qu'un peintre, sans le secours de la nature pré- » sente, ne ferait jamais rien de parfait, et qu'on » ne devait mettre dans les églises que les pein- » tures sortant d'une main habile, parce que l'ad- » miration excitait la dévotion, et qu'enfin la » partie qui couronnait toutes celles de la pein- » ture, consistait dans la pureté et l'intégrité des » mœurs (1). »

A ce bel éloge, il faut ajouter qu'il fut l'ami de ses rivaux ; *le Titien* et *le Tintoret* avaient pour lui la plus grande estime ; ils furent constamment en concurrence ensemble, et il est certain qu'une si noble émulation n'a pas peu contribué à ses progrès.

Quoique *Paolo* eut vécu sans souvent songer à ses affaires qui, d'abord, furent assez mauvaises pour l'obliger à se soustraire à ses créanciers, en vivant dans des monastères, l'activité prodigieuse qu'il apportait dans ses travaux lui acquit cependant assez de fortune pour soutenir honorablement sa famille

(1) Cet éloge de Paul Véronèse est tiré en entier de Ridolfi, son historien. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

et la dignité des arts ; ses œuvres, du reste, respirent cette noble indépendance qui est le cachet d'un génie élevé et d'une âme peu commune.

On peut encore, à l'appui des témoignages transmis sur la noblesse de son caractère qui, sous certains rapports, ressemblait beaucoup à celui du *Titien*, citer un exemple de sa générosité : ayant été reçu honorablement dans une campagne aux environs de Venise, dans la maison Pisani, il fit un tableau représentant la *Famille de Darius* (mentionné plus haut), et le laissa en s'en allant ; ce tableau renferme les portraits de toute la famille Pisani.

Ses premiers essais avaient été des coups de maître ; il était devenu le rival du *Tintoret*, et ses ouvrages consciencieux et réfléchis furent presque tous faits en concurrence de cet homme fougueux. Il n'égalait point la force du pinceau de ce dernier, ni la vigueur de sa composition ; mais il le surpassait de beaucoup par la noblesse avec laquelle il rendait la nature ; une imagination féconde, vive, élevée, beaucoup de majesté et de vivacité dans ses airs de tête toujours naturels, la richesse de son ordonnance, l'ensemble de la composition rendu d'une manière telle, que beaucoup d'observateurs ont remarqué que ses tableaux, ainsi que ceux de la même école, ne pouvaient être divisés, tant les parties se tenaient étroitement liées entre elles ; ce qui n'arrive point aux autres écoles. L'élégance dans ses figures de femmes, la fraîcheur extraordinaire de son coloris argentin, impossible à copier à cause de la prestesse de l'exécution franche et hardie, la vérité et la magnificence des draperies, voilà ce qui caractérise surtout ses remarquables productions.

Digitized by Google

Véronèse peignait avec une rapidité étonnante ; ses couleurs semblaient avoir été posées vierges dans leur pureté ; sa palette était la toile sur laquelle les couleurs se mélangeaient. *Baldinucci* prétend qu'il préparait tous ses tableaux dans un aspect de demi-teinte, égale dans toute la composition, qui, ensuite, avec une prestesse et un savoir infinis, étaient rehaussée de touches lumineuses dans les parties éclairées. Souvent même, dit cet auteur, les lumières les plus vives de ses tableaux étaient retouchées à la gouache (*guazzo*), ce qui fait que beaucoup des œuvres de ce maître ont été gâtées par des hommes assez inexpérimentés, qui, voulant laver le tableau, enlevèrent toute cette fleur qu'une main hardie y avait résolument donnée.

On comprend facilement que cette manière, grande et simple, de peindre pouvait seule avoir ce résultat brillant qui met les œuvres de *Véronèse* en état de soutenir la lutte avec la nature même ; mais aussi, il faut l'avouer, que de science il faut pour opérer ainsi !...

Pour résumer, enfin, on peut dire que son dessin, sans être irréprochable, était ferme et vrai, que sa couleur doit servir de guide à ceux qui veulent se perfectionner dans le clair-obscur, qu'il composait avec une facilité extraordinaire, et que chacun de ses tableaux était digne de lui ; il a eu l'honneur de les voir presque tous copiés de son temps ; c'est une mine inépuisable pour ceux qui savent l'apprécier.

Le Guide disait de lui que s'il avait à choisir entre tous les peintres, il désirerait être *Paul Véronèse* ; que dans tous les autres on reconnaissait

Digitized by Google

l'art, mais que dans les ouvrages de *Paul*, la nature se montrait dans toute sa vérité.

La Galerie française, au Louvre, possède douze tableaux de ce maître :

Les Noces de Cana. (Mentionné plus haut.)

Le Repas chez Lévi le Publicain. (Mentionné plus haut.)

Les pélerins d'Emmaüs. (Où il s'est représenté, lui et toute sa famille.)

L'Evanouissement d'Esther. (Tableau magnifique.)

Loth et ses Filles. (Magnifique esquisse.)

Jésus dans la Maison de Pierre. (Petite esquisse légèrement traitée.)

Jésus au Golgotha. (Tableau très riche de couleur ; les fonds ne sont qu'esquissés.)

Le Christ entre deux Larrons. (Tableau de chevalet merveilleux.)

Suzanne au bain. (D'une vérité saisissante.)

Un Portrait de Femme.

Et deux Saintes Familles.

Le musée possède, en outre, 14 magnifiques dessins de ce grand peintre.

Avant l'exécution des traités de 1815, le musée impérial possédait encore :

1° *Le Martyre de saint Georges.* (Juste titre de gloire, qui a été replacé à Venise.)

2° *La grande Sainte Famille.* (Retourné au musée de Venise.)

3° *Un Christ au Tombeau.* (Tableau magnifique,

Digitized by Google

qui a beaucoup souffert par l'action du temps et a été restauré; il fut replacé à Vérone.)

4° Et enfin, le plafond représentant *Junon versant des trésors sur la ville de Venise*, remis en place, aujourd'hui, au palais ducal.

On voit encore au palais de Versailles deux superbes tableaux de *Paul Véronèse*; le premier sert de plafond à la chambre à coucher de Louis XIV, et représente *Jupiter foudroyant les Titans*; ce tableau fut enlevé à la galerie du Conseil des Dix, par l'armée Française, lors de la première campagne d'Italie. Le deuxième, provenant de la même origine, sert également de plafond au salon dit du grand Couvert de la Reine et représentant *saint Marc couronnant les vertus théologales*.

L'ancienne collection de Louis XIV se montait, dit-on, à 26 tableaux de *Paul Véronèse*.

On peut encore citer *un beau Portrait de Femme dans le musée de Nantes*, et deux tableaux représentant, l'un *la Femme adultère*, et l'autre *une Adoration des Mages*, qui tous deux font partie du musée de Bordeaux.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

—

Communication de M. Loriquet.

—

LA QUIQUENGROGNE,

par M. Emile CHEVALET.

—

Il y a plusieurs années qu'on annonçait, sous ce titre, un roman de M. Victor Hugo. Ce livre, prôné d'avance, devait servir de pendant à Notre-Dame de Paris. L'auteur, disaient les propectus, se proposait d'y développer ses idées sur la féodalité militaire et civile, comme Notre-Dame de Paris lui avait servi pour exposer celles qu'il avait sur la féodalité religieuse et ecclésiastique. Je ne sais si M. V. Hugo a jamais eu dessein semblable en écrivant Notre-Dame de Paris: on peut en douter en lisant son ouvrage; mais le pendant de Notre-Dame de Paris n'a pas vu le jour, il n'a même jamais été fait, que je sache. En attendant que M. V. Hugo daignât traiter le sujet annoncé, pour répondre à l'empressement de ses éditeurs et de ses prospectus, M. Emile Chevalet s'est emparé du titre la *Quiquengrogne*, comme d'un bien qui appartenait à tout le monde; et, sans se préoccuper des scrupules du maître à l'égard des capitalistes associés pour l'exploitation de ses œuvres passées, présentes et à

Digitized by Google

venir, il nous a donné l'ouvrage intéressant dont je viens vous entretenir.

Le titre n'est autre chose que le nom de la scène où se passent les événements racontés par M. Chevalet. Il est juste que vous sachiez où nous allons avec notre auteur, avant d'apprendre ce qu'il prétend y faire. Qu'est-ce donc que la Quiquengrogne?

Si le nom flatte peu l'oreille, la chose n'était pas plus agréable aux yeux. Figurez-vous quelque châtelain dont la force a fait le droit, et qui a besoin de faire sentir le joug au vilain pour être assuré de ses respects; un seigneur, duc, comte ou baron, autour duquel s'agite une population inquiète, qui dispute pièce à pièce avec elle toutes les parties de la souveraineté : pour tenir les mutineries en échec et n'en être pas toujours à batailler avec elles, il voudrait bien museler court et serrer ces têtes remuantes. Rien ne commandera mieux le respect aux manants comme aux bourgeois qu'une bonne garnison, bien armée, bien fournie de tout ce qu'il faut pour se soutenir en pays ennemi, surtout si elle est abritée derrière de solides murailles. Château, tour ou donjon, le retranchement seigneurial s'élèvera tout près d'eux, malgré qu'ils en aient; il demeurera, comme une perpétuelle menace, au dessus de leurs habitations, au dessus des places et des rues de la cité, au dessus des remparts même avec lesquels ils avaient cru protéger à tout jamais ce qu'ils appelaient leurs droits et leurs franchises.

Il n'est pas de localité d'une certaine importance, au moyen-âge, où l'on ne pourrait montrer des constructions féodales de ce genre.

Digitized by Google

Au nombre des vingt-quatre tours qui flanquaient le château de Bourbon-l'Archambault, il y en avait deux remarquables surtout par leur grosseur: l'une se nommait l'*Admirale*, et l'autre la *Quicangroigne* ou *Quiquengrogne*. La dernière, seul débris de ce formidable assemblage de pierres, sert aujourd'hui de beffroi. Quand le duc Louis I fit travailler à sa construction, les bourgeois se plaignirent de ce qu'elle dominerait et battrait la ville, ils se soulevèrent et voulurent chasser les ouvriers. Mais le duc posta ses hommes d'armes autour des fondations, et fit continuer les travaux, répondant aux clameurs de ses vassaux: « On la bâtira, qui qu'en grogne. » Le mot est resté, vous le voyez, et longtemps encore ce ne fut pas un vain mot; car ceci se passait de 1317 à 1341. La troisième enceinte de la ville de Tours, qui comprenait une tour également appelée Quiquengrogne (1), était de la même époque. On peut donc faire remonter au premier tiers du quatorzième siècle au moins, l'usage de cette dénomination. Nous la trouvons mentionnée dans l'histoire de différentes villes, soit que l'opposition des habitants l'ait originairement attachée à une construction semblable à celles dont nous venons de parler, soit qu'on la leur ait donnée depuis par analogie. Il n'est pas même toujours possible de pénétrer jusqu'aux raisons qui en ont motivé l'application.

Vous vous rappelez le château des archevêques de Reims, autrement dit *Château de la Porte de Mars*, terrible épouvantail dont on ne connaît pas

(1) Entre la porte du Chardonnet et la tour du Midi.

Digitized by Google

bien la fondation originelle, mais dont nos chroniques ont conservé le souvenir comme de l'objet perpétuel de la haine et de l'effroi de notre cité. A voir l'empressement que les habitants mirent à le détruire, quand ils en eurent la faculté, il est facile de s'imaginer leur déplaisir en le voyant s'élever; nos pères, sans doute, n'assistèrent pas à sa construction sans protester, sans *grogner*, comme dit l'histoire d'autres populations : Ils se plaignirent souvent des additions que le pouvoir archiépiscopal y apportait. Ils eurent aussi de fait leur *Quiquengrogne*, bien qu'aucune partie du château des archevêques ne paraisse avoir porté ce nom.

Mais j'oublie la Quiquengrogne de M. Chevalet, ou plutôt celle de St-Malo, dans laquelle il a placé son récit. Toutefois en vous parlant de la lutte des archevêques de Reims avec ses habitants, je m'éloignais peu de mon sujet : car l'histoire politique des Malouins est aussi tout entière dans leur persistance à refuser l'obéissance à leurs seigneurs directs, les ducs de Bretagne; et, quand plus tard le duché fut réuni à la France, ils boudèrent également Louis XII et François I, rongeant leur frein, toujours insoumis. De la part de gens qui regardaient leur ville comme la cinquième partie du monde, on comprend cet orgueil.

Sans cesse en discussion au sujet de la régale, du tierçage, du past nuptial, des impôts, des droits de bris et de brefs de mer, etc., les ducs et les évêques de Bretagne entraînaient tour à tour les populations dans leur querelle. Les prélats bretons conservèrent jusqu'au XVe siècle la prépondérance politique que ceux de France avaient perdue; ils

Digitized by Google

avaient toujours leurs sujets, leurs armées, leurs officiers, leurs revenus, et prétendaient ne relever que de Dieu et du Pape, même en dépit des déclarations contraires de ce dernier. L'évêque de St-Malo, plus que tout autre, était à même de soutenir de pareilles prétentions. S'autorisant de ce que l'île d'Aaron, sur laquelle s'élevait la ville, était dans le principe une dépendance de l'évêché, il prenait le titre de seigneur de St-Malo; les Malouins, jaloux de l'indépendance de leur commerce et de leurs murailles, faisaient volontiers cause commune avec lui; de fait, leur ville n'était guère autre chose qu'une république, dont l'évêque était le chef, et dont le chapitre était le sénat. Le droit d'asile, au milieu du déluge de lois pénales et de juridictions diverses qui inondaient les cités du moyen-âge, faisait de l'église et du cloître la sauvegarde de l'innocence ou la prison perpétuelle du crime; cette justice, qui s'élevait au dessus des justices humaines et comme hors de leur atteinte, en valait bien une autre: comme les meilleurs choses, elle eut ses abus. Ce droit se trouvait attaché en Bretagne à tous les *minihis* ou lieux consacrés par la demeure ou la pénitence de quelque saint; la ville de St-Malo, qui en jouissait tout entière, était devenue surtout par là redoutable aux ducs. Les accusés, de quelque nation qu'ils fussent, s'y trouvaient en sûreté. C'était naturellement la retraite de tous les bretons qui avaient encouru la vengeance de leur souverain.

Longtemps donc les ducs furent impuissants contre le mauvais vouloir des Malouins. En 1365, Jean IV veut essayer d'établir un impôt sur les marchandises;

Digitized by Google

pour décider l'évêque et les habitants à s'y soumettre, il leur abandonne le tiers de ce qui se lèverait dans leur port, et les en exempte personnellement pour tout ce qui concerne leurs provisions de bouche. Encore promet-il de renoncer tout-à-fait à cet impôt trois ans après.

Assiégés par le duc en 1394, ils s'étaient donnés au pape d'Avignon, soutenant que l'évêque et le chapitre de St-Malo étaient seigneurs temporels et absolus de la ville, et tenaient immédiatement ce fief du siège apostolique, le priant, au défaut du roi de France, de pourvoir à leur défense. Cédés ensuite par Clément VII au roi de France, et rendus, malgré eux, par transport de Charles VI, au duc Jean V, en 1415, l'évêque, le chapitre et les habitants protestent et présentent une opposition au roi. Le duc est si peu sûr de son droit, ou plutôt il a tellement peur de le faire valoir, qu'en 1419, il demande au Pape des bulles qui lui assurent la souveraineté dans St-Malo. Le Pape lui accorda ce qu'il demandait, par une bulle du 24 mars 1424, dans laquelle il est dit, contre ce que prétendaient l'évêque et le chapitre de St-Malo, que la souveraineté aussi bien que la garde de la ville, du château et du territoire de St-Malo, appartenaient de tout temps aux ducs de Bretagne. « Cette confirmation authentique, dit D. Lobineau, n'empêcha pas l'évêque de faire une action d'éclat, qui fit voir qu'il était dans les mêmes principes que ses prédécesseurs. Revenant avec tout son clergé en procession de la chapelle de Notre-Dame du Laurier, le 29 mai, et rentrant dans la ville par la porte St-Thomas, il s'arrêta sur le pont et fit arrêter la procession,

Digitized by Google

pour regarder une nouvelle tour que l'on élevait par ordre du duc, et qui était déjà un pied hors de terre, tout joignant les murs; il demanda aux ouvriers par ordre de qui ils travaillaient; ils lui répondirent que c'était pour obéir au duc. Alors il protesta publiquement que la ville, les murs, les fossés et le fonds sur lequel on bâtissait cette tour appartenaient de plein droit à lui et à son église; il défendit au duc, à l'architecte et aux ouvriers de passer outre; enfin il prit un caillou qu'il jeta en présence de tout le monde sur l'ouvrage, comme une marque de sa protestation, et s'en fit donner acte, pour servir en temps et lieu. »

En 1425, nouvelle bulle de Martin V, confirmant la restitution de St-Malo au duc de Bretagne, et déclarant non fondées les prétentions et l'opposition de l'évêque, du chapitre et des habitants.

Réconciliés avec leur duc, dix-huit ans après, les Malouins veulent bien envoyer un député au sacre de François Ier, mais toujours en protestant pour le maintien de leurs prérogatives. Leur fidélité n'est pas moins douteuse sous ses successeurs.

En 1475, François II se vit encore obligé de demander au pape Sixte IV la permission de bâtir un château sur un fonds de l'église de Saint-Malo. « Ouverte aux criminels de toute nation, disait le duc, à cause du droit d'asile dont elle jouissait, il était à craindre que l'un de ces réfugiés ne vînt à la livrer aux anglais. » Le Pape autorise le duc à faire ce qu'il demande, mais à la condition qu'il dédommagera le chapitre et que la compensation sera acceptée par des commissaires.

Digitized by Google

Assiégés, sous Anne de Bretagne, par les troupes de Charles VIII, les Malouins se défendent d'abord faiblement, puis ils se rendent, en stipulant la confirmation de tous leurs droits ; ils demandent notamment à être jugés par le chapitre ou par des magistrats de leur choix, et à ne relever que du parlement de Paris, où seront portés les appels (1492).

Mais la duchesse Anne est devenue reine de France et le roi Charles VIII est son époux. Abandonnés dès lors aux volontés de cette princesse, l'évêque, le chapitre et les habitants sont bien forcés d'obéir ; toutes les franchises, toutes les prérogatives et les parties du pouvoir pour lesquelles ils avaient si longtemps combattu s'en vont une à une ; la duchesse, qui sait à quoi s'en tenir sur leur soumission, prend chaque jour de nouvelles garanties. Elle veut bien exempter les Malouins de tout impôt, moyennant une rente annuelle de trois cents livres, parce que, après tout, ce sont les plus valeureux enfants de sa Bretagne et qu'elle a intérêt à voir prospérer leur commerce, mais elle met en même temps à exécution le projet que son père n'avait pu accomplir : elle fait construire à l'entrée de la ville une forteresse redoutable, destinée à tenir en respect cette indocile population, et qui rendra inutiles, en les coupant, les remparts derrière lesquels elle s'abritait. Le château, ainsi mis au carré et semblable à un immense char de guerre, avec les quatre tours qui le soutiennent aux angles, défie les Malouins et semble à l'abri de leurs agressions ; il logera bel et bien le gouverneur et les hommes d'armes de la duchesse.

Cependant les Malouins murmurèrent en voyant les tours s'élever au dessus du sol.

Digitized by Google

Quic en groigne
Ainsy sera
C'est mon plaisir,

leur répond la duchesse, à la manière du duc Louis I de Bourbon ; et, pour leur laisser à perpétuité sous les yeux ce rude, mais salutaire avertissement, elle ordonne de le graver en toutes lettres et en relief sur une des tours qui regardent la ville.

Ainsi se trouva baptisée la tour qui portait cette inscription. Elle a gardé ce nom de *Quic en groigne*, sans conserver l'inscription que des sots ont effacée dès le commencement de la révolution. Ne voulaient-ils pas alors détruire le château lui-même, et avec lui la trace des chaînes qu'ils avaient un moment portées de si mauvaise grâce ; comme s'ils rougissaient encore d'avoir été bretons, et qu'ils ne se fussent crus Français que du moment où disparaissait l'antique royauté de France qui les avait protégés contre les ducs !

Le château subsiste encore. Ses tours de granit ont plus de cent pieds de haut. Celle qui fait face à *la Quiquengrogne*, du côté de la ville, s'appelle *la Générale* ; la tour *des Dames* et celle *des Moulins* flanquent les deux angles attenants au bastion de Vauban qui forme ce qu'on appelle *la Pointe de la Galère*.

Tel est le château dans lequel s'accomplissent la plupart des faits racontés par M. Chevalet. Il me pardonnera, si j'ai donné ici moins de place à son livre qu'aux faits historiques et aux réflexions qui s'y rapportent. Il a lui-même exposé son dessein, je le laisserai donc parler.

Digitized by Google

« J'avais découvert, dit-il, en visitant la Quiquengrogne, une vieille inscription à peine déchiffrable et qui était absolument semblable à une autre que j'avais vue sur un mur en ruines de l'ancien château de Frapesles, en Berry. Ces inscriptions identiques me semblaient devoir appartenir à la même époque; et, chose plus remarquable, avoir été inspirées par la même pensée et gravées par la même main.... Un antiquaire que je consultai à ce sujet, reconnut que ces inscriptions dataient de la fin du XIVe siècle, et fut d'accord avec moi sur leur identité absolue, avec cette différence pourtant, que celle de Frapesles avait précédé de quelques années celle de la Quiquengrogne. — A la fin du XIVe siècle, le château de Frapesles servit de résidence à Jeanne de France, épouse répudiée du roi Louis XII; mais il y a loin de Frapesles à St-Malo, et je trouvai piquant de chercher à relier les anneaux éparpillés de la chaîne qui devaient me conduire à reconnaître comment on pouvait expliquer la presque simultanéité de cette inscription latine : *Nihil ex nihilo*, existant au manoir de la reine Jeanne, et dans la citadelle d'Anne de Bretagne. »

« Rien de rien : » Ceci est une loi générale à laquelle Dieu seul et les poètes font exception; et par poètes j'entends aussi les romanciers, qui, par métier, sont souvent appelés à faire de rien quelque chose. Un mot leur sert de thême pour des flots d'encre et de paroles. « Rien de rien : » Combien de volumes on pourrait faire avec cela! quelle mine inépuisable pour l'écrivain qui court après des idées! La rencontre seule d'une pareille inscription n'est-elle pas une bonne fortune? Quelle main l'a

Digitized by Google

tracée, quelle est l'intelligence capable de penser d'aussi sérieuses choses, qui a laissé son empreinte ici et là, en deux endroits si différents?... Dans cette seule question, il y a matière pour une longue histoire. Entre les deux inscriptions, il y a toute la vie d'un homme, peut-être même de plusieurs, et ce rien se trouve avoir enfanté un monde.

Entrons donc dans le monde que M. Chevalet vient de nous ouvrir.

Quelques mois après avoir été porter au duc d'Orléans, prisonnier à Bourges, les consolations d'un cœur dévoué, bien qu'abreuvé de ses mépris, Jeanne de France était venue à Frapesles et y avait fait un assez long séjour. En même temps un enfant naissait dans ce château ; l'acte constatant qu'on l'avait ondoyé sous le nom de Louis-Yorik, déclarait qu'il était sans parents connus, et cependant il lui donnait la qualité de vicomte de Frapesles, de la volonté expresse de la princesse. Alix de Kerloguen, la fidèle et inséparable compagne de la duchesse, s'était chargée d'élever l'enfant, elle passait pour sa mère. Le chevalier de Lignac, auquelle elle était fiancée, renonce à elle ; la baronne de Kerloguen, sa mère, devenue folle de douleur, maudit sa fille qu'elle croit déshonorée.

Plus tard, Anne de Bretagne fait accepter à la baronne un asile dans le château de St-Malo. Alix elle-même, après la mort de Jeanne, vient habiter cette ville avec l'enfant devenu grand, qui passe toujours pour son fils et qui croit l'être. Une forte et pieuse éducation a developpé chez Yorik les plus nobles qualités. Quand l'auteur nous le montre arrivant d'une course lointaine, sur son vaisseau

Digitized by Google

la princesse Jeanne, on devine, à sa connaissance des hommes et des choses, à sa noble confiance, au respect qu'il commande autour de lui, que le mystère de sa naissance cache une grande origine et qu'il n'est pas fait pour l'obscurité. Tandis qu'Alix garde religieusement dans son sein le secret qu'elle seule possède, et qu'elle fait tout pour détourner celui qui l'appelle sa mère d'entreprises trop élevées, la folle de la Quiquengrogne qui a l'intuition vague de ce qu'il est, rêve pour lui des destinées royales et le pousse à réaliser ses rêves ambitieux. Placé par les Malouins à la tête de leur milice, dans le moment où le château vient de recevoir une garnison française et le gouverneur que le roi François Ier a chargé de ses pleins pouvoirs, il attire les regards des nobles bretons, et prépare de concert avec eux la délivrance du duché.

En épousant le duc d'Orléans devenu Louis XII, la duchesse Anne avait stipulé qu'après elle et son mari, sa Bretagne passerait à l'aîné de leurs enfants. Le mariage de Madame Claude de France avec le duc d'Angoulême dérangea ses plans, et Anne mourut sans que le fils qu'elle attendait pour lui donner la Bretagne arrivât ; quand François d'Angoulême fut devenu roi de France, le sort du duché fut décidé. Rénée, seconde fille d'Anne, était sans droits sur la Bretagne ; le dauphin, fils de François Ier et de Madame Claude de France, devenait l'héritier que désignait le contrat de mariage de la reine Anne : de gré ou de force, les bretons demandèrent à le recevoir solennellement en cette qualité. Ainsi fut consommée l'union de la Bretagne à la France.

Digitized by Google

L'auteur de la *Quiquengrogne* est resté dans les limites du vraisemblable, sinon du vrai historique, en imaginant un complot des nobles bretons pour rompre les chaînes de la Bretagne. La population agissante du pays était réellement, à cette époque, partagée en deux camps ; les partisants de l'*union* ne l'emportèrent, aux états de Vannes, qu'en employant l'adresse et la corruption.

Il est permis d'admettre aussi, avec M. Chevalet, que les ennemis de la *servitude française* aient pu jeter les yeux sur Madame Renée de France, comme représentant mieux, au point de vue de l'indépendance de la Bretagne, le sang de la reine Anne. Mais, supposé que cette princesse eût écouté leurs propositions, quel secours, quelle influence utile même leur eût-elle assurés ? L'auteur s'autorise en quelque sorte de cette impuissance pour amener Renée dans la Bretagne, avec mission d'étudier les besoins des nouveaux sujets du roi, de concilier les esprits, et surtout de calmer l'humeur bouillante des Malouins. La cour se défiait d'elle cependant, la régente Louise de Savoie la voyait personnellement d'un mauvais œil : comment accorder cette mission de confiance donnée à une princesse suspecte, avec la politique que l'on suivait à Blois et telle que l'auteur l'a dépeinte ?

En prenant les choses de plus haut, on pourrait encore se demander si c'est bien à St-Malo qu'il faut faire naître une ligue dont le but est de retirer la Bretagne des mains du roi de France pour la placer sous un chef à elle. Le lieu est-il bien choisi ? Cette cité jusqu'alors n'avait jamais fait cause commune avec la Bretagne. En opposition perpétuelle avec ses ducs, et en dernier lieu surtout avec la duchesse Anne, son

Digitized by Google

cri et sa devise étaient, M. Chevalet l'a dit : « *Point breton, Malouin suis !* » La Quiquengrogne est là pour prouver que ce cri disait vrai ; l'inscription qu'elle porte au front est la réponse à ce même cri, il ne vous est pas permis de le faire mentir. Je sais bien que le complot est, à St-Malo, l'œuvre d'un seul; le vicomte de Frapesles agit dans l'ombre, dans le plus grand secret. Je sais de plus que le populaire est mobile en ses goûts comme en son humeur. Mais, si je permets que les Malouins reçoivent mal leurs anciens amis les Français, et qu'ils s'insurgent contre ceux qu'autrefois ils appelaient à leur aide, c'est parce que la présence d'une garnison est devenue menaçante pour les franchises auxquelles ils tiennent par dessus tout, c'est parce que cette garnison représente pour eux aujourd'hui le pouvoir ducal qu'ils n'ont jamais voulu reconnaître, c'est aussi parce qu'ils ont été provoqués par le fils du gouverneur, et que les suites de cette attaque ont été la mort de leur prévôt et la disparition de sa fille. A leur insçu les Malouins sont Français par le cœur et par les habitudes, par leur amour de l'indépendance principalement ; jamais vous n'en ferez des bretons : nous croyons l'avoir démontré au commencement de ce travail.

Quoiqu'il en soit, poursuivons. Madame Rénée de France est en Bretagne ; dès l'abord, l'entente la plus cordiale s'établit entre elle et le vicomte de Frapesles, ces deux âmes se sont comprises. Raoulette, la douce fille du sire de Bizien, du prédécesseur du vicomte dans le poste important de prévôt de la milice malouine, Raoulette, à laquelle le vicomte est fiancé depuis longtemps, son enlèvement, sa captivité dans la Quiquengrogne et les

Digitized by Google

dangers qu'elle court n'ont plus qu'un mince intérêt pour lui. Nous sommes loin du temps où Yorik provoquait le fils du gouverneur, le ravisseur de sa fiancée, et le jetait à la mer du haut de la Quiquengrogne. Arrêté lui-même par le comte de Charolles au milieu de ses plans, il avait vu le château tomber aux mains de la milice malouine, sans pouvoir s'employer à pacifier les esprits. Disons encore que ce comte de Charolles qui commande le château, n'était autre que le chevalier de Lignac. Alix a reconnu le fiancé qui l'a dédaignée; pressée par le danger de celui qui l'appelle sa mère, elle communique au gouverneur des preuves irrécusables de la haute origine d'Yorik. Malheureusement ce secret qui la réhabilite meurt avec le comte de Charolles; seulement quelques mots d'Alix avaient été retenus et portés à la cour de Blois; Rénée en avait eu connaissance, la folle de la Quiquengrogne lui avait répété que le vicomte de Frapesles devait être du sang des rois : « Madame Jeanne de France, disait la baronne, recevait bien souvent la visite de Charles VIII, du temps qu'Alix vivait près d'elle. » Et là dessus Rénée traitait Yorik de cousin, désireuse de lui donner publiquement cette qualité, et bientôt de se rapprocher de lui d'une manière plus intime encore. La politique des nobles bretons qui exige que la princesse appelée à régner sur la Bretagne épouse l'un d'eux; le danger qu'elle court en mer avec Yorik, sur le vaisseau *la princesse Jeanne*; l'ordre de revenir à Blois que lui intime la cour instruite de ses menées; et, par dessus tout, un irrésistible penchant l'entraîne à précipiter son mariage. L'évêque de St-Malo allait unir secrètement Yorik et Rénée,

Digitized by Google

quand Alix accourt et révèle à tous les deux ce secret religieusement tenu par elle. Ils étaient les enfants du même père ; la mère inconnue d'Yorik, c'était Jeanne de France, cette princesse délaissée, bannie de la présence de son roi et de son époux, pour céder sa place et son titre à celle qui depuis longtemps possédait le cœur de Louis XII.

Je passe rapidement sur ce qui suit et je néglige dans le récit de M. Chevalet la renonciation d'Yorik à réclamer ses droits sur la couronne de France, sa détermination d'aller chercher sur d'autres terres l'empire auquel son grand cœur et ses nobles facultés semblaient le destiner, son mariage avec Raoulette, leur mort enfin, de la main de ce fils du comte de Charolles qu'Yorik avait cru tuer et qui s'était chargé jusqu'alors d'épier sa conduite pour en rendre compte à la cour de Blois ; je ne dirai même rien de Jacques Cartier, l'élève d'Yorik et le chef de cette suite de navigateurs hardis que St-Malo a donnés à la France. Le fait de la naissance d'un fils issu légitimement du mariage de Louis XII et de Jeanne de France, domine ici tout autre intérêt. Supposé qu'il fût vrai, il aurait pu entraîner les conséquences les plus graves : même à l'état de supposition, il mérite au moins d'être examiné. Nous devons donc rechercher sur quels fondements on pourrait l'appuyer.

Il y a eu peu de princesses plus malheureuses que Jeanne, si toutefois on peut l'être, quand on supporte aussi patiemment les plus rudes épreuves. Tout le monde connaît sa vie, son mariage et la dissolution de cette union mal assortie, l'attachement constant qu'elle eut pour Louis XII, sa soumission au jugement qui la condamnait au pire des veuvages,

Digitized by Google

celui des épouses répudiées, sa constance et sa résignation, qui, non moins que sa piété, lui ont mérité des autels.

Nous avons déjà rapporté que Jeanne obtint à force de prières la permission de visiter son époux pendant sa détention à Bourges. Que se passa-t-il dans cette entrevue? L'infidèle époux fut-il touché de l'inaltérable dévoûment de celle qu'il avait toujours si cruellement traitée? l'infortunée princesse reçut-elle de lui, comme le dit M. Chevalet, un accueil un peu cordial et capable de lui faire oublier tout ce qu'elle avait souffert? je ne sais. Ce bonheur, en tout cas, n'aurait pas été de longue durée. Désespérant de fléchir sa sœur en faveur du duc, elle s'adressa au roi seul et parvint à l'émouvoir : « Vous aurez, lui dit-il, l'objet de vos regrets, et veuille le ciel que vous ne vous en répentiez pas ! » En sortant de prison, Louis d'Orléans renonça formellement à ses prétentions sur Anne de Bretagne, il se chargea même de négocier auprès d'elle l'alliance qui amena la réunion de la Bretagne à la couronne. C'était l'exposer à la tentation de faire ses affaires auprès d'Anne préférablement à celles du roi ; aussi n'eut-il pas le succès qu'on avait espéré de sa mission, et, si son amour ne fut pas payé de retour ouvertement, tant que vécut Charles VIII, Anne fut toute prête à se donner à lui, dès qu'il se pourrait, « ne désespérant pas tant de son » bonheur, comme dit Brantôme, qu'elle ne pensast » estre un jour reyne de France régnante, comme elle » avoit esté, si elle vouloit. Ses anciennes amours » luy foisoient dire ce mot, ajoute naïvement le ma- » lin biographe, car mal-aisément se peut-on dé-

Digitized by Google

» faire d'un grand feu quand il a une fois saisi » l'âme. »

Cette même Anne, qui avait fait toutes sortes de difficultés à son mariage avec Charles VIII et qui avait feint alors de tenir à la parole donnée à Maximilien d'Autriche, elle si timorée, si scrupuleuse d'ordinaire à l'endroit des prescriptions de l'église et de la morale, ne trouva point que le mariage de Louis XII avec la fille de Louis XI pût l'empêcher de partager le lit et le trône de son amant. Seulement elle voulut qu'on mît au renvoi de Jeanne toutes les formes réquises, que Jeanne fût, en un mot, légalement répudiée. De son côté, ce roi qui *ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans*, ce Louis XII dont on a vanté la justice et la bonté, n'était pas moins oublieux des dévoûments dont il avait été l'objet. Commines s'en plaint : la conduite de Louis XII envers sa femme a donné trop raison à Commines. Le beau rôle du reste dans ce procès déplorable ne fut pas du tout pour lui

« Jeanne, dit M. Chevallet, opposa des obstacles à cette répudiation, non pour conserver un rang qui n'avait plus à ses yeux la moindre valeur, encore bien moins dans le but de contraindre à la garder, un mari dont elle était certaine de n'avoir pas le cœur, mais seulement parce que ses convictions religieuses lui faisaient considérer l'annulation de son mariage comme un crime dont elle ne voulait pas être complice. » Rien n'est plus vrai, la fille de Louis XI protesta longtemps contre ce scandale ; mais, une fois le procès engagé, elle sut défendre pied-à-pied le terrain qu'on lui disputait. Elle démontra elle-même l'inanité des premiers motifs allégués; elle

Digitized by Google

sut bien prouver en outre que la contrainte dont se plaignait Louis XII n'avait pas toujours existé pour lui, et que, s'il avait protesté différentes fois contre le mariage qu'on lui avait fait faire, il n'en avait pas toujours été de même dans leur vie intérieure. Quand son époux et son roi n'hésita pas à livrer à des juges vendus (1) les secrets de la couche nuptiale, Jeanne protesta hautement et refusa de subir des épreuves injurieuses ; son langage fut ferme sans arrogance, précis sans ostentation. Le point qu'elle s'attache le plus à combattre est précisément celui qu'il nous importait le plus d'éclaircir ici. On la disait impropre au mariage, on alléguait même comme preuve une lettre de son père au comte de Dammartin, par laquelle, lui annonçant le mariage projeté de sa fille avec le duc d'Orléans, Louis XI déclarait en quelque sorte qu'il s'y était décidé dans l'espoir qu'ils n'auraient pas d'enfants; et, pour attester l'authenticité de cette lettre fabriquée, on faisait entendre une foule de témoins pour certifier que la signature était de Louis XI et le contre-seing de Tillart; comme si Louis XI avait pu prévoir que sa fille serait stérile, à l'époque où elle fut promise, c'est à dire quand elle avait deux mois.

A l'égard de la consommation que le roi avait niée faiblement d'abord, puis formellement en dernier lieu, elle savait bien citer les occasions, les lieux, les propos même de Louis XII, à ce sujet, dans certains moments de bonne humeur, toutes les circonstances

(1) La décision était tellement arrêtée et convenue d'avance, que le Pape l'avait devancée lui-même en donnant les dispenses nécessaires en raison de la parenté qui existait entre Louis XII et Anne de Bretagne.

Digitized by Google

enfin propres à démontrer que ce prince mentait, quand il prétendait n'en avoir usé ainsi que par dissimulation et pour la paix, même après la mort de Louis XI, et que jamais il n'avait approché d'elle. Brantôme, avec sa franchise ordinaire, rapporte l'opinion la plus accréditée sur ce point. « Je croy, » dit-il, que son mary, comme j'ay ouy dire, l'avoit » fort bien connuë et vivement touchée, encore » qu'elle fust un peu gastée du corps. Car il n'estoit » pas si chaste de s'en abstenir, l'ayant si près de » soy et autour de ses costez, veu son naturel qui » estoit un peu convoiteux et beaucoup du plaisir de » Vénus, comme ses prédécesseurs. » Entre Louis XII jurant d'une part qu'il n'y avait pas eu consommation, et Jeanne déclarant de l'autre que sa conscience l'empêchait d'en demeurer d'accord, le choix n'était ni difficile, ni incertain ; quand même Jeanne n'eût eu pour défense que sa vertu, et que le peuple ne se fût pas encore plu à chercher l'intervention du Ciel en sa faveur dans des miracles et des prodiges plus ou moins contestables.

On peut consulter sur tout cela le procès-verbal de dissolution du mariage; Duclos, dans son *Histoire de Louis XI*, en a donné des extraits d'après le manuscrit en 434 rôles qui existe à la Bibliothèque nationale, sous le n° 5974. Aucune pièce n'est plus propre, suivant moi, à établir le bon droit de Jeanne et l'abus qui fut fait de l'autorité religieuse pour complaire aux volontés de Louis XII et donner pleine carrière à l'intempérance qui devait hâter sa mort. La raison d'État et le besoin de donner un héritier direct à la monarchie ne furent pas invoqués, comme ils le furent plus tard dans une circonstance du même

Digitized by Google

genre ; mais les autres moyens employés étaient les mêmes, ils ne valaient pas mieux. Les théologiens de l'Université de Paris ne craignirent pas d'en dire leur sentiment, en présence même du Roi ; le peuple murmura hautement, et le triste succès de Louis XII que Jean de St-Gelais, son panégyriste, appelait *un tour fait selon Dieu et conscience* (1), lui eut aliéné bien des esprits, s'il n'eût travaillé à devenir un bon roi, pendant que sa victime devenait une sainte.

Jeanne n'eut pu réclamer contre la séparation, sans donner lieu à des troubles qui eussent nui aux intérêts de l'État. A qui d'ailleurs se fut-elle adressée en ce monde ? Alexandre VI n'était pas homme à revenir sur une décision dont son fils avait reçu le prix. Elle eut donc recours à Dieu seul, et, retirée dans le Berry que le Roi lui avait donné, elle se livra tout entière à la vie religieuse qui avait toujours eu des attraits pour elle.

M. Chevalet a cherché à expliquer le silence de Jeanne au sujet de l'enfant dont il l'a supposée mère. « Devenue grosse, dit-il, dans un temps où Louis XII prétendait l'avoir traitée toujours comme sa sœur, un sentiment de pudeur l'empêcha d'avouer sa grossesse. Que n'eussent pas dit ses ennemis ?.... Elle remit donc à plus tard de reconnaître publiquement le fils auquel elle devait donner le jour.... Lorsque, par l'annulation de son mariage et par le silence qu'elle avait gardé jusque là, Jeanne se trouva dans l'impossibilité morale de faire constater la légitimité de son fils, elle se consola aisément de cette mauvaise fortune, disant que son Yorik serait bien plus

(1) Hist. de Louis XII, page 135.

Digitized by Google

heureux d'être élevé dans la médiocrité que dans la grandeur ; elle ajoutait qu'il était bien difficile, dans un haut rang, de conserver les belles qualités du cœur, et que le roi Louis XII en était la preuve, lui qui était si bon naturellement, et qui avait néanmoins à se reprocher de grands crimes envers elle Enfin elle disait encore qu'elle avait tant souffert parce qu'elle était née sur le trône, qu'elle voulait épargner à son enfant adoré les douleurs inséparables du rang suprême. »

Ces motifs de la part d'une princesse telle que Jeanne, joints à la position étrange dans laquelle elle se trouva et au jour singulier qui ressort de ses déclarations dans son malheureux procès, suffisent à donner quelque vraisemblance au fait que M. Chevalet n'a pas craint de mettre en lumière, quoiqu'il fut inconnu à l'histoire. Il ajoute avec raison que la reine n'avait pas le droit de disposer ainsi de la vie d'un prince ; les rois et leurs familles appartiennent à l'État, c'est une loi commandée par la religion elle-même dans l'intérêt des sociétés, et que le droit public de la France a particulièrement consacrée ; Jeanne ne pouvait l'oublier, sans que la sagesse de son esprit eût été troublée par l'excès des infortunes dont elle avait fait la triste expérience ; à moins que cet ange ne tînt plus à la terre et à ses intérêts, depuis qu'on avait tant fait pour l'en détacher, et que, s'exagérant d'une part les périls de la vie publique, et de l'autre les avantages de l'obscurité, son amour de mère chrétienne préférât pour son fils ce dernier héritage avec les grâces célestes qui le suivent. Ainsi nous la présente, en effet, M. Chevalet, et ce caractère, aussi vrai que touchant,

Digitized by Google

tracé par la pieuse Alix de Kerloguen et souvent reflété par elle, n'est pas le moindre intérêt de son livre.

Nous avons été trop long pour nous étendre davantage sur les mérites que nous avons reconnus dans l'ouvrage de M. Chevalet. Disons seulement que son action marche d'elle-même, sans embarras, comme sans l'aide des grands moyens que le drame moderne a inventés dans ses moments de détresse. Un lecteur difficile trouverait peut-être un peu de lenteur au début, la suite ménage d'agréables jouissances à sa persévérance. Sans employer les mots sonores, les images à effet et les singularités, M. Chevalet a quelquefois de bonnes fortunes de style, comme dit M. Hugo en parlant de Sauval. Plus simple et plus vraie, plus morale surtout, sa *Quiquengrogne* est quelque chose de mieux qu'un pendant de *Notre-Dame de Paris*.

Digitized by Google

Lecture de M. Gainet.

—

LE VOYAGE DE GERBERT EN ESPAGNE.

—

Au milieu du xe siècle, un comte d'Urgel, qui était venu en pélerinage à l'abbaye de St-Gérault, emmenait avec lui un jeune Aquitain. Ce jeune homme, sorti des rangs du peuple, avait été accueilli à l'âge de 10 ans comme un fils par l'abbé du monastère, et les membres les plus érudits de cette famille de moines en firent un si grand cas, qu'ils l'envoyèrent en Espagne afin d'y perfectionner son éducation scientifique, et de rapporter dans sa patrie les secrets de la science que pouvait posséder ce pays dont la renommée disait de grandes choses.

Ces moines avaient compris Gerbert, c'est à dire l'homme du xe siècle, dont la vie pique le plus vivement la curiosité. Aux dons du génie sont venus se joindre en lui non seulement les souvenirs d'un voyage lointain, mais les contrastes d'une existence pleine de mouvement et de péripéties, d'une naissance obscure, qui atteint le dernier terme de la grandeur humaine.

J'ai voulu savoir s'il était possible de se rendre un compte à peu près exact des choses que Gerbert avait rapportées d'Espagne, je n'ai pu arriver qu'à

Digitized by Google

un résultat bien peu précis ; mais il m'a semblé que le plus sûr moyen d'approcher du vrai, était de comparer entre elles les deux civilisations la civilisation chrétienne et la civilisation arabe : (car quoi qu'il ne soit pas certain, il est assez vraisemblable que Gerbert a pénétré jusqu'à Cordoue.) Par ce moyen, on est en mesure de résoudre la question plus générale, de savoir quels emprunts les chrétiens du moyen-âge ont fait aux peuples musulmans.

Les principales faces d'une civilisation sont : la législation, les sciences, les lettres, les arts, le commerce et la guerre. On peut, sans entrer dans de longs détails et d'après les faits les plus généraux, fixer sa pensé en comparant ces divers aspects des deux civilisations.

La première observation que fait naître l'histoire comparée des deux peuples, c'est que le xe siècle est le dernier des siècles chrétiens pour la culture intellectuelle, et pour le désordonné et le décousu de la société extérieure : et, tout au contraire, c'est le grand siècle des mahométans ; c'est leur siècle de grande prospérité, de grande puissance, et du plus haut degré de lumières où ils aient pu atteindre. Il ne serait donc pas très humiliant pour nous qu'ils eussent été nos maîtres à cette époque et dans un seul moment de notre histoire. Nous pouvons être impartiaux, et généreux même, dans nos jugements à leur égard, sans qu'il en coûte beaucoup à notre amour-propre. Il est de fait, cependant, que nous n'avons guère de concessions à faire.

Les règnes d'Abdérame II, d'Okam, d'Abdérame III en Espagne, le règne des califes d'Égypte, de Syrie et de Perse, à la même époque, sont mémorables

Digitized by Google

et jettent un grand éclat. Bagdad, Damas, Bassora, Alexandrie et Cordoue étaient des centres d'activité, de richesses et même de savoir.

Les mosquées de Damas et de Cordoue, le palais de l'Alhambra, avec ses élégantes et legères colonnes multipliées à l'infini, avec sa cour des Lions si vantée, nous disent assez à quel point de splendeur était montée l'architecture.

La supériorité de leurs armes se démontre par le fait : ils dominaient en vainqueurs depuis les régions qui s'étendent entre l'Euphrate et l'Indus jusqu'à l'Océan atlantique. Leurs conquêtes enfermaient l'empire Grec dans un cercle de jour en jour plus étroit. Les soldats chrétiens d'Espagne revenus de leur abattement, commençaient, il est vrai, à leur disputer la victoire ; et, au xe siècle même, Ramire II, roi de Léon, sut anéantir, dans la journée de Simancas, une armée de 150,000 arabes commandée par un capitaine tel qu'Alexandre III. Toutefois, on doit avouer que, jusque là, ils avaient eu la supériorité de la discipline militaire, qui est d'un si grand poids pour le succès des armes. Aussi leur nom était redouté par le reste de l'univers, même alors qu'il y avait en Occident un empereur qui s'appelait Othon Ier.

Par Adom, Alexandrie et la mer Rouge, ils étaient les courtiers du commerce entre l'Inde et l'Europe, et ils en profitaient avec assez d'habileté pour le temps ; ils ne s'oubliaient point dans les droits de transit, qui étaient fort élevés, alors qu'ils ne savaient accorder qu'une médiocre sécurité aux marchands. Plus tard, ils confectionnèrent de riches étoffes de soie, d'argent et d'or. Les tapis de Perse ont toujours

Digitized by Google

été une spécialité de cette nation ; mais ils ne purent jamais être les concurrents dangereux de Barcelone, de Gênes, Florence et Venise. M. de Sismondi nous a fait bien connaître la valeur commerciale de ces dernières villes. Je vais, d'après M. Dipping, dire un mot de Barcelone, qui nous est moins connue. Nous y trouvons, pendant le moyen-âge, toutes les institutions qui caractérisent une ville de commerce maritime de premier ordre ; un port défendu par des travaux importants et bien fréquenté par les navires étrangers, des chantiers de constructions, de vastes magasins, une douane, une bourse, un consulat, une municipalité, des fabriques, des dépôts de marchandises étrangères, enfin un magnifique arsenal construit aux frais de la ville : voilà ce qu'était une ville marchande chez les chrétiens du moyen-âge. Aussi, dans ses plus mauvais moments, l'Europe chrétienne n'avait rien à apprendre des Maures dans le commerce. Les Grecs de Constantinople les égalaient ou les effaçaient dans les objets de luxe, et les Occidentaux pouvaient s'en passer pour les usages ordinaires de la vie; seulement, les brillantes étoffes que portaient les châtelains leur étaient envoyées de Grèce ou de Perse ; mais elles étaient échangées contre des produits de nos contrées.

Il s'en faut que les nations chrétiennes fussent toujours des modèles de bonne foi commerciale, mais la perfidie mahométane envers la race chrétienne n'avait point de mesure. Chacun sait ce qu'est devenue la mer Méditerranée pendant qu'ils en occupaient les principaux ports. Au lieu d'être la grande route qui réunit les trois parties du monde, elle était un piége continuel que la piraterie musulmane tendait au com-

Digitized by Google

merce. Il a fallu le génie de Ximénès et de Charles V pour rendre un peu de sécurité aux voyageurs chrétiens. Ce qui n'a pas empêché qu'une flotte du Grand Seigneur, avec lequel François Ier avait conclu une inconcevable alliance, par les soins de l'inconcevable Montluc ; cela n'a pas empêché, dis-je, que cette flotte ne s'en retournât chargée de jeunes filles que les soldats turcs avaient arrachées des bras de leurs mères, en Provence, pour les conduire dans les harems de Constantinople, et ce ne fut pas pour la France un *casus belli*.

Les Musulmans ne peuvent revendiquer aucune des belles inventions qui ont valu au commerce son immense développement. La lettre de change, qui a donné au crédit ses proportions fabuleuses, est d'origine lombarde. Jamais Bagdad, Alexandrie et Florence n'ont compris l'économie politique comme Barcelone et Venise. Le doge Moncenigo est surpassé par les économiste du XIXe siècle ; mais il reste leur père.

La supériorité arabe paraît plus décisive dans le domaine des sciences. Toutefois, la victoire est plus disputée par les Chrétiens qu'on ne le croit communément. Le *Trivium*, qui comprenait la grammaire, la logique et la dialectique, était cultivé chez nous avec zèle et non sans quelques succès. Mais le *Quadravium*, qui comprenait les sciences que nous appelons aujourd'hui exactes, était tombé bien bas. Gerbert, cependant, n'était pas le seul savant qui leur fit honneur. Il a même trouvé un concurrent dans la cour d'Othon II. Dans une fête que l'empereur donnait à Ravenne, un duel scientifique fut établi entre Otrie et Gerbert, et la gloire du combat fut

Digitized by Google

partagée entre les deux concurrents. Otric en savait assez pour redresser son émule sur un point de mathématiques. Le docte Montucla, qui s'est livré à des recherches très approfondies sur l'état des sciences chez les Arabes, convient qu'ils ne leur ont pas fait faire un seul pas. Ils avaient tout reçu de Constantinople ; c'est de là qu'étaient venus leurs maîtres, et les desciples n'ont jamais pu égaler ces maîtres, déjà dégénérés du Bas-Empire. De tous les livres qu'ils ont reçus des Grecs, ils n'ont pu en conserver un seul dans son intégrité. En les traduisant, ils interprétaient, ils bouleversaient les ouvrages, dits Montucla. Ils savaient faire de mauvais et prolixes commentaires, mais pas une seule bonne traduction. C'était cependant la seule porte par laquelle ils pouvaient entrer dans le sanctuaire de la science. Ce n'est donc pas par les Arabes que la science moderne a ressuscité : c'est directement par les anciens. Frédéric II fit donner, pour la première fois, une bonne traduction de l'almageste de Ptolémée, qui est le premier point de départ de la bonne et solide astronomie. Ce fut saint Thomas qui traduisit les œuvres d'Aristote, pour échapper aux nombreuses infidélités et aux erreurs de la traduction arabe. Les chiffres que nous appelons arabes, leur font un peu trop d'honneur ; ils viennent des Indiens. Un historien compétent dit que l'algèbre, quoique revêtue d'un nom arabe, vient des Grecs ; mais il faut convenir qu'ils ont presque le mérite de l'invention, par cela seul qu'ils ont su populariser ces deux belles choses. Il n'en est pas moins vrai que la chaîne des sciences exactes a été continuée, en Occident, par Boëce et Cassiodore, et non par Averrhoès et Avicenne, qui

Digitized by Google

n'ont paru qu'au XIIIe siècle, et qui n'ont rien laissé de mémorable que leur nom ; ils ne peuvent être comparés à Vincent de Beauvais et Roger Bacon, leurs contemporains.

Les Arabes n'ont jamais pu comprendre Gallien dont ils avaient les œuvres. L'auteur du dictionnaire historique de médecine observe, à bon droit, que la médecine ne pouvait faire de progrès là où la loi défendait sous peine de mort la dissection des animaux, et surtout l'ouverture des cadavres humains. Le corps humain, avec ses étonnantes merveilles, était pour eux un livre fermé ; par cela même, le sort de la chirurgie était chez eux pire que celui de la médecine. Aussi, ajoute le même auteur, la science ne leur doit que d'avoir découvert et nommé deux ou trois variétés de fièvres. On voit par là ce qu'il faut penser d'Abenzoar, leur plus grande renommée médicale.

Nous avons aussi notre concession à faire. La médecine était encore plus pauvre chez nous. Au moins les Arabes, du temps de Gerbert, avaient à défaut d'un homme de vraie science, un homme de réputation qui était cet Abenzoar ; et nous, nous n'avions ni l'un ni l'autre, et nous avions à attendre jusqu'au XVIe siècle, et toutefois, il est vrai de dire que la découverte du système symphatique, et l'herbier de l'école de Salerne, la mettent encore au dessus de la science médicale chez les Arabes.

Nous n'avons rien à dire de la littérature, proprement dite, chez les musulmans, parce qu'elle ne fournissait alors rien autre chose que de fades compilations scientifiques, des commentaires qui avaient plus de loquacité que de goût. La haute

Digitized by Google

poésie et la belle littérature ne peuvent éclore sous l'influence du despotisme. Plus tard, cependant, leur poésie devint brillante, mais elle devait rester sans grandeur. Le sensualisme du Coran ne pouvait inspirer qu'un seul enthousiasme, celui du plaisir: et les ailes de cet enthousiasme là sont très courtes.

Du côté des chrétiens, quoique le niveau des connaissances fût descendu plus bas que jamais, il y avait encore des historiens, tels que Flodoard et Suitprand de Véronne; des écrivains judicieux, comme Pascase et Vatram. Dom Cellier nous a découvert les œuvres de Strabon, qui a décrit les diverses plantes, leurs mœurs, leurs vertus médicinales, avec une élégance et un naturel qui ne peuvent guère être surpassés que dans les meilleurs siècles.

On lit encore avec intérêt, de nos jours, les salutaires conseils de Jonas. Son langage exclut toute inutilité, tout va au but avec clarté et simplicité. Vous aimez à entendre un auteur du xe siècle qui vous donne de solides conseils pour toutes les circonstances de la vie.

Mais n'oublions pas notre illustre Hrosvitha. Cette humble fille du cloître, qui, dans le fond de l'Allemagne, sut cultiver la poésie avec un succès qui commence à exciter l'admiration, même au XIXe siècle. C'était Saint Cyr avec l'aurore de Racine au milieu du siècle de fer; l'histoire de l'anachorète Abroham et de sa nièce, avec la différence des temps; c'est Esther parlant latin, et montrant déjà de la grâce, même sous le costume du moyen-âge.

Deux littérateurs modernes, Erasme, dans un de ses colloques, et un poète anglais dans un de ses

Digitized by Google

drames, ont traité le même sujet que Hrosvitha; or, il est reconnu aujourd'hui que, pour la délicatesse des sentiments, la finesse et la retenue du langage, la bonne religieuse du xe siècle l'emporte sur le poète anglais et sur l'habile écrivain de Rotterdam. Ce n'est pas tout, dans ses pièces de théâtre, la religieuse de Gandersheim se montre très familiarisée avec la musique, l'astronomie et même avec la philosophie d'Aristote.

Il nous reste à parler du point principal de comparaison entre les deux races : c'est celui par lequel éclate l'éternelle et indélébile infériorité du Croissant. Je veux parler de la législation. La législation mahométane est tout entière dans le Coran. Les ordonnances postérieures qui en sont sorties ne sont pas des commentaires du livre par excellence. La critique de cette loi se fait en quatre mots : elle est contre nature dans la composition de la famille, cruelle envers les esclaves, atroce envers les étrangers et les vaincus, et enfin, absurde dans la police des mœurs. Ces choses ne se prouvent pas : elles sont prouvées par une histoire de douze siècles. Les principes fondamentaux de cette civilisation sont la négation même de la civilisation. Ce n'est que parce que cinq ou six princes capables se sont mis au dessus des préjugés de la loi, et l'ont violée, qu'ils ont pu éclairer leurs peuples et leur faire goûter quelques fruits de la civilisation.

Mais ces brillantes exceptions ne pouvaient l'emporter sur la nature des choses.

Jamais aucun peuple n'a offert une série aussi longue de guerres, d'extermination, de violation du droit des gens. Un seul fait suffit pour faire con-

Digitized by Google

naître l'esprit qui anime cette civilisation étrange et la faiblesse de ses mœurs : c'est la nécessité où furent les Califes, pendant une longue période, d'assassiner leurs frères en montant sur le trône, fussent-ils aussi nombreux que les fils de Priam. C'était sous de tels auspices que s'inaugurait la tranquillité de leur règne.

Le gouvernement de Louis-Philippe a ordonné la traduction de l'ensemble de la législation qui régit le littoral africain. C'est M. Perron, membre de la société asiatique, qui s'est livré à ce long et pénible travail. Il contient les œuvres des principaux jurisconsultes depuis le IXe siècle, particulièrement de Sidi Kalil, le plus grand de tous. C'est en vain que j'ai essayé de trouver dans cet immense recueil quelques chapitres qui aient vraiment le sens commun, soit pour la forme, soit pour le fond. Essayez, tant que vous voudrez, de faire la part des différences du culte, du climat, du génie, de la race ; le seul sentiment qui en reste, après une lecture attentive, c'est un profond sentiment de pitié ; et on gémit en pensant qu'il y a encore aujourd'hui 95 millions d'âmes soumis à ce pitoyable régime. Les siècles passent, l'expérience instruit les autres peuples, ceux-ci n'ont rien appris depuis les temps d'Arounal Raschid.

Ce qui explique cette grande célébrité au Xe siècle, c'est la puissance et la gloire de leurs armes, ce sont les dépouilles des peuples vaincus. Ces immenses richesses, entre les mains d'un peuple qui, sous la conduite de quelques princes sages, avait pris du goût pour les arts, devaient jeter une couleur très brillante sur leur civilisation, lorsque leurs voisins étaient accablés de revers. Mais qu'il s'en fallait que

Digitized by Google

les conditions essentielles du progrès fussent admises dans cette société. La science ne peut leur arriver que par contrebande, puisque le Coran contient une peine de mort contre tous ceux qui s'occupent des arts libéraux : c'est ce qui explique le dilemme barbare d'Omar, qui ordonna, par principe de religion, de brûler l'incomparable bibliothèque d'Alexandrie.

En résumé, c'est l'architecture qui a eu chez les Arabes la plus belle destinée. Ils ont d'abord copié les modèles grecs, puis ils ont imprimé à cet art un caractère original et une véritable grandeur. Mais à peine avaient-ils atteint le plus haut point de leur perfection, que les chrétiens, goûtant enfin quelque repos après les invasions, se mirent aussi à l'œuvre et, de prime abord, ils se placent au premier rang et par une originalité plus féconde, et par des proportions plus grandioses. L'ogive s'était d'abord montré au Caire pendant le xe siècle, mais comme un incident, dit M. Batissier. Les architectes chrétiens en firent un genre nouveau qui produisit des merveilles inconnues, et leur valut une gloire à part.

Voici donc l'état actuel de la société musulmane en 950 ; ils avaient le bonheur de posséder quelques chefs-d'œuvre scientifiques des Grecs, échappés à leur propre Vendalisme, qu'ils comprenaient très peu.

Ils étaient magnifiques en architecture, habiles dans la fabrique des objets de luxe, commerçants médiocres et perfides, guerriers vaillants mais barbares, écrivains patients mais inintelligibles et sans méthode. Avec beaucoup plus d'éléments de progrès, non seulement ils n'ont pas marché, mais ils

Digitized by Google

sont, de siècle en siècle, descendus au dessous d'eux-mêmes.

En effet, si nous appliquons à ce jugement la contre-épreuve de l'expérience, elle donnera la même réponse.

Voilà douze siècles qu'ils occupent la plus belle zone de notre globe ; et ces charmants pays, que sont-ils devenus entre leurs mains? Ils les reçurent fécondés par une savante agriculture, couverts de riches moissons : les côtes d'Afrique étaient les greniers de Rome. La Méditerranée était environnée, à l'est et au sud, par une brillante ceinture de villes bien peuplées, les campagnes étaient couvertes d'ouvriers intelligents. Tout cela n'existe plus : déjà les signes de la décadence ont apparu. Cette société se meurt, non point par les coups qu'elle a reçus du dehors ; sa maladie est dans le vice même de sa constitution. Elle était organisée pour la guerre ; tant que la guerre a fourni des esclaves et des trésors au luxe de ces hommes avides de jouissances, ils eurent l'apparence de la force. Mais quand sont arrivés les revers, et, chose remarquable, le premier de ces revers était d'être forcés à la paix (1), il s'est démoralisé dans l'oisiveté ; les villes se sont dépeuplées, les campagnes se sont changées en désert, et ce désert commence aux portes de Constantinople.

Ce qui doit étonner aujourd'hui, ce n'est pas que le Croissant paraisse à son déclin, c'est, au contraire, que la société qui lui obéit se soit conservée si longtemps en dépit des principes mortels déposés dans sa loi. Nous la voyons de près sur la terre d'Afrique,

(1) Barse, Histoire de Gerbert.

Digitized by Google

nous voyons que ces hommes ne peuvent comprendre les motifs de propreté, de salubrité, de sécurité publique qui ont présidé à notre Code civil, si sage et si libéral.

Mais les sujets éclairés du Grand Seigneur nous comprennent déjà mieux. Ils sont insensiblement entraînés par le mouvement de la civilisation chrétienne.

Un voyageur français, dans ces régions du Levant, et qui fait honneur à notre nom par ses connaissances et son dévouement, M. Eugène Boré, assure que le Coran ne conserve encore des disciples que parce qu'il proscrit l'instruction.

Si nous avions besoin de justification pour avoir paru un moment faibles devant les enfants de Mahomet, nous la trouverions trop péremptoire, trop persuasive, dans deux siècles d'invasions continuelles qui ne laissaient du temps que pour pleurer les malheurs publics et privés, et n'en laissaient guère pour l'étude.

Nous la trouverions, en particulier pour la France, dans l'état de faiblesse d'une dynastie qui se meurt faute d'hommes capables, et qui abandonne la nation à elle-même dans ses dangers.

Nous la trouverions surtout dans l'invasion des Normands, la plus meurtrière pour les lettres, quand ils s'en retournaient dans leurs pays, après leurs pillages dans nos contrées; on pouvait les suivre, dit Dom Pitra, aux châsses, aux reliques des saints, aux manuscrits précieux qu'ils répandaient sur leur route, comme on avait pu les suivre à leur entrée par l'incendie des villes, des églises et des monastères.

Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas réduits

Digitized by Google

à faire valoir tous nos moyens, et l'illustre Gerbert ne sortant jamais de Cordoue, si jamais il y est allé, c'est peut-être l'évêque de Vic, c'est peut-être Haïton, qui furent ses derniers maîtres dans les sciences. Quoiquil en soit, Gerbert en rentrant dans sa patrie, au milieu de la société chrétienne, pouvait vanter les merveilles qu'il avait admirées chez les Maures, et trouver encore belle la patrie des Othon, d'Alfred le Grand, de St-Etienne de Hongrie, moins exalté que Pierre 1er de nos jours, et qui a obtenu des succès semblables avec la cruauté de moins.

Il est vrai, les Maures étaient alors supérieurs à nous dans les sciences physiques et mathématiques : Albatène corrigea plusieurs erreurs de Ptolémée; il reconnut le mouvement de l'apogée du soleil d'occident en orient. La longueur de l'année fut fixée avec une précision étonnante dans le même temps. N'eussions-nous aucun monument qui en fît foi, la réputation qui arrivait de ces pays devait répondre à quelque chose de réel. Il est naturel de croire que Gerbert n'aurait pas réussi aussi aisément à fabriquer son horloge à roues, sa sphère céleste, son jeu d'orgues à vapeur, qui semblait prédire les merveilles de notre temps, s'il n'eût visité d'autres contrées. Toutefois, il peut se faire que plusieurs de ces inventions fussent dues à son génie inventif. Dans ses lettres si nombreuses, dont plusieurs rappellent ses savantes occupations, on ne trouve pas un mot qui suppose des emprunts faits aux Arabes.

Nous avons une lettre, cependant, où ce grand homme parle de cette nation, et, dans cette lettre, il la juge de très haut : c'est le chef suprême de l'Église qui, avec un regard d'aigle, prévoit les

Digitized by Google

événements futurs et annonce les Croisades. Il en donne le signal. Il fait apparaître Jérusalem tout éplorée aux regards de la chrétienté, il met dans sa bouche des paroles éloquentes pour les déterminer à venir promptement la délivrer des mains infidèles et rendre le berceau du Sauveur à la vénération des chrétiens. Ainsi, Gerbert ne fut pas seulement le plus savant homme de son siècle, il fut aussi le premier des Croisés.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06441 9685

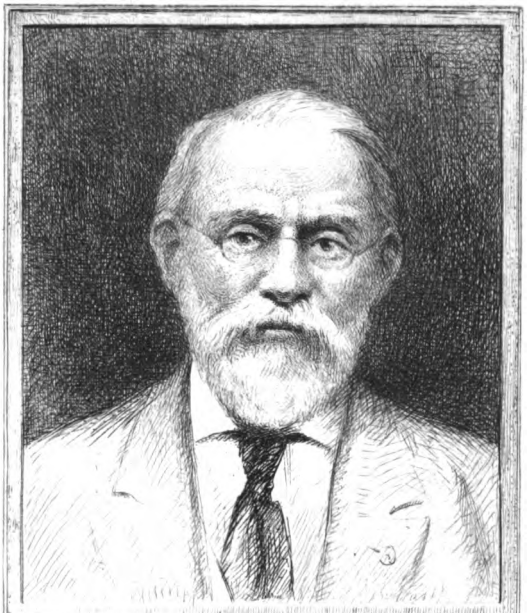

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google